This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HIERONYMUS
ANDOVER-HARVARD
THEOLOGICAL LIBRARY

Mad.lle Aubert

ÉTRENNES

RELIGIEUSES

GENÈVE, IMPRIMERIE BONNANT,

Rue Verdaine, 277.

ÉTRENNES RELIGIEUSES

NEUVIÈME ANNÉE

1858

PAR UNE RÉUNION DE PASTEURS ET DE MINISTRES
DE L'ÉGLISE DE GENÈVE.

GENÈVE

JOEL CHERBULIEZ, LIBRAIRE.

Même maison à Paris, rue de la Monnaie, 10.

1858

ANDOVER-HARVARD
THEOLOGICAL LIBRARY
CAMBRIDGE, MASS.

Period 562.15
v. 9
1858

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Les Malheurs Publics, sermon prêché à Genève le 11 janvier 1857, à l'occasion du conflit prusso-suisse, par D. MUNIER, ancien pasteur..... 5

Le Christianisme aux îles Sandwich, par M. J.-L. MICHELI..... 47

La Cloche, par F. CHAPUIS, pasteur à Satigny.. 86

Claude Brousson, pasteur de Nîmes, par A. BORREL, pasteur à Nîmes..... 97

Les Vents alizés, par M. Elie RITTER..... 123

Le Mouvement religieux. Appel à la conscience de chacun, par E. VAUCHER, pasteur à Gênes.. 137

Consolation et Force. Lettre (inédite) de M. Vinet à M. F.-C., à l'occasion de la mort de sa femme. 148

Les Femmes et leur vocation. Lettre à Mmes *** et ***, par Mlle Fréderika BREMER..... 152

Allégresse et Foi. Chant d'école, par B***..... 161

Pages

La Préparation à la Sainte-Cène, sermon prêché à Genève, en décembre 1856, par M. le pasteur OLTRAMARE. 164

La Bienfaisance à Genève, par M. G. MOYNIER. 187

Le Papillon et la Chenille, par M. le pasteur ROEHRICH 223

R. Tœpffer au point de vue religieux, par J. GABEREL, ancien pasteur. 227

La Mort d'un père, par M. H.-F. CALAME, de Neuchâtel. 247

Rome et la Saint-Barthélemy. 1568—1572. Par M. le ministre BUNGENER. 251

Genève Religieuse en 1857 262

Voici, pour la neuvième fois, nos *Étrennes Religieuses*. Plaçons-les, avant tout, sous la bénédiction de Dieu. Elles ont déjà porté d'heureux fruits dans bien des âmes. Puissent-elles, par sa grâce, en porter encore!

Ce volume, du reste, est ce qu'ont été les précédents. Nous avons eu en vue de publier un livre simple et à la portée de tout le monde, un livre qui ne fût pas précisément un livre d'édification, et qui cependant édifiât, un livre qui ne fût pas un livre de morale, et qui cependant poursuivît un but constant de moralisation. Le public adoptera ce volume, nous l'espérons, comme il a adopté les précédents.

L'article *Genève Religieuse* est plus développé qu'à l'ordinaire, et nous avons le projet de lui

conserver, à l'avenir, ces proportions plus étendues. La série de ces articles pourra avoir, plus tard, un intérêt historique, et c'est ce qui nous a fait passer par-dessus l'inconvénient d'enregistrer des faits peu importants ou très-connus.

Puissions-nous avoir contribué à entretenir dans notre patrie l'esprit chrétien, la vie chrétienne, la fraternité sage et vraie! Quand nous voyons se multiplier autour de nous les éléments de désorganisation, les dangers pour la foi, pour les mœurs, pour tous les principes, apprenons tous de mieux en mieux à chercher la force où elle est, la vie où elle est, et à prendre plaisir aux choses de Dieu.

Les personnes qui désireraient compléter leur collection des *Étrennes*, trouveront à la librairie Cherbuliez des exemplaires de quelques-unes des années précédentes.

LES MALHEURS PUBLICS.

SERMON

PRÊCHÉ A GENÈVE LE 11 JANVIER 1857,

A l'occasion du conflit prusso-suisse,

PAR

D. MUNIER, ancien pasteur.

AVANT-PROPOS.

L'attitude prise spontanément par la Suisse entière dans le cours de l'hiver dernier, et la conduite tenue alors par tous ses enfants indistinctement, sur le sol natal et à l'étranger, l'a fait hausser, à bon droit, dans sa propre estime et dans celle du monde, double bien, dont la valeur est incalculable pour une nation quelconque, et, surtout, pour un peuple républicain.

Quand l'amour du pays et de l'indépendance nationale se manifeste par la suppression, fût-ce tempo-

raire, des dissensions intestines, et que l'esprit de parti s'absorbe réellement dans l'esprit de sacrifice à la cause commune, c'est une bénédiction, en tant que symptôme de la moralité publique ; c'est une chose heureuse, aussi, dont l'influence se prolonge plus longtemps qu'on ne pourrait le croire. Car, quand les circonstances ont changé, quand, avec le péril disparu, l'on est retombé dans l'ornière des petites préoccupations personnelles et des mesquines rivalités intéressées, la bonne page reste écrite dans l'histoire, et, au dedans comme au dehors, on s'en souvient : or, comme les individus, les peuples vivent de souvenirs.

Il n'était pas besoin d'avoir un sens religieux exceptionnel pour discerner, dans la position faite par les événements à la Suisse, au-dessus des causes humaines, une direction bienveillante de la Providence, qui, en éprouvant notre patrie, voulait la mettre en demeure de justifier sa devise : « Un pour tous, tous pour un, » et, pour parler plus chrétiennement, de *montrer sa foi par ses œuvres*. Or, quiconque cherchait alors à se rendre compte de l'impres-

sion populaire, put aisément se convaincre qu'une grave pensée religieuse se mêlait généralement à cette impression. Pour la masse, l'appel de la patrie parut descendre de plus haut : le sentiment d'un devoir sacré à remplir envers elle s'exaltait et s'épurait aussi d'un instinct, assez net, qu'on était sous la main de Dieu, et, qu'à tout événement, on n'aurait pas à regretter de s'être laissé guider par cette main souveraine et paternelle, en remplissant tout ce devoir.

Au fond, le discours qui va suivre, et qui porte, d'un bout à l'autre, la trace de la rapidité avec laquelle il a été écrit, au milieu de l'agitation du moment, n'a pas d'autre mérite que d'avoir répondu au sentiment qui dominait à Genève quand il y a été prêché; je ne me rappelle pas m'être jamais senti en plus intime sympathie avec mes auditeurs que, dans la chaire du Temple Neuf, le 11 janvier de cette année, et jamais, non plus, je n'avais été aussi ému, aussi chrétiennement joyeux en prêchant.

Il m'est donc permis d'offrir ce sermon à ceux de mes frères qui l'ont entendu, comme un témoignage et un souvenir, et d'espérer que quelques-uns de

ceux d'entre eux qui le liront, retrouveront quelque chose de l'émotion religieuse avec laquelle ils étaient venus l'entendre. Hélas! que ces douces et saintes émotions sont fugitives! et que l'on descend vite, les pasteurs comme le troupeau, de la hauteur où Dieu, parlant par les grands événements de ce monde, est seul puissant pour nous élever quelquefois!

Je dépose aussi ce discours dans nos humbles *Étrennes* avec l'idée qu'il y pourra contribuer, pour sa faible part, à conserver dans notre Église un souvenir qui doit y être inséparable, pour tout cœur suisse et chrétien à la fois, de la grande pensée de la Providence et d'une sérieuse reconnaissance pour le bien que Dieu voulait nous faire, quand il semblait s'armer de sévérité envers nous. Ce bien, puissions-nous ne pas oublier que c'est à nous de vouloir en recueillir les fruits!

Genève, le 1er octobre 1857.

MUNIER, ancien pasteur.

Soyez reconnaissants.
(Coloss. III, 15.)

Mes Frères,

Quand l'attention publique est ébranlée par quelque événement redoutable, vous attendez de vos prédicateurs que leurs discours soient en harmonie avec la préoccupation générale. Il se pourrait, dès lors, que vous ayiez été surpris de mon texte, ne saisissant pas le lien qui peut exister entre l'exhortation de l'Apôtre et la crise solennelle où Dieu nous fait passer, sans nous en laisser encore deviner l'issue.

Vous dites : « Si la situation du pays était, à cette heure, ce qu'elle était il y a six mois, sous le double rapport de la sécurité et de la paix, nous comprendrions qu'on vînt nous provoquer à la reconnaissance envers notre souverain Bienfaiteur. Que de sujets n'avions-nous pas alors de rendre grâces,

surtout, en nous comparant avec d'autres peuples, qui, sans être plus coupables que nous, sortaient d'être éprouvés, les uns par des inondations dévastatrices [1], les autres par les horreurs et par l'épuisement d'une des plus formidables guerres que la politique ait jamais allumées ! [2] Mais, quand le cri d'alarme a retenti dans nos montagnes, et que nous sommes, nous-mêmes, menacés d'une invasion étrangère, que vous parliez de dévouement, c'est bien ; que vous veniez secouer notre conscience, fortifier notre courage et notre confiance religieuse, c'est bien encore, ce serait même répondre à notre attente ; — mais est-il opportun, quand la patrie est sous les armes et que son sang va peut-être couler, de venir nous parler des bienfaits de Dieu et de nous convier à la reconnaissance?... »

Mes Frères, il me serait facile de répondre que les trésors de la munificence divine ne sont pas fermés pour nous parce que nous sommes menacés, menacés seulement, dans la possession de quelques-uns de ses dons, et qu'à l'heure où je parle nous en sommes encore comblés. Je pourrais vous ré-

[1] Les inondations du centre et du midi de la France.

[2] La guerre de Crimée.

pondre que l'un des fondements les plus solides pour appuyer votre confiance en Dieu, dans les conjonctures présentes, ce sont les témoignages signalés de sa protection dont votre passé est rempli, et que, par conséquent, j'aurais beau jeu à vous les rappeler pour affermir votre courage. Je pourrais, enfin, vous répondre que, pour des rachetés de Jésus-Christ, qui ont amarré leur navire au rocher de la vie éternelle, il n'est si grosse épreuve touchant à leurs intérêts terrestres, qui doive jamais refroidir la reconnaissance qu'ils doivent au miséricordieux Auteur de leur salut.

Mais je laisse ce genre de considérations, pour aller droit à mon but et vous dire toute ma pensée. Ce que vous appelez des malheurs publics, et, par exemple, les circonstances actuelles, qui sont fécondes en alarmes, en sacrifices, en périls, peut-être en douleurs plus poignantes, moi, j'y discerne des bienfaits de Dieu, et c'est à leur occasion que je vous dis avec saint Paul : *Soyez reconnaissants*. Pour le moment, c'est ma seule réponse à l'objection que vous m'avez faite.

Ne criez pas au paradoxe; la vérité n'est pas toujours vraisemblable. Ne taxez pas mon sentiment d'enthousiasme; chez moi, c'est une conviction ré-

fléchie. Pour la faire pénétrer dans votre cœur, je la discuterai de sang-froid, autant, du moins, que le comporte son objet et l'immense intérêt du moment où nous sommes. Toutefois, j'en conviens, c'est un point avancé de la soumission chrétienne, c'est l'héroïsme de la foi que je suis venu vous prêcher. Mais je pense que c'est à des Chrétiens que je m'adresse sous ces voûtes ; et la foi serait-elle, après la charité, le plus excellent des dons, si elle ne prétendait pas à faire de nous des héros ?

Grand Dieu ! c'est la cause de ta providence que je vais plaider à cette heure ! C'est ton amour que je dois faire resplendir dans tes apparentes rigueurs ! Mets donc ta vérité dans mon âme, et la pénétrante onction de ton Saint-Esprit sur mes lèvres ! Ainsi soit-il !

Expliquons-nous d'entrée sur la nature et sur les manifestations extérieures du sentiment que je voudrais vous inspirer ou fortifier en vous aujourd'hui.

Qu'est-ce que la reconnaissance, la reconnaissance de l'homme envers Dieu ? — Ne la confondez pas avec la joie, qui remplit l'âme tout entière, l'agite, la trouble, en déborde, et dont l'essence est de se produire au dehors. — Ne l'assimilez pas non plus à l'action de grâces, que des vœux exaucés font

jaillir du cœur et des lèvres. On peut être reconnaissant sans le dire, et surtout sans en faire bruit. Même quand il est vrai, profond et réfléchi, ce sentiment souvent se voile; c'est un des éléments de la *vie cachée en Dieu*. On peut être reconnaissant, tout en étant inquiet et triste; reconnaissant d'une intention bienfaisante et affectueuse, triste, peiné des conditions sévères sous lesquelles cette intention s'accomplit. Ce sentiment n'exclut pas même la souffrance actuelle causée par celui qui en est l'objet: on peut crier sous le fer qui vous martyrise un membre, et bénir en son cœur l'opérateur bon et habile qui le manie pour votre guérison; on peut pleurer au tombeau de Lazare, et remercier Dieu qui a permis sa mort pour que la foi des faibles soit affermie par sa résurrection.

Ce peu de mots aura suffi, j'espère, pour vous réconcilier avec mon sujet, pour dissiper la défaveur ou la surprise avec laquelle vous l'aviez peut-être accueilli. Et maintenant, abordons-le de face. J'ai affirmé que les malheurs publics sont des bienfaits de Dieu pour un peuple chrétien, et qu'à ce titre, les malheurs doivent être reçus, soufferts, avec reconnaissance. C'est ma tâche de le démontrer.

Affirmer cela, c'est d'abord proclamer implicite-

ment le fait d'une direction positive de Dieu dans les événements d'ici-bas, en tant que voulus ou permis par lui; c'est professer la doctrine de la Providence dans sa plus grande étendue, et appliquée, sans réserve aucune, à tout ce qui compose la vie des individus et des peuples.

Et c'est bien là notre pensée, c'est là notre point de départ dans la démonstration qui nous incombe. La doctrine de la Providence, ainsi entendue, n'est pas, pour nous, une hypothèse plus ou moins probable; elle est un point de foi, le résumé des enseignements révélés, et, si j'ose ainsi dire, la substance de la révélation elle-même. Oui, le Dieu unique et personnel, qui possède éternellement en lui et par lui la perfection absolue, notre adorable Dieu, qui a créé le monde, *agit continuellement* dans le monde, dans les plus minutieux détails comme dans les grands traits de l'ensemble de ses ouvrages, et la permanence de l'Univers n'est que la création qui se continue, pour amener, dans les périodes successives du temps, la réalisation, complète une fois, de la pensée éternelle de Dieu. Il compte tous les cheveux de nos têtes, comme il maintient la mer dans les bornes qu'il lui a posées; il couche les hommes au sépulcre, comme il éteint les astres dans l'espace;

il lâche la bride aux passions populaires, comme il suscite quelquefois des forts pour les enchaîner ; il choisit Nébucadnetzar pour abaisser Jérusalem, comme il envoie Jonas pour sauver Ninive, et Daniel pour consoler les exilés de Babylone ; il gouverne l'Eglise comme la nature ; il maîtrise les cœurs comme il commande aux éléments, et les atomes ou les mondes, qui lui servent à manifester sa gloire, pèsent également dans sa main.

Cette doctrine, je le sais, étonne notre faible raison. Par tous les côtés elle la dépasse ; aussi n'est-il aucune objection qu'elle n'ait soulevée, aucune argumentation sophistique que, depuis Job jusqu'à nos jours, le désespoir ou l'incrédulité n'ait produite en croyant l'ébranler. Mais ces traits ne peuvent l'atteindre ; mais les ombres qui nous l'obscurcissent n'en diminuent ni la magnificence, ni la nécessité : elle n'en est pas moins saisissante pour l'imagination, douce et consolante au cœur, indispensable aux opprimés, le refuge de tous ceux qui souffrent, et, ce qui est plus concluant encore en faveur de sa vérité, elle rayonne d'un bout à l'autre de la Bible, elle y est en corps et vivante, car la Bible n'est, en réalité, autre chose que les fastes de la Providence rédigés en langage humain... Cette doctrine, Chré-

tiens, c'est la vôtre, et le sujet de ce discours n'en est qu'un des côtés les plus intéressants.

Il importe pourtant de le dire, quoique, entre nous, ce soit sous-entendu. En mêlant Dieu à tout, en le maintenant au timon du monde pour en régler les mouvements et la marche, je n'entends amoindrir en rien le fait de la libre volonté de l'homme, je ne prétends pas lui ôter sa part d'influence dans les événements qui affermissent ou qui poussent aux abîmes les sociétés humaines; je n'affaiblis, par conséquent, en rien la responsabilité redoutable qui pèse sur la tête des fauteurs des malheurs publics. Dieu mène l'homme, mais celui-ci s'agite en vertu du *vouloir* et du *faire* qui le constituent un être moral, et, s'il use mal de ces dons, le bien que Dieu tire, tôt ou tard, de ce mal, n'empêchera pas que le méchant ne reste comptable de ses méfaits. Ainsi, l'orgueil, la vanité, la soif et l'enivrement du pouvoir, qui ont poussé tant de rois dans de folles guerres, les accusent au tribunal de Dieu comme devant l'histoire, et, ni les grands résultats sociaux que Dieu a souvent fait sortir de ces sanglantes entreprises, ni tant de sacrifices inconnus et de traits de résignation héroïque, enfantés par ces expéditions, ne sauraient absoudre ces princes des flots de sang et de larmes qu'elles ont fait verser.

Nous laissons donc à l'homme la responsabilité de ses actes, comme nous réclamons pour Dieu la plénitude de son souverain empire.

Toutefois, je conviens qu'en ce qui précède je n'ai pas encore avancé d'un pas dans la démonstration de ma thèse : ces deux points établis ne prouvent pas que les malheurs publics soient des bienfaits de Dieu, et qu'un peuple chrétien doive en être reconnaissant à ce titre. Nos preuves, mes Frères, les voici. Nous les tirons de nos Saints Livres et de l'expérience.

1. J'invoque, en premier lieu, l'autorité de nos Saints Livres. Ils sont remplis de déclarations positives, qui représentent les afflictions de tout genre qui pèsent sur les particuliers et sur les nations, ou comme des avertissements que Dieu leur adresse pour les arrêter sur la mauvaise route où leur aveuglement les entraîne à leur perte, ou comme des épreuves qu'il destine à les élever sur l'échelle de la moralité et de la vertu. Dieu ne châtie jamais pour la vaine satisfaction de punir, pour donner cours à sa *colère* ou pour apaiser sa *vengeance*. Si ces expressions se rencontrent dans les Écritures, si les prophètes de l'ancienne alliance les laissent fréquemment

tomber de leur plume, c'est qu'ils étaient forcés d'employer des images frappantes, et de symboliser humainement, pour un peuple grossier encore, des idées morales qui ne l'auraient pas atteint autrement. Mais, plus on cherche à démêler ce qui se cache sous le voile de ces métaphores, plus on découvre aussi la miséricorde sous l'apparence des rigueurs, plus on discerne, dans l'enchaînement des dispensations divines elles-mêmes, un plan que l'amour éternel a conçu, et que l'amour travaille à réaliser, au travers des obstacles que le péché des hommes ne cesse jamais d'y apporter.

En effet, voulez-vous savoir comment s'ouvre cette longue préparation à l'Évangile durant laquelle l'Éternel se montre souvent sous la figure d'un Maître courroucé et inexorable? Elle s'ouvre par un mystérieux entretien entre Dieu et Moïse, où ce saint homme demande à l'Éternel de lui montrer sa gloire, et où l'Éternel lui répond : *Je vais faire passer devant toi ma bonté.* Et savez-vous comment se clot l'économie de grâce que la première avait laborieusement enfantée? Elle se clot par la mort du Juste, que saint Paul a commentée ainsi : *Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique au monde, afin que quiconque croirait en lui ne périt*

point, mais obtînt la vie éternelle... Entre ces deux termes extrêmes, je le demande, y a-t-il place pour des rigueurs stériles, pour des sévérités malveillantes ou seulement gratuites? Est-il, après cela, possible de supposer que Dieu châtie ses enfants autrement que comme un bon père? qu'il soit mu par un autre mobile que leur bonheur? et que sa gloire puisse dépendre d'eux autrement? Non, non : *S'il nous châtie, il nous châtie pour notre bien, et pour nous rendre participants de sa sainteté. Tout châtiment semble d'abord un sujet de tristesse et non pas de joie; mais il fait recueillir à ceux qui ont été ainsi exercés les doux fruits de la justice. Tenez donc,* c'est toujours la Bible qui parle, *tenez pour le sujet d'une joie parfaite, quand vous serez affligés; car l'épreuve de votre foi est destinée à produire la patience et une espérance qui ne confond point.*

Mais, dites-vous, c'était peut-être en vue d'afflictions légères, que les apôtres prêchaient cette doctrine à leurs disciples? Non, au contraire; l'existence des premiers chrétiens était pleine de privations de tout genre, chargée de tribulations et de croix. C'était le temps où les disciples du crucifié de la veille avaient, chacun, leur calvaire à gravir, sous l'aiguillon de cet appel du Maître : *Si quelqu'un*

veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, se charge de sa croix et me suive. C'était le temps, où, se conformant à cet ordre, *ils quittaient*, en effet, *leurs maisons, leurs champs, leurs frères et leurs sœurs, leurs enfants, leur père et leur mère,* pour confesser Jésus devant le monde, et pour souffrir comme lui-même avait souffert.

Eh! mes Frères, l'Apôtre, qui, dans des temps pareils, osait demander à ses frères d'*être reconnaissants* envers Dieu, convaincu qu'il était que ces choses, dures à la chair et au sang, tourneraient une fois à leur bien véritable, cet Apôtre avait lui-même plus que de la gratitude pour ses afflictions personnelles : il s'en réjouissait, il en tirait gloire ; je puis dire, sans exagération, qu'il mesurait l'amour de Dieu pour lui au nombre et à l'intensité de ses épreuves... et je ne sais, en vérité, lesquelles lui ont été épargnées. « *Il me semble*, écrivait-il aux Corinthiens, *que Dieu nous a placés au dernier rang des hommes, nous donnant en spectacle à l'univers, comme des gens dévoués à la mort : nous sommes en butte au mépris ; nous souffrons la faim et la soif ; nous sommes souffletés, errants et sans demeure ; on nous outrage, on nous persécute, on nous a traités jusqu'ici comme la balayure du monde et comme le rebut de la terre.....*

Mais n'importe ! *Dieu, qui est fidèle, ne voudra pas que nous soyons tentés au delà de nos forces ; nous poursuivons avec constance la route qui nous est proposée ; nous ne sommes, en rien, effrayés par nos adversaires ; tout au contraire, nous tressaillons de joie, parce que nous savons que nous ne souffrons avec Christ que pour être glorifiés avec lui.*

Chrétiens, je ne commente pas ces paroles; elles s'expliquent assez d'elles-mêmes. Je ne prétends pas mesurer l'homme qui les a écrites ; toute comparaison entre ce géant et nous nous prêterait trop à rougir... Je me borne à vous demander, non pas si Saul de Tarse eût grandi jusque-là, quand il n'aurait pas été converti sur le chemin de Damas, mais si Paul, miraculeusement amené à la foi chrétienne, aurait été l'apôtre et le chrétien que vous savez qu'il fût, quand sa vie aurait été paisible, sans traverses, sans épreuves, sans amertumes. Je n'ai point de doute sur votre réponse : donc, ses afflictions furent pour lui des bienfaits de Dieu.

Ce que nous disons de saint Paul n'est pas moins vrai de l'Église elle-même, et est également certain pour quiconque connaît un peu son histoire. C'est aux contradictions sans nombre qu'elle endura dans son premier âge, qu'elle fut redevable de la solide

gloire dont elle se couvrit alors. Les vertus angéliques dont se tressa sa couronne ne furent si brillantes et si pures que parce qu'elles passèrent au creuset du malheur. Moins dépouillée, croyez-le, l'Église aurait été moins humble; moins opprimée, elle eût été moins patiente; moins repoussée par les grands de la terre, elle aurait eu moins de confiance en Dieu, et, si on ne l'eût pas persécutée, elle n'aurait pas eu de la charité jusqu'à prier pour ses bourreaux.

Eh! de quand date la déchéance de l'Église, sinon de l'ère de sa prospérité? C'est quand on rompit ses liens pour la faire asseoir sur le trône, que la ferveur de sa jeunesse commença à se refroidir; c'est quand elle eut, dans l'empire, sa part d'hommages, de richesses, d'honneurs et de puissance, que sa robe, jusqu'alors sans tache, perdit peu à peu sa blancheur; ce fut sous la délétère influence d'une oisive et énervante sécurité, que s'affaiblirent, en elle, une à une, les vertus qu'elle avait reçues du baptême de feu de son berceau; et les jours de son histoire, où ces vertus reparurent en elle, furent des jours de souffrance et de deuil, où Dieu semblait se montrer sévère pour elle.

Enfin, mes Frères, ce que l'histoire de l'Église chrétienne atteste avec force, celle des peuples ne

le proclame pas moins haut. Où sont-ils, ceux qui ont pu tenir contre la paralysante influence d'une prospérité que n'aient interrompue ni fléaux, ni secousses, ni menaces à leur indépendance, ni luttes pour la conquérir, ni guerre ou préparatifs de guerre pour la défendre? Comme l'eau des marais se corrompt faute d'être agitée, la moralité des peuples s'enva, si le vent de l'adversité ne trouble pas, de temps en temps, leur apathie; l'âme s'endort dans ce qu'on nomme le bonheur; les fibres du devoir s'énervent, la conscience s'assoupit, l'égoïsme gagne de proche en proche, la chair triomphe, les sens épuisent la vitalité de l'âme; par suite, un travail de dissolution s'opère sourdement dans le corps social, et, si quelque éclat de tonnerre ne vient tirer ce peuple de sa torpeur funeste, ou il se détruira de ses propres mains, ou il se laissera lâchement absorber par un autre peuple plus vivant que lui. Les quarante ans de prospérité continue, dont les Israëlites jouirent sous le second des Jéroboam, achevèrent de développer, dans leur sein, les germes malfaisants que son aïeul impie y avait déposés, et amenèrent l'époque d'anarchie sanglante qui ouvrit le cœur de ce royaume aux armes de Salmanazar. Jamais règne ne fut plus glorieux et plus paisible que celui de Salomon, et, cependant, la ruine

de Jérusalem et du temple fut, deux siècles plus tard, le fruit amer que ce prince avait follement semé dans l'ivresse de sa puissance et de sa gloire.

Mais, mes Frères, la Providence tire le bien de l'excès du mal. Dans les desseins de Dieu sur son peuple, le crible douloureux où il le fit passer, l'invasion, la guerre, la prise de la cité sainte, l'exil dans des plages lointaines, furent des rigueurs nécessaires pour arracher les Juifs à leur fatal aveuglement; tout cela ne fut pas autre chose que des sévérités apparentes déployées pour le convertir, et pour le replacer au rang où il aurait la gloire de donner un jour au monde le Messie qui devait le sauver.

Ah! mes Frères, au point de vue où notre foi nous place, n'étaient-ce pas là des bienfaits?... Et si la folle obstination des hommes contraignit l'Eternel à user avec eux des moyens les plus énergiques, ces moyens mêmes, que le succès couronna, ne proclament-ils pas sa bonté en justifiant sa providence?

Il n'est donc pas possible, c'est la conclusion qui ressort de tout ce qui précède, d'attribuer à Dieu, dans ses dispensations, même les plus sévères, envers les particuliers et les nations, d'autre objet que leur bien, d'autre mobile que l'amour; et, de quelques obscurités que certaines faces de cette doctrine

demeurent voilées à nos regards, elle est, par d'autres côtés, assez lumineuse pour s'imposer à nous avec le cachet de la certitude.

II.

Devant les enseignements de la Bible, le croyant ne peut donc contester que les malheurs sont des épreuves bienfaisantes dont l'homme doit être reconnaissant envers Dieu.

Oui, c'est pour nous un point de foi, dites-vous; mais nous voudrions mieux comprendre comment s'obtient le résultat voulu par la bonté céleste, et, en particulier, nous nous sentirions plus disposés à la reconnaissance, si nous pouvions voir nettement quels sont les biens, les réels avantages, qu'une nation chrétienne peut recueillir des malheurs publics. Mes Frères, c'est l'expérience qui vous l'apprendra.

1° Chez une nation où toute foi n'est pas éteinte, le premier effet des malheurs publics est de retremper les caractères. Beaucoup de causes tendent à les amollir, beaucoup de fâcheuses influences concourent ensemble à les énerver : la préoccupation trop exclusive de ses intérêts privés, l'aisance générale, la vie élégante et facile, la sécurité prolongée, les plaisirs, même les plus honnêtes, quand ils

sont devenus nécessaires, et qu'ils forment le tissu de l'existence dont ils ne devraient être que la broderie. Ah! ne le savons-nous pas par nous-mêmes! Ce qui est le plus menacé, dans une vie ainsi faite et où je ne suppose rien de gravement coupable, c'est la force morale et le sentiment du devoir. Ces éléments de tout caractère estimable, ces qualités de toute âme un peu noble et vraiment chrétienne, se développent surtout dans la lutte; il leur faut des contradictions pour grandir; et, comme c'est sur un sol rebelle et dans les régions des orages que l'on voit le chêne des montagnes se couvrir de branches noueuses et pousser de fortes racines, de même, il faut aux peuples une vie un peu rude, des accidents et des alarmes, des occasions de dévouement et de sacrifices, pour valoir quelque chose et se couronner de vertus.

Tel est l'effet ordinaire des malhenrs publics, lorsque la nation qu'ils atteignent possède encore assez de sève religieuse pour réagir sous le stimulant du remède. Ils ont alors, à cet égard, un effet précieux auquel n'échappent que ceux des citoyens chez qui l'égoïsme a déjà glacé le cœur. Chez tous les autres, la sensibilité s'est réveillée et prend son objet hors du *moi;* elle est pressée d'agir, elle s'est affranchie

de ses hésitations paresseuses ; elle rejette ses petits calculs ordinaires, elle étend son échelle, et, selon le besoin et les circonstances, elle se répand avec énergie, ou sous la forme d'abondantes largesses, ou sous celle des dévouements personnels. Le mot d'ordre n'est plus : « Ma convenance, mes goûts, mon bien-être, mes habitudes, ma famille. » Le mot d'ordre, c'est : « Mon devoir, » mon devoir envers les victimes de cette grande catastrophe, mon devoir devant l'épidémie qui menace de décimer la population, mon devoir envers le pays menacé dans son indépendance, et qui réclame le cœur et le bras de tous. Ah ! croyez-vous qu'un peuple puisse sentir, parler et agir de la sorte, sans qu'il y ait profit, profit, acquis déjà, pour sa moralité? Croyez-vous que, lancé et maintenu un peu longtemps dans une telle atmosphère, l'esprit public ne s'y imprègne pas d'éléments salubres qui contribuent à la santé des mœurs ? Croyez-vous que des devoirs pénibles acceptés avec satisfaction, des habitudes de plaisir remplacées, sans regret, par une vie dure et des privations journalières, des séparations de famille accomplies sans murmure, des dangers affrontés avec calme et avec courage, des bras, des cœurs offerts au salut commun avec entraînement et avec joie, croyez-vous que

tout cela glisse sur l'âme d'un peuple sans y laisser de trace, et que la trempe de son caractère n'en retienne pas quelque chose? Ah! ce sont des semailles qui attirent les rosées du ciel! Ah! tenez pour certain que Dieu fait mûrir, tôt ou tard, d'abondantes moissons, sur les champs où ces semences sont jetées!

2° Chez un peuple chrétien où le principe de la vie religieuse existe encore, le second effet des malheurs publics est de cimenter l'union, ou de ramener la concorde.

Inutile de vous rappeler la valeur de ces biens; inutile d'insister sur la nécessité de ces vertus pour toute communauté qui invoque le nom de Jésus. Hélas! qu'il en est peu qui s'abritent, de fait, sous ce nom charitable, et qui ne donnent jamais de démenti à leur religion sous ce rapport. Mais, viennent les malheurs publics, et la divine charité du Maître se rallume au cœur de ses disciples. Ils se reconnaissent pour frères, et l'harmonie tend à se rétablir entre eux. Une grande pensée commune distrait des préoccupations envieuses; un grand intérêt général repousse au second plan des intérêts mesquins ou secondaires, sur lesquels on s'était divisé; beaucoup d'hommes, qui vivaient depuis longtemps éloi-

gnés ou affectaient de ne se plus connaître, se trouvent rapprochés pour concourir au même but; ils y apportent le même zèle, ils sont mus du même sentiment, ils ont les mêmes vues au cœur, ils s'accordent, ils se consultent, ils se complètent les uns les autres pour les mêmes travaux; et tout cela se fait au nom de tous, pour l'avantage, pour la consolation, pour la sûreté, pour le salut de la mère-patrie que Dieu leur a donnée à tous, et qu'il les appelle tous à défendre et à servir. Évidemment, l'effet inévitable d'une situation pareille doit être de rapprocher beaucoup de cœurs, de dissiper bien des préventions, de faire oublier bien des torts, d'apaiser bien des ressentiments, si, même, l'on n'éprouve pas le besoin de les offrir en holocauste à la patrie, qui ne sera forte que si ses fils sont unis, et à Dieu, qui ne la couvrira de son bras que s'il voit la concorde y régner.

3. Oui, l'on a vu, dans des temps critiques, des peuples capables d'accomplir, sous une forte émotion religieuse, des sacrifices à la paix publique, que tout autre motif aurait été impuissant à obtenir.

C'est que, mes Frères, c'est un troisième résultat

des malheurs publics d'élever les pensées en haut et de faire souvenir de Dieu. Notre foi est si faible, notre imagination si terre à terre, que nous perdons facilement la trace du chemin du ciel ; il nous faut des secousses et la lueur des éclairs pour la retrouver. Ce n'est pas assez que Dieu nous parle le langage persuasif de ses faveurs sans cesse renouvelées : tandis que le prophète Élie, au désert d'Horeb, reconnut sa présence au son d'*un vent doux et subtil*, nous, au contraire, il faut que les éléments se déchaînent et que la foudre gronde, pour que nous y soyons attentifs. Les effets éclatants de sa puissance sur nos têtes, les eaux qui se débordent et qui ravagent des contrées entières, les cieux sans pluie et sans rosée, la mortalité parcourant la terre, nos Alpes s'ébranlant sur leurs bases et menaçant de s'entr'ouvrir pour engloutir leurs habitants, voilà les jeux de son pouvoir qui nous font mesurer notre néant, pour remonter jusqu'à Celui qui seul est grand, et dont nous sentons alors que l'appui nous est nécessaire pour ne pas périr.

Mais c'est, en particulier, quand Dieu permet qu'un peuple, comparativement petit et faible, soit injustement menacé par un plus puissant adversaire, qu'on voit le sentiment religieux s'y réveiller avec force, et la confiance en Dieu, compagne du bon

droit méconnu, exalter le courage et fortifier tous les cœurs. Alors, ceux qui ne peuvent offrir leurs bras, offrent leurs ardentes prières; les sanctuaires s'ouvrent extraordinairement, les fidèles s'y pressent, les indifférents se réchauffent et participent à la dévotion générale. Alors, on aime à se rappeler les témoignages de la protection divine qu'on a déjà reçus dans des crises analogues; on se les raconte avec une pieuse émotion; on évoque avec gratitude le souvenir des anciens jours, on répète les noms historiques, symboles des délivrances nationales; en s'inspirant du courage de ses ancêtres, on s'inspire aussi de leur piété, et l'on invoque avec ferveur le Dieu de la patrie, qu'ils invoquaient eux-mêmes, dans la détresse pour être secourus, et, après la victoire, pour l'en bénir et lui en faire hommage.

4° Enfin, mes Frères, quand un peuple chrétien est ainsi rapproché de Dieu par l'ébranlement que lui imprime une grande épreuve, il est aussi plus favorablement disposé pour s'inspirer des autres vérités de la religion, et pour se montrer aussi empressé à les accueillir qu'il s'en montrait naguère oublieux ou insouciant. Le vrai but de la vie présente, le pourquoi des souffrances, le secret de la mort, la destinée de l'hom-

me au delà, tous ces mystères se dégagent des voiles qui les obscurcissaient, et s'expliquent, pour lui, par les assurances de vie à venir que le christianisme nous donne, et qu'il embrasse alors avec avidité. Ce qu'il implore, ce qu'il ose espérer de Dieu pour la terre, le fait penser à ce que Dieu tient en réserve ailleurs; et la fragilité des biens les meilleurs de ce monde, qui le fait recourir à Dieu pour les conserver, lui démontre avec évidence la supériorité des biens célestes, seuls solides et permanents.

Eh! gardez-vous de croire que ces aspirations religieuses, ces pressentiments d'immortalité, risquent de désintéresser personne de la cause qui se débat; bien moins encore, d'attiédir le courage ou d'affaiblir le dévouement de ceux qui doivent la servir. Non, non; jamais la patrie terrestre ne sera mieux servie que par ceux qui la servent en vue de la patrie d'en-haut; nul citoyen ne donne plus de garanties qu'il fera jusqu'au bout son devoir, dans les Conseils ou sur les champs de bataille, que celui qui porte sur son cœur sa lettre de bourgeoisie céleste, que celui qui se sait cohéritier du Maître qui a dit: *Celui qui voudra sauver sa vie la perdra; mais celui qui l'aura perdue pour l'amour de moi la retrouvera, et je le ferai asseoir sur mon trône.*

Est-il besoin, mes Frères, d'en dire davantage pour vous dévoiler pleinement le dessein de Dieu dans les malheurs publics que sa providence permet ou envoie, et pour vous amener à discerner son amour au travers de sa sévérité? Il veut retremper, dans les consciences, le sentiment affaibli du devoir, et rendre ainsi de l'énergie aux caractères; il veut cimenter ou rétablir la concorde; il veut ranimer la piété dans les âmes; il veut tourner vers lui les vœux et les pensées, et rappeler que la patrie terrestre n'est que l'ombre d'une autre patrie meilleure dont toutes ses dispensations ont pour but de nous rendre dignes. Voilà ce que la bonté de Dieu se propose, quand il fait passer un peuple chrétien par l'épreuve des malheurs publics; voilà ce qui lui donne droit alors à la reconnaissance de ce peuple.

Et voilà, mes Frères, je rends grâce à Dieu de pouvoir le dire, voilà ce que l'épreuve a commencé à produire chez nous. Oui, la Suisse est entrée dans les voies de la Providence; elle a entendu, compris son appel; elle y a répondu déjà, loyalement, chrétiennement; elle a offert, elle offre, à cette heure même, un grand et touchant spectacle de concert et

de dévoûment. Elle a donc de puissantes raisons d'être reconnaissante envers Celui qui l'a contrainte, en quelque sorte, en laissant s'ouvrir devant elle des perspectives menaçantes, à revêtir les sentiments et à pratiquer les vertus bienséantes à toute nation qui porte la croix sur ses étendards.

Ah! ne vous méprenez pas sur ma pensée! Dieu me garde de vous louer dans cette chaire! Je ne rappelle ce qui s'est fait de bien sous la verge, que pour rendre gloire à Celui qui procure les occasions de bien faire, et qui y incline secrètement les cœurs.

Eh! comment ne pas lui donner gloire, en voyant l'élan universel qu'a provoqué le premier signal du danger? en voyant que chacun, selon sa profession, sa fortune, son sexe, son autorité ou sa dépendance, a voulu subvenir, de son mieux, aux rudes exigences de la situation, et ne considérer cette situation que par le côté des devoirs qu'elle impose à tous? Comment ne pas bénir la main suprême qui nous administre l'épreuve, en voyant la disposition de charitable prévoyance, l'esprit de bienveillance mutuelle et de fraternelle entente pour le bien commun qu'elle a développé chez tous? en voyant, à la place des rivalités politiques et des méfiances tenaces qui navraient depuis longtemps la patrie, un tel concert dans les

vues et dans les mesures, que vous en êtes étonnés vous-mêmes d'après ce que vous connaissiez des dispositions de la veille, et que l'Europe, qui nous regarde, a peut-être changé ses plans, en apprenant que nous sommes unis?

Comment ne pas bénir la main de Dieu des malheurs qu'elle tient suspendus sur notre tête, quand, sous l'impression que cette menace lui a causée, la Suisse a tourné en haut son regard, et s'est souvenue de Dieu pour lui rendre l'honneur qui lui est dû? Quand, d'une même voix, ses magistrats, ses généraux, ses assemblées ont, naguère, placé solennellement le pays sous sa protection souveraine, quand ils ont déclaré, à la face du ciel et des hommes, attendre son salut de Lui, et que l'émotion de leur langage attestait leur sincérité? [1]

Comment, enfin, ne bénirais-je pas «*la verge et Celui qui l'a assignée*,» quand on peut reconnaître, à des indices nombreux et sûrs, qu'un sentiment de foi religieuse circule dans les rangs de l'armée qui va défendre la frontière, que, si la résolution et le calme distinguent nos jeunes soldats et leurs chefs, ce n'est pas, seulement, parce que l'honneur les conduit et qu'ils se sentent forts de la justice de leur cause,

[1] Voyez la note à la fin du sermon.

mais c'est, bien plus encore, parce qu'ils se sont souvenus, au départ, en prêtant leur serment, qu'ils allaient à la place où Dieu voulait qu'ils fussent, et que, s'ils doivent remplir leur devoir au prix de leur vie, Dieu couronnera leur dévouement dans son ciel?

Et suis-je donc le seul qui interprète ainsi les dispensations de la Providence? Suis-je le seul qui en éprouve une reconnaissance sérieuse? Est-ce moi qui prends, aujourd'hui, l'initiative pour l'en bénir? Oh! loin de-là : c'est, au milieu de vous, une impression générale; je ne suis que l'organe de ce qui se répète partout, entre amis, dans les discours officiels, jusque dans les feuilles publiques. Oui, sous l'empire de la crise que nous traversons, il se fait déjà, dans les âmes, une fermentation morale qui tend à nous améliorer, comme nation, en nous rendant individuellement plus chrétiens, une fermentation que la prospérité n'aurait jamais eu la vertu de produire ; il se fait, dans les cœurs, un travail qui, s'il se continue, peut exercer l'influence la plus heureuse sur notre destinée, et qui prouvera, une fois de plus, que le Dieu de nos pères est encore et veut être toujours notre Dieu.

Bénissons donc sa main, quand il la lève pour frapper, comme lorsqu'elle s'ouvre pour se répandre sur nous en largesses! Bénissons-la toujours, dans la

persuasion invincible, et que notre exemple confirme, que *toutes choses,* comme dit l'apôtre, pauvreté et richesse, maladie et santé, disette et abondance, la paix, la guerre, la vie et la mort elle-même, *concourent ensemble,* sous le gouvernement de sa providence, *au bien de ceux qui aiment Dieu!*

Oui, nous te bénissons, Seigneur, oui, nous sommes reconnaissants de la tribulation présente et des maux que tu sembles nous faire; oui, nous discernons maintenant ton amour, et nous adorons ta bonté dans l'épreuve que tu nous dispenses. Rends-la salutaire à ton peuple, sans que tu sois forcé de l'aggraver encore! *S'il est possible*, reprends de nos mains cette coupe, avant que nous l'ayons vidée.... Mais, avant tout, *que ta volonté soit faite!* Et si tu jugeais bon d'appesantir ton bras, de demander plus de sacrifices encore, ah! nous avons cette espérance en toi que tu nous donneras d'avoir assez de foi, d'être assez forts, assez intelligents de nos vrais intérêts, assez soumis et assez confiants dans ta sagesse, assez animés de l'esprit de Celui qui but pour nous, jusqu'à la lie, la coupe que tu lui avais donnée à boire, pour que nous fassions notre devoir jusqu'au bout, et que nous bénissions, jusqu'à la mort, ta volonté tout entière! Ainsi soit-il!

Note.

Je saisis avec empressement l'occasion qui se présente de réunir ici quelques documents officiels, quelques fragments de pièces justificatives des assertions qu'on vient de lire. Ces documents reporteront nos lecteurs suisses à cette époque solennelle, où le mouvement militaire de notre pays était profondément mêlé d'un sentiment à la fois national et religieux. Il n'est pas dans mon intention de reproduire tout ce qui a été écrit ou fait alors sous cette inspiration ; je me borne à ce qui m'a paru le plus saillant et m'a le plus impressionné, dans le temps.

I. Discours prononcé par M. Martin, président de l'Assemblée Fédérale, à l'ouverture de la session extraordinaire, le 27 décembre 1856.

Après avoir exposé brièvement le motif de la convocation, à savoir, la menace faite par le roi de Prusse d'imposer par la force des armes l'élargissement des prisonniers neuchâtelois qu'il n'avait pu obtenir à l'amiable, M. Martin continue en ces termes :

.....« Devant cette mesure, l'opinion de la Suisse ne pouvait être douteuse. A la première nouvelle, un même cri s'est échappé du cœur de tous les enfants de la patrie, un unanime élan d'enthousiasme a montré que le peuple suisse n'a pas dégénéré, qu'il est digne encore de ses ancêtres, de la liberté. Constatons avec joie que, partout, peuples et gouvernements sont animés du plus ardent patriotisme, et sont prêts à tous les sacrifices pour la défense de notre indépendance. Quelle que soit l'opinion politique, tous sont unis dans une même pensée, celle du danger de la patrie.

« Ces jours ne sont pas une des pages les moins glorieuses de notre histoire; car jamais on ne vit un dévouement aussi grand, aussi spontané, aussi unanime. Heureux le pays qui peut ainsi compter sur ses enfants !

« D'ailleurs, la cause pour laquelle nous devons combattre est une cause noble et sainte, c'est celle de la liberté, de l'indépendance nationale, de la patrie ; c'est le principe de la souveraineté du peuple, sur lequel reposent nos constitutions, luttant contre le principe suranné du droit divin, appuyé sur les traités de 1815, maintes fois déchirés par notre adversaire qui les invoque aujourd'hui.

« Les circonstances sont graves, sans doute ; mais ayons confiance dans notre bon droit, dans la justice de notre cause, dans le Dieu de nos pères, qui a déjà si souvent, si miraculeusement protégé la Suisse.

« En présence du danger de la patrie, oublions nos divisions, nos querelles de partis, nos querelles d'intérêts; suivons l'exemple que nous donnent nos concitoyens; rangeons-nous tous sous la même bannière; soyons unanimes dans les décisions que nous aurons à prendre. Soyons unis, et nous serons forts.

« Montrons à l'étranger ce que peut une nation, petite, mais soutenue par l'amour de la liberté et de la patrie, et par l'union de tous ses enfants.

« Sachons garder dans nos délibérations le calme, la dignité qui conviennent à une assemblée de représentants d'un peuple libre : évitons tout ce qui pourrait paraître de la jactance, toute parole inutile : ce sont des actes qu'il faut à la patrie.

« Prenons des décisions empreintes de l'énergie républicaine ; ne reculons devant aucun sacrifice; c'est le plus sûr moyen de garantir notre liberté, de maintenir notre indépendance, de sauver la patrie. Nous savons que le peuple entier marche avec nous. Nous sommes arrivés à une des crises où il s'agit pour la Suisse de son existence nationale. Veuille le Dieu de nos pères nous donner d'en sortir avec honneur! Et si le danger venait à passer, puisse cette crise avoir contribué à affermir toujours plus la concorde entre tous les fils de la patrie, le patriotisme de ses enfants!

« Dieu protége la Suisse! Dieu bénisse la Suisse! »

II. Serment du général en chef, M. Dufour, nommé, dans la séance de l'Assemblée fédérale du 31 décembre, par 130 suffrages sur 140 votants.

Le président de l'Assemblée, M. Escher, de Zurich, adressa à M. Dufour l'allocution suivante, avant de l'appeler à prêter le serment de sa charge :

Monsieur le Général,

« L'Assemblée vient de vous placer à la tête de notre valeureuse armée. Cet appel vous est adressé dans un moment critique. Tous nous sommes pénétrés de la pensée de la grande mis-

sion qui vous attend; mais, tous aussi, nous avons la ferme confiance que vous serez, si l'heure du combat arrive, à la hauteur de votre mission : vous l'accomplirez dans le sentiment de la bonne cause à la défense de laquelle vous êtes appelé.

« ..... Général, vous accomplirez votre mission, en étant soutenu et encouragé par la force de l'opinion publique de l'Europe et de tout le monde civilisé. Cette opinion, elle aussi, est une grande puissance, et, dans son incorruptible justice, elle prend de toutes parts, et toujours plus ouvertement parti pour nous.

« Vous accomplirez votre mission, porté par l'union glorieuse qui règne dans notre peuple et dans notre armée. Il y a neuf ans que vous vous trouviez aussi à la tête de l'armée fédérale; mais quelle différence dans l'époque d'alors et dans celle d'aujourd'hui ! Alors un devoir pénible vous commandait de tirer l'épée contre des Confédérés, et aujourd'hui les citoyens de tous les cantons de notre Suisse se pressent fraternellement, prêts à tous les sacrifices, sous sa bannière maternelle, à la croix blanche sur le sang rouge, que l'Assemblée fédérale vient, à cette heure solennelle, de confier en vos mains.

« Enfin, Général, vous accomplirez votre mission sous la protection puissante du Dieu de nos pères, dont la grâce tutélaire a, pendant des siècles, régné miséricordieusement sur notre patrie. C'est les yeux fixés sur Lui, qui est aussi un puissant refuge pour le faible et le petit, que je vous invite à prêter devant nous le serment de général, que le Chancelier de la Confédération va vous lire. »

Formule du serment.

« Le général en chef jure d'être fidèle et loyal envers la Confédération suisse ; d'en procurer l'avantage et d'en détourner le dommage ; de protéger et de défendre de tous ses moyens, soit

personnellement et au péril de sa vie, soit avec les troupes qui lui sont confiées, l'honneur, l'indépendance et la neutralité de la patrie ; de se tenir strictement attaché aux instructions qui lui sont données, et de se conformer inviolablement et en toutes choses aux ordres des autorités fédérales. »

Le général en chef a répété les paroles suivantes :

« Le serment qui vient d'être lu, je le tiendrai et l'exécuterai fidèlement et sans fraude. Je le jure au nom du Dieu tout-puissant, et comme je désire qu'il me fasse grâce ! »

Quelques heures plus tard, en faisant ses adieux au Conseil Fédéral, le général a dit, en présence d'une foule immense :

« Concitoyens, je vous remercie des témoignages de sympathie que vous m'adressez. L'Assemblée Fédérale a confié à mes vieilles mains le drapeau de la patrie, pour défendre l'honneur, l'indépendance et la liberté de la Suisse. Je tiendrai haut et ferme la bannière fédérale, et je remplirai l'honorable tâche qui m'est confiée, les yeux fixés sur l'enthousiasme entraînant des citoyens et l'énergique élan avec lequel les troupes qui me sont confiées courent aux armes.

« Concitoyens, ma tâche est difficile, car je suis vieux : mais je me réjouis de pouvoir finir ma vie au service de la Confédération.

« Notre tâche est difficile, car la saison de l'année est rude et notre ennemi est puissant. Mais nous saurons la remplir, en nous confiant au Dieu du Grütli, qui protége toujours notre chère patrie. »

III. Prospectus de la Souscription nationale ouverte à Genève en faveur des familles des militaires faisant partie des bataillons genevois appelés au service fédéral.

«Menacée dans son honneur et dans son indépendance, la Suisse peut, d'un moment à l'autre, faire appel au dévouement de tous ses citoyens. Toutes nos milices sont prêtes à se ranger sous la bannière fédérale pour la défense de nos libertés; tous les enfants de la patrie, sans exception, comprennent qu'un péril commun assigne à chacun sa part d'activité, d'abnégation, de dévouement et de sacrifices.

« Organiser une souscription nationale, destinée à adoucir et à égaliser les charges qui pèseront sur les citoyens, c'est répondre à un vœu général; aussi les soussignés viennent-ils s'adresser à leurs compatriotes avec une entière confiance.

« Il faut prévenir ou abréger les souffrances qui menacent nos soldats dans cette saison rigoureuse. Il faut inspirer aux défenseurs du pays de la sécurité sur le sort de leurs familles. Il faut surtout témoigner avec énergie nos sentiments de patriotisme et de fraternité, afin que, après avoir traversé des jours d'épreuve, la Suisse, sous la protection divine, en sorte plus unie, plus honorée et plus forte.

Genève, le 3 *janvier* 1857.

Au nom de la Commission :

Aug. Turrettini, *président.*
H. Guillermet, *ancien conseiller d'Etat, vice-président.*

N. B. Suivaient les noms des 23 membres de la Commission.

En moins de huit jours, la souscription s'était élevée à 100,000 francs.

IV. Proclamation adressée au peuple suisse par le Conseil Fédéral, le 3 janvier 1857.

N. B. L'étendue de ce document, qui retrace la marche des négociations diplomatiques jusqu'à leur rupture, ne nous permet pas de le citer en entier; nous en transcrivons seulement la partie la plus émouvante :

..... « Oui, nous déclarons, dans cette heure solennelle, devant le peuple suisse, devant le monde entier, devant Dieu, que, aujourd'hui encore, nous voulons coopérer avec une pleine bonne foi à tout ce qui peut assurer la paix, et que nous n'aurons recours aux moyens extrêmes que lorsque la main que nous tendons à la conciliation aura été dédaigneusement repoussée. Mais si, ce qu'à Dieu ne plaise, il en arrivait ainsi, alors nous en appelons à toi, cher, fidèle et généreux peuple suisse. Nous avons reçu de nos ancêtres, qui reposent en Dieu, une patrie libre et heureuse, comme un héritage sacré. Il est de notre suprême devoir de transmettre cet héritage intact et dans sa pureté primitive à nos descendants. C'est dans les jours de l'épreuve, c'est dans les jours où ces biens sont mis en péril, que l'on en sent plus profondément le grand prix. Il a été donné à notre chère patrie de passer une longue suite d'années dans la paix et dans un tranquille bonheur : puisse Dieu permettre que le temps de l'épreuve nous trouve prêts, et puissions-nous montrer que nous étions un peuple qui était digne d'aussi grands bienfaits!

« Et ici nous devons reconnaître, avec un profond sentiment de joie, que jusqu'à présent le peuple suisse a dignement supporté l'épreuve. Ils ont reparu, ces jours qui sont les époques les plus éclatantes de notre glorieuse histoire, ces jours où chacun peut s'écrier, dans un sentiment de légitime orgueil : « Merci, mon Dieu ! de m'avoir fait naître suisse ! » Avec une unanimité inconnue jusqu'ici, gouvernements et peuples déposent tout sur l'autel sacré de la patrie. Aucun sacrifice ne paraît trop grand..... Soyons donc fermement convaincus que les jours de la noble Confédération Helvétique ne sont pas encore comptés ; que le Dieu de nos pères ne nous abandonnera pas, si nous avons confiance en lui; que le Tout-Puissant, qui a placé notre patrie au centre de l'Europe comme une forteresse de liberté, saura aussi garder cette forteresse ; qu'il manifestera sa force dans notre faiblesse, et qu'il nous ramènera des ténèbres du moment à la lumière.

..... « Venez donc, Soldats de l'armée fédérale ! avec une ferme confiance en Dieu et un joyeux courage ! Marchez ! Que Dieu soit avec vous, et que son ange vous conduise ! Observez partout une discipline sévère ; obéissez à vos chefs avec bonne volonté ; rappelez-vous que l'obéissance seule peut être un gage assuré de la victoire. Soyez humains, même en face de l'ennemi; gardez, en tout lieu et en tout temps, l'attitude qui convient à une armée d'hommes libres et *chrétiens*.

« Ne vous laissez point troubler ou inquiéter dans l'accomplissement de vos devoirs par le souci de votre avenir ou celui de vos familles : la patrie reconnaissante s'en charge ; elle le considère comme une dette sacrée qu'en aucune circonstance elle ne manquera d'acquitter.

« Soldats de l'armée fédérale ! la patrie, le monde ont les yeux sur vous. Vous saurez remplir les espérances qui s'attachent à vous. Vous prouverez par vos actions que vous êtes dignes de

vous nommer les fils de vos illustres pères ; vous vous efforcerez d'enrichir notre histoire d'une page glorieuse.

« Soyez donc bénis, Soldats de l'armée fédérale ! Sois bénie, patrie bien-aimée, et puisses-tu, comme tu l'as été depuis des siècles, continuer, pendant des siècles encore, à être la demeure de peuples libres et heureux !

« Cher et fidèle peuple suisse ! que Dieu soit avec toi ! »

Au nom du Conseil Fédéral suisse,

FORNEROD, *président de la Confédération.*

LE CHRISTIANISME

AUX ILES SANDWICH.

En 1778, le célèbre Cook cherchait, au travers des glaces polaires, ce passage si cher à la science, et trouvé enfin, il y a cinq ans, par le capitaine Mac-Clure. C'est au retour de cette infructueuse expédition, qu'il découvrit le groupe des îles d'Hawaii. Il leur donna le nom du comte Sandwich, lord de l'Amirauté anglaise.

Par la position de ce groupe entre la Chine, le Japon et la Californie, c'était la découverte la plus importante qui eût été faite dans l'Océan Pacifique. Tous les navigateurs et les commerçants l'ont ainsi jugé. Les chrétiens ont plus de raison encore de s'en réjouir.

Cet archipel renferme un assez grand nombre

d'îles, dont huit sont habitées, et ont entre elles une étendue à peu près égale à la moitié de notre Suisse. C'est une contrée volcanique comme il n'y en a point sur la terre. Partout s'élèvent des cônes fumants, et le pic de Muna-Roa, d'où la lave brûlante s'échappe sans cesse, n'a pas moins de 14,000 pieds d'élévation. Le sol, d'une extrême fertilité, produit, sans culture, le cocotier, l'arbre à pain, l'oranger, la vigne et le figuier. Aucun reptile venimeux ne s'y glisse sous les fleurs; aucune bête féroce ne rugit dans les bois. Un printemps éternel règne dans ces îles, et leur langue n'a pas même d'expression pour le changement de température.

Ce peuple se croyait seul au monde. L'apparition de Cook donna lieu à des scènes semblables à celles que nous lisons dans la vie de Christophe Colomb. Toutes les occupations furent suspendues dans l'île où son vaisseau venait d'aborder; la population entière se précipita sur le rivage, en s'écriant avec des transports mêlés de crainte : « Orono, Orono re-« vient! Notre Dieu Orono est de retour! »

Les rapports les plus étranges parvenaient successivement aux oreilles du chef, fort embarrassé de la conduite qu'il devait tenir.

« Ces gens, lui disait-on, ont une seconde peau

« (leurs vêtements), une tête à trois coins (le cha-
« peau d'alors); la bouche de chacun est un volcan
« fumant, et ils ont à leur corps des portes où ils met-
« tent la main, à tout instant, pour en tirer un cou-
« teau, un morceau d'étoffe, etc., etc. » Du reste, les indigènes étaient pleins de prévenance envers les étrangers, et leur apportaient en abondance des fruits délicieux. Leurs traits ressemblaient à ceux des Européens. Ils avaient les cheveux noirs, le teint olivâtre, et une démarche noble et gracieuse qui prévenait en leur faveur.

Les tableaux que firent de ce pays Cook et ses compagnons durent confirmer l'idée singulière alors répandue par Rousseau, que l'homme, dans l'état de nature, est innocent. Mais, là encore, là plus que nulle part ailleurs, elle devait recevoir un éclatant démenti. Et d'abord, deux ans après, l'Europe apprit, avec une douloureuse surprise, que le grand navigateur, à sa seconde visite, avait été massacré par ce peuple si doux. Ce n'est pas le lieu d'examiner ici de quel côté étaient les torts. Si les Sandwichais sont excusables du meurtre de Cook, ils n'en étaient pas moins un peuple abominable. Nous ne tarderons pas à en voir la preuve.

Cet événement lugubre tint longtemps les navires

éloignés des ports d'Hawaii. Ils n'y reparurent qu'en 1786. Dès lors, les communications devinrent de plus en plus fréquentes; les baleiniers de toutes nations y relâchaient; des commerçants d'Europe et d'Amérique s'établirent dans les meilleurs ports des îles. Peu à peu, on apprit, par leurs récits, ce qu'on devait penser de l'innocence de ce peuple primitif.

Son culte était une idolâtrie odieuse et sanguinaire. Les divinités des volcans demandaient sans relâche des victimes, et des victimes humaines. Les requins, divinités de la mer également insatiables, n'en exigeaient pas moins. A chaque fête, les prêtres abattaient des hommes devant les autels de monstrueuses idoles, dont les sanctuaires couvraient le pays.

Les guerres continuelles pourvoyaient à ces sacrifices. Le lendemain du combat, tous les captifs enchaînés devaient défiler l'un après l'autre devant le chef, et chacun d'eux demandait avec anxiété, comme les gladiateurs à Rome : « Tête penchée, ou tête « redressée? » Le chef prononçait selon son caprice. S'il disait : « Tête penchée! » c'était la condamnation à mort. Le prisonnier égorgé, on plaçait son corps sur l'autel, entre deux porcs, pour la nourriture supposée de la féroce divinité.

L'homme peut se faire cruel pour plaire à des dieux cruels, et sentir pourtant de la compassion dans son cœur pour ses enfants et sa compagne. Mais la compassion était inconnue aux Sandwichais. Les infirmités de l'âge rendaient-elles un vieillard incapable de se suffire à lui-même, sa famille l'enterrait vivant pour s'épargner l'ennui des soins. Nulle part l'infanticide, cette hideuse plaie des nations sauvages, n'offrait des traits aussi révoltants. Ailleurs, à Tahiti, sur un grand nombre d'enfants, le père n'en laissait vivre que deux, trois au plus; mais, pour peu que la petite créature eût vécu quelques jours, le cœur était gagné, et l'on n'avait plus le courage de la tuer. Aux îles Sandwich, on s'en défaisait à tout âge, après des semaines, des mois, dès que, pour une cause ou pour une autre, l'enfant devenait une gêne. Etait-il malade, gémissait-il, sitôt que la courte patience de sa mère était épuisée, au lieu de le calmer en le berçant sur ses bras, elle commençait, pour étouffer ses cris, par introduire de force de l'étoupe dans sa bouche; puis, creusant une petite fosse soit devant la porte, soit dans l'intérieur même de l'habitation, qui n'avait d'autre plancher que le sol, elle y couchait l'innocente victime, la recouvrait de terre, puis préparait et prenait son repas comme si

rien ne s'était passé, et sans le moindre remords dans le cœur, Presque toutes les mères devenues chrétiennes ont raconté des faits semblables aux femmes des missionnaires, qui frémissaient d'horreur. Plus des deux tiers des enfants étaient ainsi détruits.

Témoins journaliers de telles mœurs, les commerçants européens en étaient révoltés, sans doute, mais n'avaient rien tenté pour les adoucir, pour faire connaître l'Evangile de miséricorde et de paix. Au bout de quarante ans, les Sandwichais étaient tels qu'on les avait trouvés; mais le temps marqué pour eux était accompli : Dieu les voulait pour son peuple, et il préparait son œuvre.

Lorsque le capitaine Cook fut reçu par le chef de l'île principale, il remarqua auprès de lui un jeune homme au maintien fier, au regard vif et intelligent. C'était son neveu, l'héritier de son autorité, qui se livrait alors, avec une égale ardeur, aux combats et aux désordres de tout genre. Plus tard, ce jeune homme déploya une grande habileté militaire et politique, remporta une foule de victoires, conclut d'habiles traités, et devint, sous le nom de Tamehameha Ier, roi du groupe entier des Sandwich.

Tamehameha avait entendu parler des réformes

opérées à Tahiti par la religion chrétienne ; il savait que ce peuple avait abandonné ses dieux, et que, malgré les menaces terribles des prêtres, ces dieux, jusqu'alors impitoyables, avaient prouvé leur impuissance en ne se vengeant pas. Son esprit éclairé accueillait avec avidité tout ce qu'on lui racontait des merveilles de la civilisation chrétienne. Dès longtemps, au fond du cœur, il méprisait les idoles. Son intérêt politique seul lui faisait conserver un respect extérieur, et il envoyait régulièrement aux autels le nombre voulu de victimes humaines.

Une fois affermi sur son trône, il songea à entreprendre la réforme religieuse, et il venait de s'enquérir auprès de Pomaré, le souverain de Tahiti, comment il pourrait se procurer des missionnaires chrétiens, lorsque la mort le surprit.

Son fils, Liholiho, était devenu, auprès de lui, un esprit fort. Il se moquait de tout le cortége des divinités, et supportait impatiemment le joug des prêtres. La loi religieuse était surtout extrêmement dure à l'égard des femmes. Considérées comme d'un ordre inférieur, chargées de la partie la plus pénible de tous les travaux et nourries des mets de rebut, il ne leur était jamais permis de manger avec leurs fils ou leurs maris. Si l'on eût vu une femme assise, en public,

à la même table qu'eux, prêtres et idoles se seraient vêtus de deuil, et l'île entière eût été mise sous l'interdit, comme cela se pratiquait au moyen-âge. Or, Liholiho détestait les prêtres. Aussitôt que furent passés les jours de deuil qui suivirent la mort de son père, il annonça un grand banquet public. Quelques affidés seuls étaient dans son secret. Le jeune roi occupait le centre d'une table où figuraient tous les grands du royaume. Ses femmes, selon l'usage, étaient assises à distance, attendant ce qu'on voudrait bien leur donner. Tout à coup, Liholiho ordonne de leur porter les mets les plus choisis. Etonnement général, qui se change en stupeur quand on voit le roi lui-même se lever, et s'aller asseoir au milieu d'elles.

La confusion est immense ; les prêtres crient au sacrilége, et les clameurs se croisent en tout sens. Bientôt, les partis se dessinent. On court aux armes. Liholiho avait pris ses mesures. Les sectateurs des idoles sont vaincus et traités humainement ; la révolution est opérée. Quelques jours après, l'abolition de l'idolâtrie était proclamée, et les temples démolis.

Liholiho était conseillé par sa mère, femme distinguée, confidente des vues du feu roi, et par un

des principaux d'entre les prêtres, qui s'était, dès l'abord, rangé de son côté. Cependant les esprits timides s'attendaient à de terribles vengeances de la part des dieux. La lave des volcans allait porter partout l'incendie et la désolation. Dieu permit, au contraire, que Muna-Roa, l'Etna des Sandwich, fût plus paisible que jamais.

Voilà donc un peuple qui vient d'abolir la religion, sans même avoir décrété, comme les Français de 1793, l'existence d'un Être Suprême. Liholiho avait voulu affranchir ses femmes d'un joug odieux, et délivrer le pays de la tyrannie des prêtres; mais, pas plus que Nébucadnetzar emmenant les Juifs à Babylone, ou César-Auguste décrétant le recensement de la Judée, il ne se doutait qu'il était un instrument entre les mains de Dieu.

Cependant trois jeunes indigènes, emmenés aux Etats-Unis par des navires de commerce, puis abandonnés, isolés, avaient été recueillis par des chrétiens pieux et instruits dans les vérités de l'Evangile, qu'ils s'étaient appropriées avec une grande vivacité. Par là, l'attention des amis des missions fut attirée sur les îles Sandwich, dont on connaissait vaguement

les horribles mœurs. Peu de jours après le banquet où Liboliho fit son coup d'Etat, mais à plusieurs centaines de lieues et sans en rien savoir, la Société américaine des Missions, réunie à Boston, décidait l'envoi de huit missionnaires.

Le trajet est immense, des États-Unis aux îles Sandwich; il faut faire le tour entier de l'Amérique du Sud. Huma et les deux autres néophytes sandwichais sont sur le navire. Ils donnent aux missionnaires les premières leçons de leur langue, et entrent, sur les usages reçus chez eux, dans des détails qui les font frémir. Enfin, le 12 octobre 1819, ils leur signalent, à l'horizon, la fumée du volcan de Muna-Roa, et leur cœur est agité comme peut l'être le nôtre, quand, après une longue absence, nous revoyons notre Salève ou la cime neigeuse du Mont-Blanc.

Mais, pour les missionnaires, quelle émotion! Sans doute, à ce moment solennel, leur imagination leur retrace, plus vivement que jamais, et le massacre de Cook, et les sacrifices humains, et les prêtres tout puissants. Qu'ont-ils d'autre à faire que ce que nous-mêmes avons à faire au moment d'entrer, non au milieu des sauvages, mais dans quelque réunion d'hommes qui nient le Seigneur Jésus-Christ, — demander

à Dieu son secours pour être fermes, fidèles, et pour confesser courageusement le nom de Celui qui est mort pour nous !

La chaloupe conduit à terre les trois jeunes Sandwichais, et bientôt ils reviennent agitant leurs chapeaux et proclamant la grande nouvelle de l'abolition de l'idolâtrie. Les missionnaires bénirent le Dieu des cieux qui leur montrait ainsi sa main, mais ils ne se firent point illusion. Ils savaient qu'il est facile de détruire le bois et la pierre, mais que les idoles du cœur ne se laissent pas déraciner si aisément. Ils regrettaient aussi Tamehameha Ier, et ne savaient trop quel appui ils trouveraient dans son frivole successeur.

Cependant, l'autorisation de demeurer dans les îles leur fut donnée, au moins provisoirement. Ils reçurent un accueil encourageant de la veuve de Tamehameha, et aussi des parents de Huma et de ses amis, reconnaissants des soins dont leurs fils avaient été les objets en Amérique. Ils parcoururent la contrée, et, tout en admirant ses sites pittoresques et sa végétation luxuriante, ils demeurèrent confondus du nombre des lieux de culte qui la couvraient, à la lettre, comme un réseau aux mailles serrées. Ces temples, vastes enceintes de 300 pieds de long sur 200 de large,

avec des murs en blocs de lave épais de douze pieds, étaient encore tout parsemés d'ossements humains qu'on laissait blanchir sur le sol.

Bientôt l'attention générale est excitée par les discours des missionnaires, et surtout par les récits que font, de l'Amérique, les Sandwichais chrétiens. Des écoles s'élèvent; le roi lui-même donne l'exemple, et vient s'asseoir sur les bancs pour apprendre à lire. Les missionnaires étudient avec ardeur la langue du pays, et font leurs premiers essais de traduction de la Bible, entreprise toujours difficile, mais cent fois plus difficile encore quand il s'agit d'une langue qui n'a jamais été écrite.

Les blancs établis dans les îles commencent alors à faire une sourde opposition. Ils n'ont eux-mêmes aucune religion; ils ne se sont jamais inquiétés de leur âme. Peut-on s'étonner qu'ils ne sympathisent pas aux efforts des missionnaires? Ne comprenant rien à l'amour chrétien, ils soupçonnent là-dessous quelque motif caché dont ils se défient. Et puis, disent-ils, pourquoi vouloir éclairer ce peuple? N'est-ce pas détruire le prestige d'une supériorité qui leur procure, à eux, de si grands avantages? Les Sandwichais, de leur côté, sont étonnés d'apprendre que ces hommes qu'ils connaissent depuis longtemps soient

aussi des chrétiens. « Mais si ce livre vient de Dieu, disait aux missionnaires un chef qui comprenait passablement l'anglais et commençait à lire la Bible, com-
« ment ces Européens font-ils tout le contraire de ce
« qu'il ordonne? Pourquoi s'enivrent-ils? Pourquoi
« trompent-ils? » D'autres s'écriaient, avec une crudité naïve, en entendant parler du bonheur du ciel:
« Mais vous dites que là-haut on ne se marie pas,
« qu'on n'y boit pas, qu'on n'y mange pas; quel
« bonheur peut-il donc y avoir? Pourquoi voudrions-
« nous y aller? »

Les missionnaires reconnaissaient cependant aux Sandwichais, à côté de leurs abominations, une vive intelligence et même une imagination poétique. Ils admiraient cette poésie funèbre qu'une veuve chantait en se frappant la poitrine, et en se promenant lentement autour du corps de son mari:

Hélas! hélas! mon chef est mort!
Mort est mon seigneur, mon ami!
Mon ami au temps de la famine,
Mon ami au temps de la sécheresse,
Mon ami dans la pauvreté,
Mon ami par la pluie et l'orage,
Mon ami par le soleil brûlant,

Mon ami dans la tempête,
Mon ami dans le calme,
Mon ami sur toutes les mers.
Hélas ! hélas ! il est parti,
Et ne reviendra jamais !

Mais la mort était, comme chez toutes les nations sauvages, l'occasion de pompes ridicules ou barbares. La foule, vêtue de haillons dégoûtants, signe de deuil pour les hommes de tout rang, s'approchait tour à tour du cadavre. Les amis, les proches, se coupaient les cheveux et s'arrachaient plusieurs dents, afin de se rappeler plus longtemps cette perte. D'autres se faisaient tatouer la langue, opération très-douloureuse. Le missionnaire Ellis la vit pratiquer sur une jeune femme qui, de temps en temps, vaincue par le mal, repoussait la main de l'opérateur. « Pourquoi donc faites-vous cela ? » lui demanda Ellis ; ce doit être « excessivement douloureux. » — « La douleur est « grande, c'est vrai, dit-elle ; mais mon affection « pour lui est plus grande encore. » Et elle renversa sa tête en arrière pour que l'on continuât l'opération.

« La douleur est grande, mais mon affection pour « lui est plus grande encore ! » C'est aussi une parole des martyrs. Cette pauvre idolâtre nous donne une

grande leçon, à nous qui professons d'aimer le Seigneur Jésus, et qui reculons, qui tressaillons au moindre sacrifice qu'il demande à notre chair.

Les missionnaires se sentaient toujours plus touchés de compassion pour ces hommes si malheureux, si opprimés. La tyrannie des prêtres avait cessé, mais celle de la caste supérieure subsistait. Le peuple était traité comme esclave, comme bête de somme. Les biens, la vie même de chacun dépendaient du caprice d'un chef. Les privilégiés s'en allaient, après la mort, auprès du Dieu nommé « la Prunelle du soleil. » Mais, pour le commun peuple, il n'y avait aucune espérance, aucune vie après les misères de celle-ci.

La bonne nouvelle, apportée par les missionnaires, devait tomber dans ces pauvres cœurs, comme une douce pluie sur une terre altérée. Ils saisirent avidement les promesses, et se crurent chrétiens parce qu'ils étaient joyeux dans l'espérance, sans comprendre que le christianisme est, avant tout, la régénération du cœur.

Au bout de deux ans, le mouvement était général dans les îles, et le roi, tout léger qu'il fût, y prenait cependant assez de part pour vouloir faire respecter le repos du dimanche. Chaque samedi soir, des hé-

rauts partaient dans toutes les directions, annonçant que le lendemain était le jour du repos, pendant lequel on ne devait point planter, pêcher, ni chasser, mais se rendre dans la maison de prière. Cet appui extérieur coûtait peu de chose à Liholiho ; il est beaucoup plus aisé d'observer, même très-strictement, le dimanche, que de renoncer à la moindre convoitise.

Il recherchait, cependant, la conversation des missionnaires, et prenait, auprès d'eux, un désir toujours plus vif de voir de ses yeux une nation civilisée. Ses regards se tournèrent vers l'Angleterre, sous le protectorat de laquelle son père avait désiré mettre les îles, et, en 1823, il se décida à entreprendre ce voyage avec la reine Kamehamarou. Pour elle, l'Evangile avait pénétré plus avant dans son cœur. Il y portait déjà ces fruits de bonté, de compassion, qui attirent plus que beaucoup de paroles ; Kamehamarou était adorée de ses sujets.

Le jour du départ, une double haie pressée bordait leur route, du palais jusqu'au rivage. On n'entendait que sanglots étouffés. Kamehamarou s'avançait lentement, disant un mot amical à chacun. Arrivée sur les bords de la mer, cette jeune femme fit signe, de la main, pour demander le silence ; les lamentations

furent suspendues. « Je pars, dit-elle d'une voix très-
« altérée, je pars pour un pays lointain. Peut-être
« ne nous reverrons-nous jamais ! Prions Dieu qu'il
« nous protége, vous sur la terre, nous sur les
« grandes eaux. »

On eût dit que Kamehamarou était sous l'empire de quelque pressentiment. Peu de temps après leur arrivée à Londres, les deux souverains des Sandwich, atteints de la fièvre scarlatine, y moururent à quatre jours de distance. Les amis des missions, apprenant leur maladie, cherchèrent à pénétrer jusqu'à eux. Ils voulaient apporter à ces étrangers leur fraternelle sympathie. S'ils devaient mourir en pays chrétien, ne fallait-il pas qu'au moins les consolations chrétiennes leur fussent présentées? Hélas! L'étiquette dont on se croyait obligé d'entourer ces têtes couronnées, opposa une barrière infranchissable. Il fallait de longues formalités pour arriver à eux. Avant qu'elles fussent terminées, Kamehamarou et son jeune époux avaient quitté la terre des vivants.

La désolation fut extrême aux îles Sandwich. Kahoumanou, veuve du grand roi Tamehameha, et mère de celui qui venait de mourir, avait pris, en son absence, les rênes de l'Etat. Elle devint régente au nom de son petit-fils, âgé de neuf ans à peine. Kahou-

manou était une femme forte et chrétienne. Elle invita tous les habitants à se rendre dans les chapelles pour implorer la protection de Dieu, encouragea l'œuvre des missionnaires, et se prépara à exécuter les améliorations de divers genres qu'avait projetées son époux.

Mais des difficultés inattendues vinrent absorber toute son énergie. Malgré sa grande légèreté, Liholiho, sous l'influence de sa mère et de sa femme, avait rendu des lois fort strictes pour s'opposer aux scènes d'ivrognerie et de débauche que renouvelaient les matelots européens, à chaque arrivée d'un navire. Fermement appuyées par les représentants du roi, dans chacune des îles, ces lois avaient exaspéré les marins. Leur haine se déchaînait en imprécations contre les missionnaires, qu'ils accusaient, avec raison, d'avoir provoqué ces mesures.

Voyant le pays gouverné par une femme, les matelots de l'*Artémise* crurent le moment propice ; ils se réunirent, avec le consentement de leurs officiers, et se dirigèrent vers la maison du missionnaire Richards, menaçant d'y mettre le feu si la loi contre la débauche n'était pas rapportée ce jour même. Richards montra une grande force d'âme, et, tandis qu'il tenait tête à ces exaltés, les Sandwichais, ap-

prenant le danger, vinrent en foule entourer sa maison.

On aurait pu présenter ce récit sous la forme suivante. Un navire européen aborde aux îles Sandwich ; il apprend que quelques hommes blancs, abusant de leur influence, ont séduit le gouvernement de ce pauvre peuple et fait rendre des lois désastreuses ; tellement désastreuses que l'indignation saisit l'équipage, et qu'on se rend tout droit vers l'un de ces étrangers, le menaçant de justice sommaire s'il ne fait pas lever de dessus le peuple ce joug intolérable. Quand, ensuite, on eût demandé explication, il aurait bien fallu avouer que ces blancs étaient des missionnaires, et que ces soi-disant protecteurs d'un peuple opprimé étaient des Français, sujets du roi dit *Très-Chrétien*, réclamant un droit immémorial dans ces îles et supprimé par la loi nouvelle, le droit de s'y livrer à toutes les débauches.

L'année d'après, en 1826, *le Dauphin*, frégate des Etats-Unis, entrait dans le port d'Honololu. Le capitaine arrivait avec les mêmes prétentions que l'équipage de *l'Artémise*, et parfaitement décidé à avoir le dessus. De ces mêmes Etats-Unis était parti, sept ans auparavant, un navire amenant aux Sandwich huit messagers du salut qui est en Christ. La

Bible parle de fontaines qui jettent de l'eau douce et de l'eau amère. Amère était celle-ci, bien amère, et pour les missionnaires, et pour la régente chrétienne.

Le missionnaire Bingham célébrait le culte dans la maison d'un chef malade, lorsqu'il est interrompu par des cris forcenés. Ce sont ses compatriotes, l'équipage du *Dauphin,* qui cernent la maison et réclament l'abolition de la loi contre la débauche. Quelques Sandwichais courageux, attachés à la personne du chef, sortent et les repoussent. Ils veulent alors incendier la maison de Bingham. Le missionnaire l'apprend, sort en hâte, espérant y arriver avant eux par des chemins détournés. Ces brigands l'aperçoivent, s'emparent de lui, le maltraitent, et, irrités de sa constance, vont peut-être se porter aux derniers excès, quand une troupe, envoyée par le gouverneur, arrive au pas de course. Une lutte s'engage; les insulaires sont vainqueurs, et les matelots ne doivent leur vie sauve qu'à l'intercession de Bingham.

Mais tout n'est pas fini. Le capitaine ne s'est-il pas engagé sur l'honneur à obtenir satisfaction? Il est familier avec les îles Sandwich; il connaît le fort et le faible des positions. Le lendemain, ses gens prennent une autre direction, et tombent à l'impro-

viste chez le gouverneur d'un autre district. Cet homme, moins ferme, se laisse intimider, donne l'autorisation exigée, et les matelots, entonnant un satanique chant de victoire, emmènent en triomphe une troupe de jeunes filles sur leur navire. Ces choses font monter la rougeur au front; j'ai hésité à les écrire, mais il y a une sainte indignation qui demande à se faire jour. Et puis il faut que les amis des missionnaires n'ignorent pas leurs tribulations. Toujours, sur tous les points, ce n'est ni l'idolâtrie, ni les mœurs sauvages, ce sont les soi-disant chrétiens qui leur opposent les plus grands obstacles. Après trente ans, le souvenir de cette scène hideuse est encore vivante aux Sandwich, et le nom du navire, *le Dauphin,* y est demeuré en détestation.

Le cœur de la régente saignait en apprenant ces choses. Elle pouvait punir la lâcheté du gouverneur; mais elle sentait bien que le plus grand mal n'était pas là; que si l'on entr'ouvrait la porte à l'immoralité, elle rentrerait la tête haute, accueillie et fêtée par un grand nombre de Sandwichais, dont quelques habitudes religieuses n'avaient pas changé le cœur.

De nouvelles épreuves se préparaient pour la pauvre femme. Un Français nommé Rives, homme fort

léger, qui s'était insinué dans la confiance de Liholiho, l'avait suivi en Angleterre. Après sa mort, il passa en France, y fit sonner bien haut son importance personnelle dans les îles Sandwich, l'influence dont il jouissait, et engagea les Jésuites à y envoyer des missionnaires qu'il se chargeait lui-même d'introduire.

Ces missionnaires arrivèrent en 1827. Ils étaient peut-être très-zélés et animés de bonnes intentions; mais ils avaient accueilli, sans contrôle, tout ce qu'on leur débitait sur le compte des missionnaires protestants, qui, disait-on, « s'occupaient surtout de « politique, et, sous l'apparence du dévoûment, sa- « tisfaisaient leurs vues intéressées. » Ils se présentèrent donc comme venant les remplacer. Kahoumanou reçut fort mal leurs prétentions, et, malgré les instances des missionnaires américains, qui lui recommandaient la tolérance, elle équipa un navire pour la Californie, et y fit transporter les jésuites. Deux ans après, ils furent ramenés par des forces supérieures, contre lesquelles Kahoumanou ne pouvait songer à lutter.

Le roi Louis-Philippe, d'accord avec la reine Victoria, avait reconnu l'indépendance des îles Sandwich; mais son représentant dans ces contrées avait exigé,

malgré les supplications de la régente, que les eaux de-vie françaises y fussent admises.

Depuis longtemps, les navires baleiniers qui relâchaient aux Sandwich, et les Européens, de plus en plus nombreux, qui s'y étaient fixés, se plaignaient hautement du rigorisme du gouvernement qui, sous l'influence des missionnaires, avait interdit le débit des liqueurs fortes. L'ivrognerie faisait de si rapides progrès, que Kahoumanou avait dû prendre cette mesure extrême, à l'approbation générale de ses conseillers. Les huit gouverneurs des îles y tenaient strictement la main. L'un d'eux, fort éloigné du siége du gouvernement, sollicité avec instance par un capitaine qui espérait le gagner, répondit vivement: «Vendez-la aux chevaux, vendez-la au bé-« tail, votre eau-de-vie; mais pas une goutte à un « seul homme dans mon île!»

Quand la France en fit une condition pour reconnaître les îles Sandwich comme état indépendant, il fallut bien céder. Tout ce que put obtenir Kahoumanou, c'est que ces liqueurs seraient frappées d'un droit qui en rendrait l'entrée plus difficile.

Il n'est sorte de chicane qui n'ait été dès lors tentée par les capitaines de navires, pour faire diminuer ces droits. Ils étaient, en général, appuyés par le

gouvernement français, qui, à cette distance, ne pouvait guère contrôler leurs rapports, et accueillait trop aisément des calomnies. Le gouvernement de Louis-Philippe désirait, en même temps, le succès des missionnaires catholiques, et les capitaines français avaient pour instruction de les seconder. Leurs hautaines réclamations portaient toujours sur ces deux points : « Des priviléges pour les mission-« naires jésuites; libre entrée des spiritueux. » Il en est résulté une confusion que nous aimons à croire mal fondée ; on a prétendu que les jésuites eux-mêmes avaient pétitionné en faveur de l'eau-de-vie. Nous ne pouvons le croire. Un d'eux voulut, un jour, profiter d'une audience que lui accordait la régente, pour demander le libre usage du tabac, demande que la reine crut devoir rejeter, et qui donna lieu à de nouvelles accusations contre le puritanisme américain.

Un mot d'explication prouvera combien il est difficile, à cette distance, de bien juger. On se rappelle qu'à l'arrivée de Cook, un des premiers objets d'étonnement des sauvages sandwichais, fut la fumée qu'exhalait la bouche des étrangers. Bientôt, ils apprirent eux-mêmes l'usage du tabac, firent l'essai de diverses plantes, et, en ayant trouvé une dont

les propriétés ressemblent à celles du haschisch et de l'opium, ils s'y livrèrent avec passion. De là la sage interdiction de Kahoumanou, dont le jésuite ignorait le motif.

Cependant, les prétentions des représentants de la France allaient croissant, lorsque cette femme énergique vint à mourir. En sentant approcher sa fin, elle tourna tous ses regards vers les choses célestes. « Mon cœur est plein, mon cœur est plein, disait-« elle à ceux qui l'entouraient. Oh ! la parole de Dieu « profonde, riche, merveilleuse ! — Elle est mon « breuvage ; elle est ma nourriture. — Oh ! je désire « voir le Seigneur ! Je soupire après Lui ! — J'at-« tendrai. — Il est bon. — Il sait mieux que moi... « Il viendra.... Mais être avec Lui ! Oh ! être avec « Lui ! »

Son fils régna donc, sous le nom de Tamehameha III. (Son père, Liholiho, est souvent nommé Tamehameha II.) Il n'est pas étonnant que les blancs aient obtenu sur lui une grande influence, et réussi à lui représenter les lois provoquées par la régente, son aïeule, comme dues à des craintes féminines sans fondement. Les jeunes gens, d'ailleurs, aiment à user de leur autorité. Son père, Liholiho, avait ainsi, par un coup de tête, renversé les idoles. Ta-

mehameha III abolit toutes les lois restrictives de l'intempérance.

Le Christianisme n'avait pas encore pénétré bien avant dans les îles Sandwich ; un grand nombre supportaient impatiemment le joug. Comme les Israélites au désert se racontant les repas de l'Égypte, ils arrêtaient ensemble leurs souvenirs sur ces bienheureux temps de l'idolâtrie, où tout était permis, où la chair vivait dans les délices. L'édit du roi tomba sur ces cœurs païens comme une étincelle sur du soufre. Ce fut un embrasement, un débordement général, dont les saturnales antiques peuvent seules donner l'idée. Ces saturnales étaient conduites par les blancs. On eût dit qu'il n'y avait plus de chrétiens aux îles Sandwich. Mais Dieu fortifiait intérieurement les « *sept mille* » qui ne fléchirent point le genou devant Bahal. Ils priaient à l'écart, courbant la tête, en attendant que l'affreux orage eût passé.

Satan semblait triompher sur tous les points. Les menées astucieuses des ennemis de l'Evangile avaient réussi à tromper même la Société des Missions américaines. Les journaux accueillaient dans leurs colonnes tant et tant de calomnies sur les missionnaires aux Sandwich, qu'à la fin, au sein

de la Société, à Boston, on en vint à proposer d'abandonner cette œuvre, sur laquelle ne reposait pas la bénédiction d'En-Haut. A vue humaine, c'en était fait de la mission ; mais Dieu ne l'entendait pas ainsi, et si Dieu veut la maintenir, qui l'abattra ?

D'un mot, Dieu pourrait convertir à lui toutes les nations qui croupissent encore dans les ténèbres du paganisme. Pourquoi ne le fait-il pas? demandent quelques-uns. Qui peut le dire ? Pourquoi veut-il que ce soit par la main d'hommes imparfaits que s'accomplisse lentement cette œuvre qui coûte tant d'argent et tant de vies ? Chers lecteurs, que vaut-il mieux ? Chercher à sonder ce mystère, ou accepter la position telle que Dieu l'a faite ; nous intéresser, de tout notre cœur, aux travaux des missionnaires actuels, comme à ceux du grand missionnaire Paul, que nous raconte le livre des Actes ; puisqu'il faut de l'argent pour cette œuvre, en donner selon nos moyens ; et quand, dans nos familles, nos enfants disent : « *Notre Père qui es aux cieux, que ton règne vienne!* » prier avec eux pour ceux qui, sous le soleil des tropiques, ou parmi les glaces polaires, travaillent à faire venir ce règne de paix et d'amour ?

Mais revenons aux îles Sandwich.

Tamehameha III, comme un jeune apprenti qui, à

l'heure du repos, dans quelque usine, a lâché le ressort qui tenait en suspens les rouages, les scies, les laminoirs, — tout effrayé de ce qu'il avait fait, Tamehameha recourut aux conseillers de son enfance, et, peu à peu, avec mesure et fermeté, il parvint à rétablir l'ordre.

Il y eut des scènes de repentir touchantes. Ce fut, dans l'histoire des Sandwich, une de ces chutes après lesquelles le chrétien se relève plus haut, salutairement humilié et instruit pour l'avenir. Les petites églises s'affermirent et s'accrurent dans toutes les îles. La Bible, enfin traduite et répandue partout, fit son œuvre d'une manière admirable.

Sans être encore chrétien lui-même, Tamehameha III favorisait de tout son pouvoir l'œuvre des missionnaires. La petite vérole sévissant avec fureur, il publia la proclamation suivante : « Nous invitons tous « les chrétiens à mettre à part le vendredi 15, « comme jour de jeûne, d'humiliation et de prière, « demandant à Dieu d'éloigner de nous ce fléau. » Il facilitait la construction des écoles, protégeait le repos du dimanche, modifiait les lois du pays dans un sens chrétien, etc. Sa constance ne tarda pas à être mise à l'épreuve.

Un navire français, capitaine P..., se présenta de-

vant Honololu, la capitale, avec des prétentions analogues à celles de ses devanciers. Il voulait que les prêtres catholiques pussent faire des mariages valides, sans l'intervention du magistrat civil, et que les instituteurs auxquels ils auraient donné un brevet de capacité fussent admis à enseigner librement dans les îles. Il exigeait, en même temps, l'abolition complète de tout droit d'entrée sur l'eau-de-vie. Tamehameha assembla son conseil et refusa avec une grande dignité, se référant aux articles du traité passé avec la France et l'Angleterre. Le capitaine P... insista; le conseil se réunit de nouveau. Se souvenant d'Ezechias devant Rab-Saké, l'un des officiers proposa de prier. Il n'y avait que six heures de délai accordées.

Les six heures écoulées, le bombardement commença; le petit fort de Honolohu fut démantelé, et le droit sur les spiritueux réduit à une proportion dérisoire.

A cet incroyable abus de la force, l'ile d'Oahu fit une réponse noble et chrétienne. L'eau-de-vie y allait entrer librement; eh bien! qu'elle entre! Les habitants se sont tous réunis, ce jour même, en une vaste société de tempérance. Leur gouverneur était un véritable Nathanaël, intègre et simple de cœur.

Un jour, un navire américain paraît à l'entrée du port. Le commandant, détachant sa chaloupe, le fait prier de se rendre à bord pour s'entendre avec lui sur le genre de salutation qu'il doit employer par le canon et le drapeau. C'était un dimanche matin. Le gouverneur répond qu'il va se rendre dans la maison de Dieu, que son habitude est de consacrer cette journée au repos et à la prière, et qu'il s'empressera d'obtempérer le lendemain au désir du capitaine. Celui-ci approuva hautement cette fidélité.

Comme tous les peuples de l'Océan Pacifique, les Sandwichais ont une grande facilité à s'exprimer, une certaine éloquence naturelle. Aussi l'usage américain des meetings a-t-il pris pied chez eux comme une plante indigène. On y délibère sur toutes sortes de sujets. Voici, par exemple, ceux qui furent traités en 1848, au meeting d'Honololu. Quelle est la plus grande cause de mortalité parmi les nations, l'épée ou l'eau-de-vie? Les mines d'or de la Californie sont-elles une bénédiction ou une malédiction pour le monde? Le perfectionnement des vaisseaux de guerre et de tous les engins meurtriers, doit-il être envisagé comme favorable à la paix?

Il s'est formé à Honololu une société d'agriculture. En 1850, un membre proposa d'établir

des distilleries sur les plantations de cannes à sucre, qui prospèrent admirablement dans ce climat. Il présentait ces distilleries comme exportant leurs produits, et devenant pour les planteurs une source de richesse. Ceux-ci composaient entre eux la majorité de la réunion. Il y eut discours de part et d'autre; chacun reconnaissait l'avantage pécuniaire; mais les amis de la tempérance parlèrent avec une grande force, et, à la votation, trois mains seulement s'élevèrent en faveur des distilleries.

Les îles Sandwich forment aujourd'hui un royaume chrétien ; mais le christianisme ne s'est pas établi là sous forme de religion d'État. D'ailleurs, le roi Tamehameha III n'était lui-même pas officiellement chrétien; il aimait les missionnaires comme des amis ; il faisait cas de l'Evangile, comme rendant son peuple meilleur; sa constitution portait même en tête cet article remarquable : « Aucune loi ne sera jamais en « vigueur dans les îles, qui soit en contradiction avec « la Parole de Dieu. » Mais, semblable à Moshesh, ce chef des Bassoutos bien connu des amis des missions, il n'a pas fait lui-même profession de christianisme.

J'ai dit que le quart environ des Sandwichais était chrétien. Cook estima la population à 400,000 âmes.

Les guerres affreuses qui précédèrent le règne de Tamehameha Ier, et les ravages de la petite vérole, l'ont tellement réduite qu'elle n'est guère, aujourd'hui, que de 80,000 âmes, ce qui porte à 20,000 les membres des églises chrétiennes. Enfants d'une société américaine, ces églises sont maintenant sevrées, et vivent de leur vie propre. Elles bâtissent, à leurs frais, leurs temples, rétribuent leurs pasteurs indigènes, et donnent, pour l'avancement du règne de Dieu, autant, je pense, qu'aucune Eglise qui soit au monde. En 1853, les dons de ces 20,000 chrétiens montaient, pour l'année, à 25,000 dollars (125,000 fr.)

Comme c'est le cas de toute Eglise vivante, l'esprit missionnaire les anime. Une société s'est formée et a envoyé, il y a dix ans, dans les îles Carolines, des missionnaires porteurs d'une lettre de recommandation de leur roi, Tamehameha III. Moshesch aussi, que je viens de rappeler, invite les peuplades voisines à recevoir les missionnaires. Ecoutez la lettre de Tamehameha :

« Tamehameha III, roi des îles de Hawaii, envoie des « salutations à tous les chefs des îles à l'Ouest. Voici « le message d'ami que je vous adresse : Quelques « serviteurs du grand Dieu Jehovah sont sur le point « de se rendre vers vous, pour vous faire connaître

« de sa part ce qui tient à votre salut éternel. Quel-
« ques-uns sont des blancs des Etats-Unis de l'Amé-
« rique; les autres sont de mes sujets. Je prends
« la liberté de les recommander tous à vos soins
« et à votre amitié. Je vous engage à écouter ce
« qu'ils vous diront, et à suivre leurs conseils. Je
« sais par mon expérience tout ce qu'ils valent. Au-
« trefois, dans mes îles, nous vivions comme des
« ignorants et des idolâtres; nous étions toujours
« en guerre et très-pauvres. Maintenant mon peu-
« ple est éclairé; il cultive en paix la terre; il est
« tout changé dans sa manière de vivre. C'est la
« Parole du grand Dieu Jehovah qui a opéré ce chan-
« gement. Nous le prions, et il nous a abondam-
« ment bénis. Je vous conseille de rejeter vos idoles,
« et de choisir Jehovah pour votre seul Dieu. Ado-
« rez-le, aimez-le; il vous bénira et il vous sauvera.
« Puissent ses serviteurs, qui vont vers vous, être
« en bénédiction à vous et à tout votre peuple, et
« que tout ce qui est vraiment bon devienne votre
« partage! »

Certes, bien des gens appelleraient chrétien un roi qui écrit de telles lettres, sans trop s'inquiéter si sa vie entière répond à ses principes. En général, on se contente à bien moins. Si donc les missionnaires ont

refusé ce titre à Tamehameha III, cela nous est une preuve des précautions dont ils entourent l'admission dans l'Eglise.

Nous avons vu que, dans leurs meetings, les Sandwichais se demandent si la découverte des mines de la Californie est un bienfait pour le monde. Ce pays leur est voisin ; plusieurs s'y sont rendus, y ont eu du succès, et ont considérablement augmenté leurs dons pour les œuvres religieuses. Nous avons lu dans les journaux une lettre intéressante, écrite par un voyageur qui visitait les mines. C'était un Dimanche. Il passait devant des campements anglais, mexicains, américains ; partout on buvait, on jouait aux cartes, ou on lavait sa poudre d'or. Des chants d'une autre nature l'ont attiré vers une sorte de tente en feuillée ; il a reconnu avec émotion la mélodie de nos cantiques chrétiens. Il est entré respectueusement. Trente Sandwichais, ayant chacun leur Bible et leur livre de cantiques, célébraient le culte, et quelques Américains, quoique ignorant leur langue, étaient venus, faute d'autres ressources, s'édifier à leur ombre.

Dira-t-on, en face de pareils faits, que le christianisme est une religion sans force et qui a fait son temps? Non, le christianisme est toujours jeune et

vigoureux. Et si, ce qu'à Dieu ne plaise, il avait vieilli pour notre Europe, il vit, plus jeune et plus fécond que jamais, dans les îles de la mer du Sud, comme au Groënland, comme en Afrique, comme aux Indes. Hélas! ceux qui taxent le christianisme d'impuissance ne lisent pas ces choses, et, s'ils les lisaient, ils les taxeraient à leur tour d'exagération. Quand la religion de Jésus n'a réveillé en une âme aucun désir, n'a satisfait aucun besoin, pourquoi cette âme se réjouirait-elle de voir Jésus annoncé aux païens? Mais celui qui se sent condamné par ses mauvaises œuvres, et qui est heureux d'avoir un Sauveur, celui-là est le plus inconséquent des inconséquents, le plus égoïste des égoïstes, s'il ne souhaite pas de tout son cœur que d'autres connaissent aussi ce Sauveur, connaissent une main bénie à saisir dans leurs angoisses, et s'il ne contribue pas, autant qu'il est en lui, à la sainte œuvre des missions.

S'il ne s'était pas trouvé des missionnaires pour venir, au péril de leur vie, annoncer Christ, il y a treize siècles, aux rudes et féroces habitants du Léman, où en serions-nous aujourd'hui? Préférerions-nous que ces missionnaires ne fussent jamais venus?

Ah! je comprends l'émotion qui s'est emparée des voyageurs chrétiens, lorsque, entrant dans quelque-

une des chapelles d'Ohahu ou d'Honololu, et voyant toute cette assemblée paisible et recueillie, ils reconnaissaient, parmi les vieillards, des hommes, qui, il y a quarante ans, s'étaient défaits sans remords de leur père malade, des mères qui avaient froidement mis en terre leurs nourrissons pleins de vie, des prêtres qui avaient abattu des hommes, par vingtaines, devant les autels de divinités exécrables!

Les dernières nouvelles reçues des îles Sandwich sont intéressantes. On a vu arriver dans le port d'Honololu une pirogue d'une forme inconnue. Elle arrivait de Fatu-Hiwa, l'une des îles Marquises. Retenu dans ces îles par diverses circonstances que Dieu dirigeait, un jeune Sandwichais avait raconté ce qui s'était passé dans son pays, ce que je viens moi-même d'exposer. On l'avait écouté avec intérêt. Ces peuplades toujours en guerre, comme on l'était aux Sandwich, avaient décidé, dans une assemblée de chefs, de suspendre toute hostilité pendant cinq mois, et d'envoyer l'un d'eux, Makounoui, pour ramener avec lui des hommes qui les missent mieux au fait de la religion nouvelle ; ils se décideraient ensuite avec connaissance de cause.

La Société des Missions se réunit immédiatement à Honololu, et n'hésita pas à décréter les fonds né-

cessaires pour cette mission. Quant aux hommes, ils se présentèrent pleins d'ardeur et en plus grand nombre qu'il n'était nécessaire. Makounoui, le chef de Fatu-Hiwa, avait un désir sincère de réussir dans son ambassade ; il refusait d'aller visiter aucune des curiosités des îles. Il sentait le temps s'écouler; il voulait être de retour avant la reprise des hostilités, et pressait les préparatifs du départ. Les Sandwichais ont désiré être accompagnés par un missionnaire américain. Fort bien accueillis à Fatu-Hiwa, celui-ci leur a donné les directions de son expérience pour commencer l'œuvre, puis les a laissés sous la garde de Dieu. Cette mission au second degré nous semble mériter un intérêt tout particulier. [1]

Une autre nouvelle un peu moins récente, est la mort du roi Tamehameha III, cet Agrippa toujours à peu près persuadé d'être chrétien. Que s'est-il passé, à l'approche du *Roi des épouvantements,* entre cette âme et le Sauveur, qu'elle a, plus que bien des chrétiens, contribué à faire connaître? Dieu seul le sait. Tamehameha avait un vrai respect pour l'Evangile ;

[1] Un des numéros les plus récents du journal américain qui donne à la chrétienté les nouvelles des îles Sandwich, annonce le baptême du premier converti à Fatu-Hiwa.

il ne souffrait aucune plaisanterie sacrilége. Un jour un marin français, sachant qu'il n'avait pas reçu le baptême, crut probablement lui être agréable en répétant devant lui quelque quolibets contre les missionnaires. « Capitaine, interrompit avec un grand sérieux Tamehameha, avez-vous remarqué, en m'a-
« bordant, que votre ombre s'était projetée en plein
« sur mon corps? — Cela se peut; mais qu'importe?
« —Peu de chose à présent. Mais autrefois, couvrir
« le roi de son ombre était un crime impardonnable,
« et, si cela vous était arrivé avant l'établissement
« des missionnaires parmi nous, vous n'auriez pas
« eu pour une heure de vie. »

Enfin, les derniers détails reçus sur les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'Evangile sont malheureusement les mêmes que les plus anciens.

« Les vaisseaux baleiniers, écrit-on, abordent ici
« en grand nombre. Par l'appât du gain, ils enga-
« gent chacun une dixaine de Sandwichais pour le
« temps de la pêche. Là, souvent, on semble se
« faire un infernal plaisir de détruire la foi de ces
« pauvres gens, en leur disant que l'homme est
« entièrement le maître de suivre à tous les dé-
« sirs de sa chair et de son cœur, — et on leur en
« donne l'exemple. » Ajoutons cependant que, si

un trop grand nombre de matelots et de capitaines européens prend part à cette détestable guerre du matérialisme contre la foi chrétienne, d'autres, surtout parmi les Anglais, montrent aux habitants de ces îles un christianisme sérieux, et leur apportent, avec la civilisation, de beaux exemples et de précieux encouragements.

Espérons donc que ces jeunes chrétiens résisteront aux séductions du vice et de l'incrédulité. Mais plaise à Dieu que nous fassions mieux que d'espérer, et que, animés d'un sincère amour pour les âmes, pour ces jeunes églises sorties du paganisme, nous leur tendions, à travers l'océan, une main toujours plus fraternelle! Elles prient, nous le savons, pour cette vieille Europe qui les a de si longtemps précédées dans la connaissance de l'Évangile, mais qui a souvent paru faire si peu de cas du trésor que Dieu avait mis entre ses mains. A notre tour, prions pour elles, et, en attendant le grand jour qui réunira tous les peuples devant le trône de Dieu, unissons-les en Dieu par les liens invisibles de la foi et de la charité. Que l'avancement du règne de Dieu soit notre vœu à tous, notre œuvre à tous.

J.-L. MICHELI.

LA CLOCHE.

C'était dans un des plus riants villages du canton de Genève, Satigny.

La place de l'église offrait un aspect animé, qu'elle n'a guère que le dimanche. Au lieu du silence qui règne d'ordinaire dans ce lieu isolé, pittoresque, ombragé, et où tout invite le promeneur à se recueillir, il y avait du mouvement, du bruit, presque un air de fête. Le rassemblement n'était pas cependant très-nombreux, car c'était l'après-midi, par une chaleur de vingt-deux degrés à l'ombre, et partout, d'ailleurs, on rentrait la moisson. Mais on voyait circuler le maire, l'adjoint, le pasteur, le régent, et le doyen des Anciens d'Église.

On lisait sur tous les visages une sorte de curieuse attente. De temps à autre, quelques personnes, des

enfants surtout, s'avançaient sur la route, et regardaient au loin un objet qui tardait à venir.

Tout à coup, une voix s'écrie : Les voici !

Un char de campagne, traîné par le vigoureux cheval blanc de l'adjoint, gravissait lentement la dernière montée. A l'angle du cimetière, il tourne entre le grand ormeau et le platane qui ombrage le champ du repos, et il s'arrête devant le portail du temple.

Au même instant, l'école enfantine, qui s'ébat, comme une nichée d'oiseaux, dans le bosquet voisin, accourt sur les pas de sa patiente maîtresse.

On entoure le char.

Petits et grands, tous veulent contempler de près, gravement assis sur des planches, comme un monarque sur son trône, le héros du jour. Disons plutôt l'héroïne ! car le personnage, objet de cette ovation populaire, c'est une cloche.

—Oh ! quelle cloche ! s'écrient les enfants. Combien pèse-t-elle ?

— A peu près neuf quintaux ! Passe ton bras dessous, Henri !

L'enfant obéit, et pousse un cri d'étonnement.

—Quelle épaisseur ! Le bord est plus large que toute ma main !

— Ce n'est rien! répond un des grands, qui a visité le clocher de Saint-Pierre. Si tu voyais la Clémence! Vingt pieds de tour! Celle-ci danserait dedans.

— C'est égal! Mal ferait se trouver dessous si elle tombe!

—Ne craignez rien, mes enfants! répond en souriant le fondeur. Nous avons pris nos mesures, et, s'il plaît à Dieu, tout ira bien. Cependant, il n'y a pas longtemps qu'une de mes cloches tomba, au moment où elle touchait presque au clocher. La hauteur était considérable, et la pression de l'air fut si forte, que la partie supérieure en sauta. Heureusement qu'il n'y avait personne dessous!.... Mais reculez-vous, mes enfants! En arrière! En arrière!

En effet, les hommes du clocher ont donné le signal, et la vieille cloche fêlée va descendre pour faire place à la nouvelle.

—Attention, là-haut! dit le fondeur. Tenez ferme et ne vous pressez pas. Et vous, tirez sur l'ormeau!

Ceci s'adresse à quelques hommes campés sur les grosses branches de l'ormeau, et tenant une corde. Elle est attachée au fond de la cloche, à l'endroit du battant, et doit être tirée et tendue autant que possible, pour la tenir éloignée du clocher. Autrement

on verrait la cloche, dans sa périlleuse descente, battre les murs, briser les fenêtres et emporter les corniches. Mais tout va bien, et, en quelques minutes, la cloche fêlée vient se poser sur le char, à côté de la neuve, dont la beauté paraît l'humilier profondément.

Les curieux se rapprochent pourtant d'elle, et l'un d'eux lit, à haute voix, ce qui est gravé sur l'airain.

— Mil sept cent soixante! Tout près de cent ans! Où est le maître qui la fondit? Où sont les ouvriers qui la posèrent? Où sont ceux qui entendirent ses premiers sons?

— C'est une courte vie pour une cloche! répond le voisin, en jetant un regard expressif vers le cimetière; mais notre vie est plus courte encore! et la neuve nous enterrera tous!

— Dieu veuille, ajoute un vieillard à tête blanche, qu'on sache au moins l'écouter quand elle sonnera le dimanche! Ah! la vieille pourrait bien nous dire: Vous avez eu trop souvent des oreilles pour ne pas entendre!

Pendant que l'on jase ainsi autour de la vieille cloche, on attache solidement les cordes à la nouvelle. Les hommes de l'ormeau regagnent leur poste, ceux du clocher sont tout prêts, le signal est donné!

La voilà qui s'ébranle. Elle monte, elle monte, elle touche aux fenêtres !

— Doucement, là-haut ! pas si vite ! Garde à vous, sur le toit ! Eh ! sur l'ormeau, tirez, tirez ferme !

Elle monte, elle monte encore. La voilà près du toit. Le silence redouble ; on n'entend que le bruit des poulies et des cordes, ou la voix du fondeur et de ses aides. Chacun se tait ou parle tout bas, comme les voyageurs qui suivent les sentiers escarpés de la montage, entre deux murs de neige, et qui craignent d'attirer l'avalanche.

— Attention sur le toit ! Prenez garde aux corniches ! Appuyez sur la droite ! Tirez, tirez sur l'ormeau !

On tire sur l'ormeau, et si ferme et si bien, que, tout à coup, la corde se rompt ! Un cri d'effroi part de toutes les bouches ! Mais, Dieu soit loué ! personne ne tombe, et la cloche a franchi le pas ! La voilà sur le toit. Bientôt, fixée à son poste, elle se balance avec majesté, et fait entendre pour la première fois sa grande voix dans les airs. . . . . .

Ce que nous venons de raconter se passait un jeudi, et les deux jours suivants, au grand déplaisir de chacun, la cloche dut rester à peu près muette.

Quelques réparations à l'horloge, et quelques travaux au clocher, empêchaient de la mettre en branle.

Mais, le dimanche matin, elle prit sa revanche. Quelle sonnerie !

Plus d'un fait halte sur sa route pour mieux l'écouter. Plus d'un s'arrête dans la direction du clocher, pour admirer le métal qui brille au soleil. Plus d'un dit à son voisin dans le village : Entends-tu la cloche? Quel son ! quel timbre !

Mais plus d'une fois aussi, le voisin répond :

— C'est égal ! je regrette la vieille. Elle a sonné mes noces et celles de mon fils ! Elle a sonné tous les sermons de M. Cellérier ! Et puis, on n'aime pas le changement, à mon âge. Ce nouveau son m'a dépaysé. Il me semble que je ne suis plus chez nous !...

Enfin, la cloche s'arrête. Les dernières vibrations s'évanouissent lentement dans les airs. Le pasteur traverse la cour, qui sépare, ombragée par un marronnier séculaire, le presbytère de l'église. Et le culte commence.

Le sermon a pour texte ces belles et profondes paroles du Sauveur, auprès de la fontaine de Jacob, en Samarie :

— *L'heure vient, et elle est déjà maintenant, que les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et*

en vérité, car le Père demande de tels adorateurs. Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité! (Jean IV, 23, 24.)

Après avoir terminé son discours, le pasteur s'arrête quelques instants ; il se recueille, et, au milieu de l'attention qui redouble, il dit :

« Mes frères, j'ai achevé le sujet dont j'avais à vous parler aujourd'hui. Mais je ne descendrai pas de cette chaire sans ajouter quelques mots sur un autre sujet, sur un sujet local et de circonstance, qui a son intérêt pour nous tous ; je veux dire, sur l'installation de la nouvelle cloche, au son de laquelle vous avez été convoqués ici ce matin.

« Si nous n'avons plus la coutume, contraire au *Culte en esprit et en vérité,* de baptiser les cloches, ce n'est pas à dire que nous devions laisser passer, sans quelques paroles d'édification et d'exhortation, un fait qui intéresse la commune et l'église ; un fait qui, à moins de circonstances exceptionnelles, ne revient pas tous les siècles, et qui a son mot à dire à notre conscience. Aussi, après avoir exprimé ma reconnaissance à monsieur notre Maire, à son adjoint et à toutes les personnes qui ont pris une part active à l'installation de notre nouvelle cloche, voici ce que je vous dirai :

« Ne croyez pas, mes chers paroissiens, que ce soit seulement une masse de métal sonore que l'on vient de placer dans notre clocher : c'est un prédicateur qui doit nous faire entendre, à tous, de fréquents et sérieux appels.

« Quand cette cloche nous sonnera les heures et nous rappellera la division de la journée et la marche rapide du temps, ne sera-ce pas un prédicateur chargé de nous dire : « Fais ton œuvre ! Accomplis ta tâche ! N'attends pas, inactif et paresseux, que je sonne ta dernière heure de la terre ! Et je la sonnerai pour chacun de vous ; je la sonnerai pour cette génération tout entière ! Tiens-toi prêt, et use du temps en vue de l'éternité ! »

« Quand cette cloche encore retentira dans certains jours de fête ; quand, aux jours à la fois solennels et joyeux du baptême et de la bénédiction nuptiale, elle remplira les airs de ses bruyantes volées, ne sera-ce pas aussi un prédicateur, rappelant aux uns les souvenirs de leur passé, aux autres, les espérances de l'avenir, et, à tous, de sérieux devoirs, et surtout le devoir de la sympathie chrétienne et de la prière fraternelle ? Ne nous dira-t-elle pas : « Priez ! Priez ! Réjouissez-vous ; mais réjouissez-vous chrétiennement avec ceux qui sont dans la joie !

Appelez, ne fût-ce que par un simple élan de votre cœur vers le ciel, la bénédiction de Dieu sur eux! »

« Quand encore (et Dieu veuille que notre cloche soit rarement en branle pour ce triste usage!), quand elle sonnera l'alarme; quand ses sons précipités et lugubres annonceront l'explosion d'un incendie près de nous ou au loin, quel prédicateur éloquent ne sera-t-elle pas! Comme elle nous rappellera l'instabilité des biens de la terre! Comme elle nous dira le besoin pressant que nous avons, et la nuit et le jour, de la protection du Seigneur! Comme elle nous exhortera au dévouement et au zèle de la charité!.... Allez! Allez! nous criera-t-elle; allez au secours de vos frères! *Faites pour eux ce que vous voudriez qu'ils fissent pour vous! C'est à ceci que l'on vous connaîtra pour les disciples de Christ, si vous avez de l'amour les uns pour les autres!*

« Quand, enfin, cette cloche nous appellera chaque dimanche au culte de Dieu; quand ses sons iront dire, dès le matin, de village en village, à travers les airs: *Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier!* Venez! venez à la maison de l'Eternel! Venez, vous qui avez eu des succès et des joies pendant la semaine, et rendez gloire au Seigneur! Venez, vous qui avez passé ces six jours dans la fatigue, dans la

tristesse ou l'angoisse, et cherchez la force auprès du Seigneur! Venez, vous tous qui sentez que *la terre n'est pas un lieu de repos pour nous,* venez vous reposer dans le temple de Dieu! Venez profiter de cette halte bénie, qu'il vous a préparée dans son amour! Venez chanter avec les fidèles :

« Roi des rois, Eternel mon Dieu!
« Que ton tabernacle est un lieu,
« Sur tous les autres lieux, aimable!
« Mon cœur languit, mes sens ravis
« Ne respirent que tes parvis,
« Et que ta présence adorable! »

Ah! ne sera-t-elle pas alors un prédicateur, et un prédicateur solennel!

« Puissions-nous tous écouter ses exhortations! Puissions-nous être attentifs à la prédication de la cloche! Puisse sa voix, planant sur nos têtes, être toujours une voix qui nous parle de Dieu, de nos devoirs, de notre tâche, de notre avenir et de notre vocation pour le ciel!

« Alors, mes Frères, en servant à la vie de la terre et aux usages de la terre, cette cloche servira encore à des choses meilleures; elle aidera nos âmes à vivre pour Dieu, et à se préparer à la patrie éternelle! — Ainsi soit-il! »

Ainsi parla le pasteur à ses paroissiens. Dieu veuille que ce grain de semence soit tombé dans une bonne terre, pour y fructifier à sa gloire!

Et si ces pages ont pu vous apporter, chers lecteurs, quelque pensée pieuse, nous ne regretterons pas d'avoir tracé pour vous ce fidèle récit.

F. CHAPUIS, pasteur à Satigny.

CLAUDE BROUSSON

Pasteur de Nîmes.

Claude Brousson était né à Nîmes, en 1647, de Jean Brousson et de Claude Paradès. Il embrassa la carrière du barreau, s'établit d'abord à Castres, ensuite à Castelnaudary, et enfin à Toulouse. Après avoir plaidé avec succès, il s'occupa activement des affaires religieuses, et, pour veiller aux droits des Eglises réformées de France, il organisa un Comité, qui s'assemblait dans sa maison. Ce Comité était composé de seize membres, appartenant à cinq provinces du midi de la France; ils se rendirent si secrètement à Toulouse, qu'ils se dérobèrent à toute la vigilance du gouvernement. Après la publication de l'arrêt du 8 mars 1683, qui préparait la révocation

de l'Édit de Nantes, il fut résolu par eux qu'à un jour marqué on rouvrirait les temples interdits; que, pendant les prières et le sermon, les portes resteraient ouvertes, afin que tout le monde pût juger de la pureté du culte; que, dans tous les endroits où les temples étaient abattus, on s'assemblerait sur leurs ruines; que ces assemblées ne seraient tenues ni avec un éclat qui pût occasionner du désordre, ni avec un secret qui les empêchât d'être remarquées, parce qu'on désirait qu'elles le fussent et que le gouvernement même en fût instruit, pour lui prouver que l'abolition du protestantisme en France n'était pas aussi facile que le supposaient quelques courtisans gagnés par les Jésuites.

Claude Brousson porta lui-même cette délibération à Nîmes, où ses amis étaient nombreux et dévoués. Mais il y eut des traîtres, et Brousson, forcé de fuir, se réfugia en Suisse.

Il s'établit à Lausanne avec sa femme et son fils, et y reprit ses fonctions d'avocat. En 1687, il fut envoyé par ses coréligionnaires, exilés comme lui, en députation vers le roi de Prusse, pour solliciter des secours. Arrivé à Berlin, on lui offrit de le nommer professeur à l'Université de cette ville; mais il refusa cette place sans hésitation, car un projet hardi couvait

au fond de son cœur. Il se reprochait de laisser ses frères de France sous la croix des persécutions, sans venir au secours de leurs pauvres âmes, qui languissaient errantes, sans bergers pour les conduire, sans *eaux courantes* pour les désaltérer. Pendant l'insomnie de la nuit, il croyait entendre ces longs gémissements, ces sanglots de désespoir, ces plaintes déchirantes, qne les nombreux prisonniers de la Tour-de-Constance, d'Aigues-Mortes et de la citadelle de Nîmes, poussaient dans leur détresse commune, sans autre perspective de délivrance qu'un gibet ou qu'un bûcher; l'esprit de Dieu, agitant sa conscience, le poussait à leur venir en aide, pour adoucir leurs souffrances ou mourir avec eux.

De retour à Lausanne, il fut atteint d'une maladie si grave, que les médecins la jugèrent mortelle, sans pouvoir en déterminer la cause. Lui seul la connaissait, cette cause, qui n'était autre qu'une dévorante angoisse, et ce fut précisément lorsque, affaibli par la fièvre, il pouvait à peine se tenir debout, qu'il résolut définitivement d'aller en France rejoindre ses frères en la foi. Il communiqua son projet à sa femme et à ses amis, qui, tous, trouvèrent cette résolution si périlleuse, si au-dessus de ses forces, qu'ils travaillèrent, d'un commun accord, à l'en dé-

tourner par leurs plus vives instances et leurs plus ardentes prières. Il demeura inébranlable ; sans consulter la chair ni le sang, il se mit en route aussitôt que sa santé le lui permit, et sa convalescence s'acheva dans un voyage qui, à vues humaines, aurait dû le tuer.

Arrivé en cachette dans le Bas-Languedoc, il se fit immédiatement consacrer au ministère évangélique par François Vivens, jadis simple ouvrier cardeur de laine de Valleraugues, qui, étant allé lui-même recevoir l'ordination en Hollande, était devenu *pasteur du désert*. Brousson le surpassa par son dévouement héroïque, se consacrant sans réserve au service de son maître Jésus-Christ.

Il avait pris, pour sa sûreté personnelle, le nom de *Paul Beauclose*. Quoique sa constitution physique, par suite de la maladie qu'il venait d'essuyer, fût d'une extrême faiblesse, il ne s'en livra pas moins sans relâche à l'exercice de ses pénibles fonctions. Il réunissait les fidèles, la nuit, entre deux rochers, dans un lieu éloigné et solitaire, et là, à la lueur de quelques torches résineuses ou à la pâle clarté de la lune, il annonçait, avec la foi la plus vive et l'élan de l'âme le plus expansif, Christ et sa justice, Christ et son salut, à ces assemblées plus ou moins nombreuses

selon les temps ou les circonstances. En descendant de chaire, quoique exténué de fatigue, il baptisait des enfants, bénissait des mariages, et profitait ensuite du reste de la nuit pour se rendre, accompagné d'un guide et à la faveur des ténèbres, dans quelque maison du voisinage, afin d'y célébrer un service funèbre à l'occasion d'un mort, que l'on était obligé de cacher, en creusant sa tombe ou sous le hangar d'une remise, ou au fond d'une écurie, quelquefois même à côté du lit sur lequel il avait rendu le dernier soupir. En face de ce cadavre proscrit, la voix du pasteur du désert s'élevait lente et mélancolique, et, dans une prière, que les lamentations doublement amères poussées par les parents groupés autour de lui et éclairés par la pâle lumière de quelques lampes, rendaient aussi impressive que solennelle, il implorait les bénédictions de Dieu et sur la famille en larmes et sur l'Eglise en deuil.

Voici, dans toute sa simplicité, la reproduction littérale d'un récit sorti de la bouche d'un vieillard des environs de Nîmes, qui nous a été communiqué.

« Quelque temps avant que nos frères des Céven-
« nes eussent levé l'étendard de la guerre sainte,
« nous fûmes prévenus que, dans trois jours, le res-
« pectable Brousson tiendrait une assemblée *aux*

« *Bergines,* près de Vergèze. Le lieu qui portait ce « nom était une vaste caverne, que la main du Tout- « Puissant avait pratiquée sur le versant oriental « d'une colline couverte d'oliviers. L'ouverture en « était si étroite, qu'on ne pouvait y entrer qu'en « rampant; les oliviers, emblèmes de la paix, sem- « blaient nous promettre une profonde sécurité, « en masquant par leurs épais rameaux le lieu de no- « tre retraite.

« Dès le matin du jour fixé, on détourna le mieux « qu'on put les soupçons des catholiques; les Psau- « tiers furent déterrés, ainsi que les armes qui « avaient échappé aux recherches. Les femmes « tremblaient, et cependant elles ne conseillaient « à personne de ne pas se rendre à l'assemblée, « car elles voulaient y aller elles-mêmes, le désir « d'être réunies avec des frères leur faisant affronter « le péril. Qu'il nous parut long, ce jour qui se passa « tout entier dans l'attente d'une grande joie et dans « l'appréhension d'un grand danger! Enfin, la nuit « parut, et, avec elle, une pluie froide et péné- « trante rendit le temps ténébreux; Dieu, évidem- « ment, nous favorisait. Nous nous esquivâmes furti- « vement de nos demeures, y laissant nos vieillards « au désespoir de ne pouvoir pas nous suivre, et nos

« mères qui priaient pour nous avec émotion. Je n'a-
« vais pas atteint ma dix-huitième année ; ma sœur,
« mon frère et mon père m'accompagnaient. Sur la
« route, nous rencontrâmes nos sentinelles, qui nous
« promirent de faire bonne garde.

« L'assemblée était déjà nombreuse quand nous
« arrivâmes ; de toute la Vaunage on était accouru.
« Quel spectacle ! Des femmes, des filles, des en-
« fants, dont les habits trempés laissaient découler
« l'eau de toutes parts. Le peuple s'engouffrait dans
« la caverne ; et, pour éclairer ces sombres lieux, il
« n'y avait que quelques petites lanternes, dont la
« faible clarté ne rendait que plus horribles les té-
« nèbres de la grotte.

« Au milieu de l'assemblée était assis le respec-
« table Brousson, portant son costume grossier de
« paysan. Les femmes avaient entouré, de leurs ta-
« bliers noirs, la chaise qui servait de chaire. Sur
« une pierre étaient déposés les calices et le pain de
« la communion. Le service commença par la lec-
« ture de la Bible et par le chant des psaumes. Oh !
« qu'ils étaient bien appropriés à la circonstance !
« En écoutant le malheureux Fulcran Rey, de Nîmes,
« chargé de cette partie du culte, et qui faisait ainsi
« son apprentissage du martyre, nous n'avions plus

« froid, nous n'entendions plus l'orage, nous ne « pensions plus aux dragons.

« Le prédicateur choisit pour texte les mémorables « paroles de Jésus-Christ, que l'on trouve dans St-« Matth. x, 22: *Celui-là seul sera sauvé qui persé-« vèrera jusqu'à la fin.* — Voulant prouver que le « salut n'est assuré que pour ceux qui combattent « sans cesse le combat de la foi, il nous cita l'exemple « de tous les confesseurs des temps anciens et ceux « des temps apostoliques; ensuite il nous peignit le « courage des martyrs de nos jours, confondant leurs « juges devant les tribunaux, émouvant leurs bour-« reaux sur la roue, et recevant dans le ciel la cou-« ronne de vie; puis, il nous retraça les tourments « des lâches apostats, réservés au feu éternel, et dé-« vorés dès cette vie des angoisses du remords. Oh! « que de larmes de repentance coulaient en ce mo-« ment! que de serments d'être fidèles furent pro-« noncés!

« Ce fut au milieu de nos sanglots que le pasteur « bénit le pain et le vin de la communion; alors « nous nous prosternâmes tous devant Dieu, lui de-« mandant de nous pardonner et de nous fortifier... « Lorsque, tout-à-coup, une voix retentissante s'é-« cria: Voici les dragons! fuyez! fuyez! — Au même

« instant, une décharge de mousquèterie nous apprit « que notre dernière heure venait de sonner... Vous « dire ce qui se passa dans la grotte, je ne le puis. Les « ténèbres les plus épaisses nous environnaient; les « jurements des soldats et les cris lamentables des « mourants se confondaient dans cet affreux tu- « multe... Je ne sais comment je me sauvai. J'ar- « rivai auprès de ma mère, égaré et au désespoir. « Mes parents ne s'y étaient pas encore rendus; « en vain nous les attendîmes, ils ne reparurent plus. « Mon père fut trouvé gisant dans un précipice, où « il s'était fracassé le crâne en tombant; mon frère « avait reçu une balle dans la poitrine; et ma sœur « avait été conduite dans la Tour-de-Constance, avec « les femmes qui avaient été faites prisonnières..... « Quinze jours après, j'accompagnai ma mère dans « une autre assemblée du désert... »

Cette assemblée, Brousson la présida encore. Elle fut de nouveau attaquée; cette fois-ci, on voulait le pasteur. L'intendant Baville avait ordonné de le prendre; aussi les attaques combinées des soldats se dirigeaient toutes vers lui, quand, tout à coup, au milieu de la confusion et du tumulte, il disparut comme par enchantement. Où s'est-il caché? se demandèrent les chefs de l'expédition; il faut le trouver

quoi qu'il en coûte!..... Sur leur ordre, les recherches les plus actives s'organisent; plusieurs compagnies de soldats y sont employées; on sonde le terrain, on en suit minutieusement les détours; on abat les taillis; on pénètre avec des torches dans toutes les excavations; plusieurs heures sont consacrées, sans relâche, à ces perquisitions, qu'une pluie battante qui survient n'a pas la puissance de suspendre... et le fugitif ne se trouve nulle part... Qu'était-il devenu? Il s'était glissé inaperçu dans l'angle d'un rocher, contre lequel il se tint collé et immobile, et les dragons avaient passé cent fois à ses côtés; mais, frappés d'aveuglement comme les Syriens qui furent envoyés pour s'emparer d'Elie le prophète, ils ne l'avaient pas aperçu...

Cette circonstance fut cause que l'intendant Bâville, par une ordonnance du 26 novembre 1691, mit sa tête à prix, comme répandant, dans l'esprit du peuple, des sentiments de rébellion. L'ordonnance fut affichée, avec le signalement du pasteur, à la porte de toutes les églises et au coin de tous les carrefours, promettant, en outre, la somme de deux cents francs à ceux qui dénonceraient une assemblée; et le comte de Broglie, lieutenant-général du Languedoc, venant en aide à son subordonné, prescrivit à tous les ma-

gistrats des villes et des villages de faire fermer toutes les cavernes ou *baumes,* qui servaient de retraite aux pasteurs. Alors Brousson, sur les instances de ses amis, alla chercher en Suisse un peu de repos auprès de sa femme et de son fils, qui y étaient demeurés. Mais, avant de partir, il écrivit la lettre suivante, qui a été conservée, à son persécuteur Bâville.

« Brousson, serviteur de Dieu et fidèle ministre « de sa Parole... à Monseigneur de Bâville, inten- « dant du Languedoc...

« Monseigneur! permettez-moi de représenter à « votre grandeur que je ne puis pas vous recon- « naître comme mon juge, parce que, par l'abolition « des édits, qui étaient perpétuels et irrévocables, « nous sommes privés de nos juges légitimes et « traités non pas en hommes libres, mais en es- « claves. Cependant, si j'avais à me défendre devant « des juges compétents, je ne serais pas en peine « de faire voir mon innocence. Je ne suis pas un « méchant homme; tous ceux qui ont été témoins « de ma conduite, à Castelnaudary et à Toulouse, « peuvent rendre témoignage que j'ai vécu dans le « monde avec l'approbation publique, comme un « homme de bien, craignant Dieu, sans reproche... « Je ne suis pas un perturbateur du repos public,

« comme vous le dites dans votre dernière ordon-
« nance, mais un fidèle serviteur de Dieu, qui tra-
« vaille à l'instruction, au salut et à la consolation
« de son peuple désolé... Je puis bien prendre en-
« core à témoin ce grand Dieu, qui connaît mes plus
« secrètes pensées, que c'est uniquement pour la
« crainte de son nom et pour les intérêts de sa gloire,
« de son service et du salut de son peuple, que je
« m'expose depuis si longtemps à tant d'alarmes, à
« tant de dangers dans ce royaume. Plût à Dieu qu'il
« eut plû au roi de faire quelque cas des avis sin-
« cères que j'ai pris la liberté d'envoyer à la cour,
« depuis dix ans et davantage ; il ne se trouverait pas
« dans l'état où il est maintenant, et n'aurait pas
« sujet de craindre ce qu'on a sujet de craindre en-
« core. Car enfin, Monseigneur, Dieu frappe main-
« tenant l'Etat de terribles fléaux, et il faudrait être
« bien aveugle pour ne pas le voir. Mais cela n'est
« rien en comparaison des suites que l'on doit
« craindre raisonnablement. L'Etat se soutient en-
« core avec éclat, parce qu'il emploie toutes ses
« forces ; mais, en les employant, il les consume. Le
« royaume est dans un état violent; mais les choses
« violentes ne sont pas de durée. On ne peut pas
« dire, Monseigneur, que nous ne soyons pas de vrais

« fidèles. Nous ne servons pas les créatures, mais « l'Eternel, le Dieu vivant et véritable, le créateur « du ciel et de la terre; nous mettons toute notre « confiance en la miséricorde de Dieu le Père, en la « grâce de Jésus-Christ son fils, et au salutaire se- « cours du Saint-Esprit. C'est ce grand Dieu dont « j'ai toujours la crainte devant les yeux, dont je « médite sans cesse la Parole depuis mon enfance, « et qui a daigné me faire participant de sa lumière. « C'est pourquoi je supplie Votre Grandeur de cesser « enfin de persécuter un innocent et un fidèle ser- « viteur de Dieu, qui ne peut se dispenser de s'ac- « quitter des devoirs de son ministère... Autrement, « je déclare que j'appelle de votre ordonnance de- « vant le tribunal de Dieu, qui est le roi des rois, le « souverain juge du monde. Le maître que je sers et « pour lequel je souffre depuis si longtemps tant de « martyres, qui m'a conservé jusqu'à cette heure, « au milieu des flammes de cette horrible persécu- « tion, ne m'abandonnera pas non plus à l'avenir, et « me fera justice. »

Brousson partit pour Lausanne dans le courant de l'automne de 1693; mais, arrivé dans cette ville, son esprit ne put rester dans l'inaction. Aussitôt que ses forces le lui permirent, il prêcha aux réfu-

giés français disséminés dans les cantons de Vaud, de Berne et de Zurich. Il passa ensuite en Hollande, et alla s'établir à La Haye avec sa famille. Le synode des Provinces-Unies ayant validé sa consécration au ministère évangélique, comme l'exigeait la discipline ecclésiastique, il prêcha dans les principales chaires de ce pays, où il demeura deux ans. Pendant ce temps, il fit imprimer, sous le titre de *Manne mystique du Désert*, les sermons qu'il avait composés dans son cabinet d'étude, qui était ordinairement le dessous d'un chêne dont le feuillage le préservait des ardeurs du soleil; il plaçait sur ses genoux un pupitre léger, qu'il appelait pour cette raison sa *table du désert*. Son style était figuré, son langage quelquefois mystique; mais son âme s'épanchait vive et ardente devant un auditoire de proscrits.

Dans le mois de septembre 1695, Brousson rentra en France en traversant les forêts des Ardennes, sous la conduite d'un guide expérimenté, nommé Brumen. Il arriva à Sédan, pour y consoler les restes d'une église florissante, qui avait possédé une académie célèbre. Là, il fut dénoncé et poursuivi avec un tel acharnement, qu'une protection visible de Dieu put seule le faire sortir de la ville, déguisé en

portefaix. De là il se rendit en Normandie, parcourut la Flandre et l'Artois, à pied, marchant de nuit, supportant la fatigue avec courage, prêchant partout où il en trouvait l'occasion, témoin des maux qu'enfantaient partout la mortalité, la disette et la guerre, et, malgré tout cela, s'estimant plus heureux, comme il l'écrivait à sa femme, que s'il avait été établi dans la meilleure église de Hollande, parce que les consolations que Dieu lui faisait goûter se trouvaient au-dessus de tous ses maux. Cependant, après une année de courses dans les églises du nord de la Loire, il fut si vivement poursuivi en Bourgogne, qu'il ne put échapper à la mort qu'en rentrant encore une fois en Suisse. C'était en 1696.

Il ne fit que traverser la Suisse pour se rendre à La Haye, et ce fut pendant le séjour qu'il y fit, que se conclut le traité de paix de Riswick. Par suite de la cessation de la guerre, les troupes françaises rentrèrent dans leurs cantonnements. Baville fit servir celles qui étaient sous ses ordres à de nouvelles persécutions contre les protestants. S'il défendit de les tuer, il autorisa les soldats à piller les maisons, à emporter les meubles, à confisquer les denrées, à saisir le bétail, à ravager les récoltes, à imposer des amendes exorbitantes, de telle sorte que plus de

quarante mille Languedociens quittèrent leurs montagnes, pour aller chercher du repos sur une terre étrangère. Brousson, au contraire, rentra pour la troisième fois dans sa patrie; mais ce fut pour aller au martyre.

Il fut retenu dans le Dauphiné, pendant tout l'hiver, par des neiges abondantes; mais il trouva des amis et des frères qui se groupèrent avec d'autant plus d'empressement autour de lui, que, depuis longtemps, ils n'avaient point eu de pasteur. Plusieurs rendirent en sa présence un témoignage éclatant de leur foi, ce qui inonda son âme d'une joie que le monde dédaigne, parce qu'il ne la connaît pas. C'est, en effet, en parlant de son séjour dans ces contrées, qu'il écrivait, en décembre 1697 : « J'ai été assiégé « pendant trois semaines par les neiges; cependant, « le Seigneur m'a fait la grâce de travailler à la con- « solation de son pauvre peuple. La Providence di- « vine m'a fait passer dans des pays qui semblaient « entièrement abandonnés, car il n'y a qu'un de nos « frères qui y soit passé comme un éclair, depuis « quatre mois. Il y a des gens qui ont travaillé à « ensevelir les merveilles de Dieu; mais Dieu saura « bien les faire connaître. Je ne voudrais pas pour « des millions que le Seigneur m'eût refusé la grâce

« qui m'était nécessaire pour travailler à son œuvre. »

Au printemps suivant, après avoir traversé le Rhône, il entra dans le Vivarais, dont il parcourut tous les villages, accompagné partout de foules considérables, d'autant plus avides d'écouter ses prédications, qu'elles le regardaient comme un homme choisi de Dieu pour relever les murs de Sion réduits en cendres par le feu de la persécution. Après avoir consolé et fortifié ses frères, il descendit dans les Cévennes, et arriva dans les environs de Nîmes en avril 1698. L'intendant Baville, informé de son retour, augmenta la mise à prix de sa tête, et la porta à deux cents louis d'or. Les perquisitions devinrent donc beaucoup plus actives; mais Brousson, les affrontant avec audace, eut l'imprudence d'entrer dans la ville, et d'y mettre à la poste une requête signée de sa main, qu'il envoyait au roi. Ce fut un indice qui mit les espions sur ses traces ; ils le serrèrent de près; mais, Dieu le gardant encore, il eut le bonheur de leur échapper. Ils le suivirent pourtant de loin, comme à la piste, et s'assurèrent de la maison où il était allé chercher une retraite dans un bourg voisin; ils la firent aussitôt cerner par des dragons.... Comment faire? Toutes les issues étaient gardées au dehors... Où se cacher? Aucune disparition n'était

possible..... Il allait donc se rendre sans résistance, lorsque son hôte vint à son secours et le fit descendre dans une citerne à sec, au fond de laquelle il y avait une excavation naturelle où il put se tenir blotti. Mais un des soldats, qui était du pays, en connaissait l'existence, et s'y fit descendre par ses camarades. Le fugitif et le soldat allaient se trouver face à face; l'heure de l'arrestation avait irrévocablement sonné.... Cependant, ô surprise! le soldat, arrivant au fond, se sentit tout à coup saisi d'une froideur glaciale; ses membres, échauffés par une marche rapide, se mirent à trembler convulsivement, ses dents s'entrechoquèrent avec violence, et il cria qu'on le tirât au plus vite de ce lieu ténébreux, qui allait devenir mortel pour lui. Il sortit donc sans avoir aperçu le proscrit, qui, à son tour, sortit plus tard avec l'aide de son ami, sans avoir éprouvé aucun mal. Après quelques heures de repos, Brousson se mit en route, et se retira sans autre accident à Orange, où, depuis la paix de Riswick, le culte public se célébrait sans empêchement et sans entraves sous la protection de Guillaume III de Nassau, roi d'Angleterre, qui, dans le traité, avait stipulé cette clause en faveur de cette petite principauté, berceau de sa famille.

Le retour de Brousson à Nîmes était impossible. Il le comprit lui-même, et, sur l'invitation de ses amis, il se décida à partir pour le Béarn. Chemin faisant, il s'arrêta dans les nombreuses églises des Cévennes, du Rouergue, du Pays-de-Foix et du Bigorre, qui se trouvèrent sur son passage, et les encouragea à la persévérance et à la fidélité; mais, arrivé à Pau, le séjour qu'il y fit lui devint funeste. Au lieu de remettre une lettre à un protestant fidèle auquel elle était adressée, il la donna à un autre qui portait le même nom, mais qui avait renié la foi de ses frères et s'était joint à leurs persécuteurs. Cet homme le dénonça aux autorités de cette ville, qui mirent avec promptitude leurs agents à sa poursuite. Averti du danger par un ami, Brousson n'eut que le temps de s'évader. Il se dirigea vers Oloron. Les soldats l'y suivirent, y arrivèrent presque aussitôt que lui, et se saisirent de sa personne. Il ne fit aucune résistance; il ne cacha ni son nom, ni sa profession, ni le but de son voyage, et se laissa conduire avec la docilité d'une brebis qu'on mène à la tuerie. Pinon, intendant de la province, le fit conduire sans violence à Pau, où les tours du château qui, sous la reine Jeanne d'Albret, avait été un des boulevards du protestantisme, lui servirent mo-

mentanément de prison. Lorsque son dénonciateur vint réclamer les 3,000 livres promises à ceux qui vendaient les ministres du désert, Pinon lui répondit avec indignation : « Misérable ! ne rougis-tu pas « de voir les hommes quand tu trafiques de leur « sang? Retire-toi, je ne puis supporter ta présence ! » Ces paroles annoncent une âme compatissante. L'intendant du Béarn, bien différent de son prédécesseur Foucauld, qui, avec Marsillac, avait organisé les dragonnades dans cette province, était en effet un magistrat affable, doux et plein d'humanité ; ce qui le prouve, c'est que, lorsqu'il se vit dans l'obligation d'envoyer son prisonnier à Bâville, qui l'avait réclamé à cause de son origine nîmoise et des fonctions pastorales qu'il avait exercées pendant neuf ans dans les environs de la ville, il ne voulut point charger ses mains de chaînes et le laissa marcher en liberté au milieu des soldats, comptant plutôt sur la promesse qu'il lui avait faite de ne point s'évader, que sur leur surveillance.

Brousson, de son côté, ne trompa pas sa confiance. Embarqué à Toulouse, sur le canal du Languedoc, il s'aperçut, à son arrivée au Somail, que ses gardes étaient tous plongés dans le plus profond sommeil ; il n'avait qu'à sortir de la barque de poste pour re-

couvrer la liberté et échapper encore une fois à une mort certaine. Mais il n'en conçut pas même la pensée ; il avait promis de rester prisonnier, et sa parole était inviolable, car un chrétien ne sauve jamais sa vie au prix d'un manque de foi. D'ailleurs, la mort des martyrs, loin de lui paraître redoutable, était peut-être l'objet des vœux secrets de son cœur. Ce qui le fait présumer, c'est une lettre qu'il avait écrite de La Haye, trois ans auparavant, et dans laquelle, en parlant du supplice d'un ministre du désert, nommé Papus, il dit : « Dieu l'a fait entrer dans le combat, « mais il l'a rendu victorieux ; sa foi a été la victoire « du monde ; il a été même plus que vainqueur par « Jésus-Christ qui l'a aimé ; il a éclaté en chants « de triomphe au milieu de son angoisse, et il a « senti la force et la consolation de l'Esprit de Dieu, « qui lui ont fait perdre le sentiment de l'amertume « de la mort. Ah ! qu'il est heureux mon cher frère, « puisqu'il devait un jour mourir ! Sa fin pouvait-« elle être plus heureuse et plus glorieuse ? Sa con-« stance, sa patience, son humilité, sa foi, son es-« pérance et sa piété, ont édifié et ses juges et les « faux pasteurs qui le voulaient séduire, et les gens « de guerre qui assistaient à son martyre. Il ne pou-« vait mieux prêcher que dans sa mort. Le sang des

« martyrs a toujours été la semence de l'Eglise. »

Brousson arriva à Montpellier le 30 octobre 1698, et fut renfermé dans la citadelle, où, cinq jours après, il fut jugé par l'intendant Bâville et les officiers du présidial. La salle d'audience se trouva envahie par une foule d'ecclésiastiques, de gentilshommes et de bourgeois. Bâville, qui, depuis son arrivée, avait eu quelques attentions pour lui, l'interrogea sans trop de malveillance. Les crimes dont il l'accusa furent : — d'avoir été le principal auteur des délibérations prises en 1683 pour *faire le prêche* et, s'assembler en armes ; — d'être rentré plusieurs fois en France pour y soulever le peuple ; — d'avoir soutenu une liaison étroite avec Vivens, et tenté d'introduire, de concert avec lui, le duc de Schomberg en France et une armée étrangère. — Quoique Brueys, présent à la séance, rapporte, dans son *Histoire du Fanatisme*, que l'accusé fut confondu lorsque le greffier lui présenta le projet de cette dernière insurrection, écrit de sa propre main, le témoignage de Brousson, qui s'écrie à cet aspect : « Ce n'est « pas mon écriture, et je n'ai été d'aucune conspi- « ration ! » est bien plus concluant à nos yeux. Ce qu'il ajouta ensuite pour se défendre porta le caractère évident de la franchise et de la vérité. S'il avait

été avocat distingué, il était devenu pasteur fidèle; voilà pourquoi il n'eut recours à aucun artifice oratoire, à aucun argument captieux, à aucun subterfuge adroit. Il parla comme en présence de Dieu, « qui connaît le cœur de tous les hommes, qui dé-« couvre les pensées de leur esprit une par une, et « qui pèse leurs entreprises, » niant avec fermeté d'avoir trempé dans aucun complot formé dans le but de troubler la tranquillité du royaume, mais aussi, avouant sans déguisement et sans honte, que, à l'exemple des apôtres, il s'était fait un devoir et une gloire d'annoncer partout la croix du Christ, puisque, à ses yeux, l'Evangile était une puissance propre « *à renverser les forteresses de ses ennemis.* »

L'application était directe. Tous les assistants en comprirent le sens et la portée; Bâville en éprouva une indignation telle, qu'il la manifesta hautement par ses gestes d'impatience et par ses regards pleins de courroux; et comme le loup ne peut entendre les réprimandes de l'agneau sans le déchirer à l'instant même, après une courte consultation avec les juges qui siégeaient à côté de lui, Bâville prononça une sentence par laquelle Claude Brousson, « convaincu « de rébellion et de révolte aux lois du royaume, » fut condamné à subir d'abord la question ordinaire et

extraordinaire, à être ensuite rompu vif sur la roue, et, enfin, à être attaché après sa mort au gibet des malfaiteurs.

La victime était dévouée ; elle baissa humblement la tête, et se mit en prières. A l'exemple d'Etienne, lapidé à Jérusalem, et surtout à l'imitation de Jésus, son Sauveur, mourant sur la croix du Calvaire, Brousson pria pour ses juges, devenus ses bourreaux. Cette humble et fervente invocation mentale ne fut ni inutile, ni vaine ; elle produisit un effet immédiat, celui d'adoucir l'inhumanité de Bâville à son égard, puisque, par un reste de compassion, il ordonna que le bourreau le présentât seulement à la torture, qu'il lui laissât ses vêtements, qu'il ne le touchât que sur l'échafaud, et qu'il l'étranglât avant de lui briser les membres.

Mais l'heure du délogement de ce monde n'en était pas moins arrivée pour le pasteur de Nîmes. Il marcha au supplice le 4 novembre 1698, à l'âge de cinquante-un ans, sans faiblesse comme sans orgueil. Il fut conduit à pied, entre deux haies de soldats, de la citadelle sur la place du Peyrou, qui servait, à cette époque, aux exécutions judiciaires. Lorsqu'il y fut arrivé, il essaya de parler une dernière fois à la multitude qui le contemplait avec

étonnement, si ce n'est avec admiration; mais, le roulement des tambours ayant couvert sa voix, il se résigna au silence, se mit à genoux, joignit les mains, éleva les yeux vers le ciel où son âme allait s'élancer triomphante, et fit sa prière..... prière solennelle! puisqu'elle fut le dernier accent d'une bouche qui allait se fermer pour toujours sur la terre, et le dernier recours d'un pécheur à la grâce de Dieu. Elle ne fut point entendue de la foule, à cause du bruit et du tumulte, et le Seigneur seul l'accueillit dans sa miséricorde. Après cela, il se livra au bourreau, qui, tout tremblant et tout ému, accomplit son terrible ministère.

On sait de la propre bouche de ce dernier quelles furent les agitations qui assaillirent son cœur, puisque, quelques jours après, achetant une tasse d'argent chez un orfèvre, il dit : « J'ai exécuté plus de « deux cents condamnés, mais aucun ne m'a fait « trembler comme M. Brousson. Quand on le pré- « senta à la question, le commissaire et les juges « étaient plus pâles et plus tremblants que lui, qui « levait les yeux au ciel en priant Dieu. Je me serais « enfui, si je l'avais pu, pour ne pas mettre à « mort un si honnête homme. Si j'osais parler, « j'aurais bien des choses à dire sur lui! Certaine- « ment, il est mort comme un saint! »

Le cadavre du supplicié, au lieu de rester sur les fourches patibulaires, comme c'était l'usage, fut enlevé pendant la nuit et inhumé dans la citadelle. C'est là qu'il repose encore, attendant le jour de la résurrection, qui le mettra en présence de ses accusateurs et de ses juges, pour débattre de nouveau leurs droits devant le tribunal de l'éternelle justice.

BORREL, pasteur à Nîmes.

LES VENTS ALIZÉS.

A l'époque de la renaissance des sciences dans l'Europe occidentale, un roi, que ses travaux ont rendu illustre dans l'histoire de l'astronomie, disait : « Si Dieu m'avait appelé dans son conseil, lorsqu'il « créa le monde, les choses auraient été mieux or- « données ! » On peut croire que cette exclamation d'Alphonse de Castille est moins un cri d'impiété qu'une protestation contre les hypothèses compliquées que l'esprit de système avait introduites dans la science. Mais si l'on doit la considérer comme l'expression candide et naïve de l'orgueil scientifique aveuglé, on peut aujourd'hui, mieux qu'à aucune autre époque, mesurer toute la profondeur de l'ignorance qui l'a dictée, et affirmer, sans crainte, que l'histoire de la science n'aura plus à enregistrer de telles aberrations.

A mesure, en effet, que les sciences d'observation se perfectionnent et que l'homme parvient à soulever le voile qui, dans les phénomènes dont il est le témoin, lui cache le but du Créateur et les moyens qu'il emploie pour l'atteindre, à mesure aussi se révèle à lui une intelligence supérieure qui commande un saint respect, et il se voit forcé de reconnaître, avec une conviction toujours plus puissante, la profonde vérité de cette déclaration de l'Apôtre: *Les perfections infinies de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient, comme à l'œil, depuis la création du monde, quand on considère ses ouvrages.*

Toutes les sciences qui se proposent pour but l'étude du monde physique, de la création matérielle, peuvent également conduire à ce résultat. Dans l'étude des faits généraux qui font impression par leur ensemble et leur grandeur, on est frappé de la simplicité des causes et de l'harmonie des effets nombreux et variés qu'elles produisent. Dans l'étude de ceux qui semblent moins importants, la sagesse, la bonté et la puissance du Créateur, se manifestent encore jusque dans les plus petits détails; tel fait spécial, tel phénomène passager ou capricieux qui peut d'abord paraître stérile à cet égard, fournit au contraire un contingent de conviction d'autant plus précieux, peut-être, qu'il est plus inattendu.

Malgré la sécheresse qui peut s'attacher à un exposé didactique, le but religieux de ce recueil ne nous paraît pas exclure l'examen de quelque point de la science, et nous essaierons, en conséquence, de présenter aujourd'hui, en regard des réflexions qui précèdent, quelques considérations sur les mouvements généraux de l'atmosphère, qui produisent, à la surface de la terre, les vents constants, connus sous le nom de *Vents Alizés*.

Les différentes parties de la surface de la terre présentent des différences extrêmes, à l'égard des vents régnants, et, si l'on embrasse d'un coup d'œil la surface entière du globe, on peut y distinguer, à l'égard du régime qu'y présentent les mouvements de l'atmosphère, plusieurs régions ou plusieurs zones très-nettement caractérisées. Cette distinction est surtout évidente sur les grands océans, parce que la mer, par la constance relative de sa température et par la régularité de sa surface, laisse aux vents toute leur liberté, sans leur opposer les obstacles qu'ils rencontrent sur les continents, dans le relief et dans la température capricieusement variable du sol.

Or, en considérant la surface de la terre dans son ensemble, on observe, en premier lieu, aux environs

de l'équateur et tout autour du globe, une zone large en moyenne de 80 à 100 lieues, dans laquelle règne toute l'année un calme presque absolu, une absence à peu près complète de vents, qui lui a mérité le nom de *Région des calmes de l'Equateur*. Les navires à voile qui ont à franchir cette ceinture y sont quelquefois retenus des semaines entières, dans une complète immobilité, et, en raison de la température qui y règne et des circonstances atmosphériques qu'ils y rencontrent souvent, les marins redoutent ce passage plus encore que la tempête [1]. Au nord de cette région calme, on trouve une zone, large de 700 lieues environ, dans laquelle règne, durant toute l'année, un vent d'une extrême constance, soit dans sa direction qui est nord-est, soit dans sa vitesse qui est d'un peu plus de deux mètres

[1] Un commodore américain, Arthur Sinclair, retenu durant douze jours dans ces calmes, à l'un de ses voyages, dit dans son journal : « Il est impossible, à moins de les avoir ressentis soi-même, de se faire une idée exacte des effets accablants qu'on y éprouve. On ressent, dans une mesure extrême, une lassitude que ne peuvent amoindrir les bains de mer, partout ailleurs si vivifiants. Excepté dans l'attente d'un naufrage imminent, je n'ai jamais, dans ma carrière de marin, souffert une angoisse pareille à celle que m'a fait éprouver, durant douze jours, la traversée des calmes de ces latitudes. »

par seconde; cette zone se nomme *Région du vent alizé nord-est*. En s'éloignant toujours davantage de l'équateur, on rencontre au delà, c'est-à-dire vers le 30me degré de latitude nord, une nouvelle zone entourant aussi le globe entier, et dans laquelle règnent, durant toute l'année, des calmes comme sous l'équateur. Cette zone, que l'on nomme *Région des calmes du Cancer* (du nom du tropique qui l'avoisine), est un peu, mais très-peu moins large que celle de l'équateur. Enfin, depuis le 33me degré de latitude nord, jusqu'aux latitudes les plus élevées auxquelles on soit parvenu, on observe des vents variables soufflant tantôt dans une direction, tantôt dans une autre, mais avec une prédominance très-évidente et incontestable des vents du sud-ouest.

Au sud de l'équateur, des faits analogues se reproduisent, mais d'une manière symétriquement inverse. Dans la région des vents constants, l'alizé est un vent *sud-est,* et, au delà de la *Région des calmes du Capricorne,* on observe, jusqu'aux plus hautes latitudes australes, des vents variables parmi lesquels prédomine incontestablement le *nord-ouest*.

La régularité persistante de ces faits, qui est presque absolue dans les grands océans, dans l'Atlantique comme dans le Pacifique, est altérée dans le

voisinage des terres et quelquefois complétement dénaturée, même dans de grandes mers ouvertes, lorsqu'elles sont en quelque mesure entourées, quoique à de grandes distances, par des continents ou des îles, comme cela a lieu, par exemple, dans l'Océan Indien ou dans le golfe de Guinée. Nous ferons ici abstraction de ces déviations anormales, pour ne considérer que la partie régulière du phénomène. Nous ajouterons seulement que les différentes zones, celle de l'alizé nord-est et celle de l'alizé sud-est, ainsi que les bandes calmes qui les limitent, sont toutes assujéties à un léger déplacement, dont la période est d'une année. Depuis le mois de mars au mois de septembre, elles s'avancent vers le nord en conservant à peu près leur parallélisme et leur étendue relative; depuis le mois de septembre au mois de mars, elles retournent vers le sud, oscillant ainsi, pendant la durée de l'année, autour de la position moyenne que nous avons indiquée plus haut.

La cosmographie et la physique générale se sont efforcées de trouver une cause capable d'expliquer, dans son ensemble et dans ses détails, cette constitution de notre atmosphère, si éminemment propre à lui imposer le rôle multiple et important qui lui est destiné dans les plans de la création. Le fait le plus

saillant de cette constitution est l'existence des vents alizés, au nord et au sud de la ceinture des calmes de l'équateur.

Dès la fin du XVIIme siècle, *Halley*, contemporain et ami de Newton, que de fréquents voyages scientifiques sur mer avaient rendu témoin de ces faits intéressants, en donna une explication qui a été acceptée par la science, et à laquelle on a peu ajouté jusqu'à présent. La théorie de Halley est exposée dans un mémoire imprimé dans les Transactions philosophiques de la Société royale de Londres, en août 1686[1]. Comme les lois, sur lesquelles s'appuie cette explication, sont les plus élémentaires de la physique et sont assez évidentes pour frapper les personnes les moins attentives et les moins observatrices, nous essaierons d'en reproduire une esquisse.

La région de la terre comprise dans le voisinage de l'équateur, reçoit, durant toute l'année, les rayons verticaux ou presque verticaux du soleil, et la surface, terre ou mer, y est constamment à une température très-élevée. La température moyenne de la

[1] An Historical Account of the Trade Winds and Monsoons observable in the Seas between and near the Tropicks, with an attempt to assign the Physical Cause of the said Winds, by E. Halley. Philosophical Transactions, t. XVI, n° 183.

mer y est de 28 degrés centigrades, et elle reste à peu près invariable durant toute l'année. On connaît, en effet, cette propriété de l'eau, en vertu de laquelle il lui faut perdre ou acquérir une dose de chaleur beaucoup plus considérable que les autres corps, pour modifier sa température. La partie de l'atmosphère qui s'appuie sur cette zone participe, par contact et aussi par l'action directe du soleil, à cette température élevée. Or, tout le monde sait que l'air échauffé se dilate et tend à s'élever par sa légèreté spécifique. Les particules d'air, en contact avec la mer, tendent donc à s'élever pour former, dans la zone la plus chaude du globe, un vent vertical dirigé de bas en haut. La place abandonnée par les particules qui s'échappent ainsi verticalement, est immédiatement occupée par les parties voisines de l'atmosphère, qui y sont appelées par aspiration au nord et au sud, et, comme la cause est constante, l'effet est constant aussi, en sorte que de nouvelles particules d'air sont incessamment appelées vers l'équateur, et le mouvement, se propageant de proche en proche, s'étend à de grandes distances et atteint les régions polaires. Si, d'un autre côté, nous suivons par la pensée, dans leur mouvement vertical, les particules d'air échauffé qui s'élèvent dans le voisinage de l'équateur, nous

comprendrons facilement que, parvenues à la limite de l'atmosphère, elles se déverseront au nord et au sud, et tendront à se rendre vers les régions polaires pour y remplacer celles que leur propre fuite a appelées vers l'équateur. Ce mouvement, dans son ensemble, constituera donc une circulation en vertu de laquelle règneront, à la surface de la terre, des vents dirigés de chacun des pôles vers l'équateur, et, dans les régions supérieures de l'atmosphère, des vents dirigés, au contraire, de l'équateur vers les pôles. On observera, par conséquent, dans l'hémisphère boréal, un vent du nord à la surface de la terre, et un vent du sud dans les régions supérieures; et dans l'hémisphère austral, au contraire, un vent du sud à la surface, et un vent du nord à une grande hauteur.

Mais, jusqu'ici, nous avons supposé la terre en repos. Si nous avons égard à son mouvement de rotation autour de son axe, les conclusions théoriques auxquelles nous venons d'être conduits se trouveront modifiées. Ce mouvement de rotation de la terre s'accomplit, de l'ouest à l'est, dans l'espace de 24 heures environ; toutes les parties de sa surface y participent, mais on comprend facilement qu'il ne s'accomplit pas pour toutes avec une égale vitesse

absolue. Dans le voisinage des pôles, cette vitesse est presque nulle, et elle va en s'accélérant jusqu'à l'équateur, où elle atteint sa plus grande valeur; un calcul très-facile montre que cette vitesse maximum est d'environ 465 mètres par seconde.

Or, si nous suivons par la pensée une particule d'air partant, par exemple, du pôle nord et se dirigeant au sud, nous reconnaîtrons facilement que, quittant une région où le mouvement de l'ouest à l'est est très-lent, et atteignant successivement des régions où il est de plus en plus rapide, cette particule résistera, par son inertie et sa mobilité, à cette accélération, et, paresseuse à se mettre à l'unisson d'un mouvement plus rapide, restera en arrière, c'est-à-dire à l'ouest; son mouvement apparent semblera donc dirigé vers le sud-ouest, et, comme la direction des vents se désigne par le point de l'horizon d'où ils soufflent, elle constituera réellement un vent du nord-est. Par conséquent, dans l'hémisphère nord, le vent qui règne à la surface de la terre doit être, non un vent du nord, mais un vent du nord-est.

Suivons au contraire une particule d'air, qui, dans les parties supérieures de l'atmosphère, part de l'équateur pour se rendre au pôle. Comme elle part d'un point où le mouvement vers l'est est très-rapide,

et qu'elle se rend vers d'autres où ce mouvement se ralentit de plus en plus, elle n'abandonnera qu'en partie sa tendance vers l'est, et se dirigera, non vers le nord, mais vers le nord-est; en d'autres termes, elle constituera réellement un vent du sud-ouest.

Les mêmes choses se passeront dans l'autre hémisphère d'une manière symétrique, et, pour les exprimer, il suffira de dire nord partout où nous avons dit sud, et sud partout où nous avons dit nord.

La circulation de l'atmosphère, telle que nous la décrivions plus haut, se trouvera donc modifiée par la rotation de la terre, de telle sorte que, dans l'hémisphère boréal, on aura à la surface de la terre un vent nord-est, avec un vent sud-ouest dans les parties élevées de l'atmosphère, et que, dans l'hémisphère austral, on aura à la surface un vent sud-est, avec un vent nord-ouest à une grande hauteur.

Tels sont les principaux traits de la théorie par laquelle Halley rend compte des vents généraux. Si notre analyse n'a pas été trop obscure, on peut reconnaître dans quelle mesure cette théorie explique les faits observés. Elle rend compte, d'une manière satisfaisante, de l'existence de cette ceinture de calmes que les marins rencontrent sous la ligne; là

règnent, en effet, d'après cette théorie, des vents verticaux, inefficaces pour agir sur des navires placés sur la surface de la mer, à leur origine même. Elle rend compte, en même temps, du mouvement d'oscillation annuel de cette ceinture qui, suivant le soleil dans ses mouvements, se rapproche du nord dans les saisons chaudes de l'hémisphère boréal, et marche vers le sud, lorsque le soleil s'incline vers l'hémisphère austral. Enfin, elle assigne une cause très-satisfaisante à l'alizé nord-est, au nord de la ligne, et à l'alizé sud-est, au sud. Mais on voit, en même temps, que, pour que cette explication fut complète, il faudrait que la région de l'alizé nord-est s'étendît jusqu'au pôle boréal, et, celle de l'alizé sud-est, jusqu'au pôle austral.

Si les faits eussent réalisé cette conséquence de la théorie de Halley, la terre, dans sa plus grande étendue, eût été à jamais dépourvue des conditions indispensables au séjour de l'homme. En effet, dans la zone tempérée que nous habitons, au lieu de ces vents variables qui viennent, en temps convenable, donner à la météorologie de nos climats ces alternatives de pluies et de sécheresses qui répondent aux vœux du cultivateur, un vent éternel du nord-est, une *bise* sèche et glacée, aurait incessamment soufflé

la stérilité sur des contrées désertes et inhabitables.

Mais une cause providentielle vient modifier ces désastreuses conséquences. Cette cause est restée, jusqu'à présent, cachée à la science humaine, mais ses heureux effets n'en sont que plus frappants. Vers le 30me degré de latitude nord et de latitude sud, s'opère, pour obéir à des lois qui nous sont encore inconnues, un échange, au moins partiel, entre les vents supérieurs et inférieurs de l'atmosphère. Dans notre hémisphère, le vent du sud-ouest gagne la surface, et le nord-est tend à atteindre les régions supérieures. Cet échange se manifeste, soit par la région des calmes qu'on rencontre vers cette latitude, et qui sont toujours l'indice de vents verticaux, soit aussi par la prédominance des vents du sud-ouest qu'on rencontre au delà. Par cet échange, les vents qui soufflent dans nos contrées, au lieu de nous amener les froids rigoureux du pôle, viennent, au contraire, nous apporter la chaleur et l'humidité qu'ils ont recueillies dans les contrées les plus chaudes de la terre. Ainsi se trouve rétabli, par les voies mystérieuses de la Providence, cet ensemble harmonieux que des lois aveugles semblaient devoir rompre.

Les lecteurs qui nous auront accompagnés dans cette étude, bien qu'incomplète et rapide, y auront trouvé, nous l'espérons, la justification des réflexions que nous avons présentées au début. Ils auront reconnu comment se montrent, à chaque pas, sur la route de l'observateur, des témoignages de la sagesse et de la bonté de Dieu, qui, aux jours de la création, parait cette terre qu'il destinait à être, pour un temps, notre demeure. Ils auront vu que le livre de la nature fait entendre à l'homme le même langage que le livre de la Révélation, et lui fait dire, avec le Roi Prophète : *O Éternel ! que tes œuvres sont en grand nombre ! Tu les as toutes faites avec sagesse ; la terre est pleine de tes richesses.*

Élie RITTER.

LE MOUVEMENT RELIGIEUX.

Appel à la conscience de chacun.

Instruis le sage, et il deviendra encore plus sage. (Prov. xx, 9.)

On parle beaucoup de *mouvement religieux*, de *réveil* dans nos églises. Une aurore nouvelle s'est levée, et nous sommes en marche dans un progrès réjouissant et béni.

Tel est, du moins, le sentiment de beaucoup de personnes; et ces personnes, presque toutes, pensent n'être pas étrangères à ce mouvement, à ce réveil. Quiconque parle de progrès, se compte naturellement au nombre de ceux qui avancent ou qui ont avancé.

En êtes-vous, lecteur? — Si vous le pensez, si, prenant plaisir à certaines lectures, à certaines œu-

vres chrétiennes ; si, plus occupé qu'autrefois à l'extension du règne de Dieu, vous vous considérez, avec d'autres, comme le levain qui doit faire fermenter toute la pâte, c'est à vous précisément que ces lignes sont adressées, car je voudrais vous fournir l'occasion de faire sur vous-même un retour des plus sérieux que vous ayez jamais faits.

Est-il vrai qu'il y ait mouvement religieux, — je ne dis pas dans le monde, car c'est incontestable, — mais en vous?

Je l'espère; mais c'est là ce qu'il vous faut examiner de fort près. Si vous vous refusiez à le faire, seul avec Dieu et ces quelques pages, ce serait bien mauvais signe! — Vous y consentez donc, n'est-ce pas? Eh bien! recueillons-nous, et faisons la chose avec cette impartialité chrétienne devant laquelle la réalité seule peut subsister.

D'abord, songez à vous, à vous seul. Ecartez de votre pensée les vues d'ensemble, et considérez votre âme isolée. Supprimez de la question tout ce qui, dans cette âme, n'est qu'un écho fugitif du bruit extérieur, je veux dire l'espèce de surexcitation causée par les nouvelles religieuses, les communications avec des frères, les assemblées, l'activité chrétienne. Laissez tout cela; allez plus au fond, tout au fond;

pénétrez jusqu'aux moëlles, jusqu'à votre conscience individuelle, et interpellez-la directement.

—Conscience chrétienne, écoute et instruis-moi! Le mouvement religieux dont je me flatte est-il en moi une réalité? Suis-je, devant Dieu, différent de ce que j'étais il y a dix ans? Quelque chose a-t-il marché dans mes convictions et mes sentiments habituels?

A première vue, peut-être répondrez-vous un *oui* bien sincère. — Mais encore, sous quel rapport êtes-vous différent de ce que vous étiez? Qu'est-ce qui a changé, vos idées, ou votre cœur?

Conscience chrétienne! tu comprends que c'est peu de chose qu'un progrès dans la croyance, fût-ce un vrai progrès, si le cœur est resté stationnaire. Pauvre mouvement religieux que celui qui se réduirait à savoir mieux ce qui est! La connaissance est beaucoup, sans doute; la vérité est importante, l'erreur est un mal; nous sommes *sanctifiés par la vérité*. L'indifférence dogmatique est une chose déplorable; on ne doit jamais dire qu'il importe peu de croire ceci, ou cela, pourvu qu'on ait la foi. Mais cependant, la connaissance est peu de chose en comparaison des sentiments. Consultez saint Paul; il vous dira: « *Quand j'aurais la connaissance de tous*

les mystères et la science de toutes choses, quand j'aurais toute la foi, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. » Consultez Philippe; avant de vous admettre dans l'Eglise, il vous dira : « *Si tu crois de tout ton cœur.* » Consultez Dieu ! Il ne dit point : « Sois un savant théologien, » mais : « *Donne-moi ton cœur!* »

Vous voici donc au vif de la question. La valeur du mouvement religieux va être décidée : vos sentiments ont-ils changé?

Conscience chrétienne ! Tu sais qu'il ne s'agit pas de savoir si le cœur est devenu un peu plus impressionnable, plus accessible aux émotions religieuses, si les yeux se mouillent plus souvent dans les assemblées chrétiennes. C'est quelque chose de plus sérieux et de plus profond qu'il faut pouvoir constater.

Êtes-vous devenu plus pieux au fond? — Prenons cela en détail, s'il vous plaît.

Pour votre Dieu, qu'éprouvez-vous de plus qu'autrefois? De la reconnaissance, de l'admiration, de l'amour, non en paroles, mais en sincérité?

Serait-ce vrai? — Ainsi, tous les jours, quand vous pouvez dérober au monde une minute, vous en profitez avec bonheur pour vous entretenir avec Celui que vous aimez, et, à chaque bienfait qu'il vous en-

voie, votre cœur bondit de gratitude ? Si, aujourd'hui, on vous disait : Voici la mort, il faut partir d'ici-bas, — vous vous réjouiriez d'aller enfin rejoindre et contempler face à face Celui que vous aimez sans l'avoir vu ? — Conscience chrétienne ! est-ce bien exactement ainsi ?

Pour Jésus, que ressentez-vous ? Pareillement : de la reconnaissance, de l'amour ?

En toute vérité, vous êtes donc son ami ? Vous le préférez à tout autre ? S'il s'agissait de suivre plutôt un homme, ou un système humain, ou des intérêts humains, vous seriez, comme Pierre, effrayé, indigné, et vous vous presseriez vers Jésus en lui disant : « *A qui irais-je, Seigneur ?* » Ainsi, encore, vous aimez à entendre parler de lui, vous êtes réjoui de l'entendre glorifier, quelle que soit la bouche qui l'annonce, quelle que soit la faiblesse du prédicateur qui le glorifie ? — Bien, très-bien ! Il y a donc progrès. Autrefois, votre cœur était partagé ; bien des choses vous étaient plus chères que Jésus, bien des autorités vous étaient plus respectables que la sienne, et vous éprouviez un médiocre intérêt à entendre parler de lui, à moins que ce ne fût par des hommes de talent et de grande réputation.

Et pour vos frères, quels sont vos sentiments ? Indulgence, confiance, douceur ?

Ainsi donc, vous avez récemment crucifié en vous et décidément tué ce vieil homme, qui pose en axiome le « chacun pour soi ; » qui, en toute chose, commence par tirer soigneusement son propre avantage, laissant ses frères trouver le leur comme ils peuvent? Vous en avez fini avec celui-là? Vous avez perdu l'habitude des contestations et des brouilleries, et il ne vous arrive plus de détourner les yeux avec froideur à la rencontre de quelqu'un qui vous déplaît, ne tient pas votre parti, ou vous a offensé? Vous pardonnez plus souvent qu'autrefois, et plus réellement? Vous avez cessé de juger témérairement, et, quand vous blâmez, c'est par nécessité, avec regret et vraie douleur, non avec une secrète satisfaction? Vous ne pouvez plus vous décider à faire à quelqu'un ce qui vous blesserait profondément, si on vous le faisait? Votre cœur s'est élargi, et vous avez résolu de n'en exclure personne? Tout cela est-il vraiment exact?

Enfin, pour vous-même, que ressentez-vous? Autrefois, vous étiez assez habitué à vous admirer; un instinct naturel vous mettait en première ligne dans votre estime. Votre avis était toujours le meilleur, vos vues les plus justes, votre manière d'agir la plus convenable et la plus chrétienne. Autrefois, vous

n'aviez « *rien à vous reprocher.* » — Aujourd'hui, qu'en est-il ?

Vous répondez que vous avez reconnu vos péchés et votre misère. — Est-ce vrai ? — Conscience chrétienne ! sois éveillée, sois plus que jamais difficile. — Est-ce vrai ?

Examinez-vous dans la pratique ; c'est la vie ordinaire, la petite vie de tous les jours, qui est l'épreuve exacte de nos vrais sentiments. Dans la commune et pratique réalité, êtes-vous donc moins admirateur de vous-même qu'autrefois ? Quand vous êtes laissé de côté, quand votre opinion ne prévaut pas et que votre volonté ne s'exécute pas, en souffrez-vous moins qu'autrefois ? Trouvez-vous naturel et juste qu'un pécheur, comme vous déclarez l'être, soit compté pour peu de chose parmi les hommes ? Quand s'élève un différend entre vous et quelqu'un, qui accusez-vous en première ligne ? Et les conseils, et les reproches, comment les recevez-vous ? Vous savez que, dans le monde, rien n'est plus mal reçu qu'un conseil, tellement qu'on n'ose presque plus en donner, et que les sages s'en abstiennent. — Ose-t-on vous en donner, à vous ? Les entendez-vous humblement, les acceptez-vous ? N'êtes-vous plus du monde sous ce rapport ? Votre cœur ne se cabre-

t-il plus quand on vous blâme? A la lecture de ces lignes mêmes, si vous vous sentez atteint par quelque reproche direct, êtes-vous offensé? Repoussez-vous ces observations en considérant le peu d'autorité de celui qui vous les adresse, ou les acceptez-vous au nom de Christ, prêts à reconnaître votre misère sur ces points en particulier? En lisant ces détails, en faites-vous aussitôt la maligne application à votre voisin, ou les saisissez-vous personnellement et vous frappez-vous la poitrine en disant : « *O Dieu! prends pitié de moi qui suis un pécheur!* » Je croyais « *être riche et n'avoir besoin de rien,* » et maintenant je me vois réellement « *pauvre, misérable, aveugle et nu..* »

Conscience chrétienne! fais ton devoir sans faiblesse! Sonde ce cœur! Découvre tout au jour, et parle!

Et vous, lecteur, mon frère, écoutez cette conscience. Sa voix n'est pas bruyante; elle est calme et grave comme «*le son doux et subtil*» qu'entendit le prophète quand l'Éternel passait! Elle ne vous forcera pas à l'écouter; elle va se taire si vous ne prêtez pas l'oreille, et une fois de plus vous aurez « *contristé l'Esprit de Dieu.* » Ah! de grâce, n'évitez pas sa rencontre, et ne vous roidissez pas contre ses avis!

Si elle vous dit que vous avez seulement changé de vues, et plutôt par entraînement que volontairement, si elle vous suggère que votre piété plus grande vous a rendu plus méticuleux et plus sévère dans vos jugements sur la piété d'autrui, plus difficile à contenter en fait d'édification, et que ce n'est point là un progrès en Christ; si elle vous fait observer qu'au fond votre âme n'est pas plus frappée qu'auparavant des réalités invisibles, que votre foi n'est pas plus puissante, n'éteint pas plus de colères dans votre cœur, et n'arrête pas plus souvent votre langue ou votre main prêtes à pécher; si elle vous fait toucher au doigt la tiédeur persistante de vos sentiments pour Dieu et pour Jésus; si elle proteste que votre charité est restée au même point, qu'elle soupçonne le mal, espère peu, excuse peu, supporte peu, que vraiment vous n'avez cessé de vous estimer plus que les autres, et de vous considérer avec une certaine satisfaction propre..... — Si elle vous dit quelques-unes de ces graves choses, et si bas qu'elle vous les insinue, mon frère, au nom de Jésus, ne niez pas, ne contestez pas! Convenez que le mouvement religieux n'a pas remué les bas fonds de votre cœur, que ç'a été une excitation toute à la surface, et que vraiment le progrès que Jésus veut et approuve est encore à venir pour vous.

Ne vous laissez cependant pas décourager par ces affirmations de votre conscience, qui vient de parler en vous plus franchement que vous n'auriez voulu peut-être. Si elle vous arrache une illusion dans laquelle vous vous complaisiez, si elle vous prouve que vous n'avez pas fait autant de chemin que vous aimiez à le penser, ce n'est pas à dire que vous ne puissiez et ne deviez vous mettre en route et parvenir au but. Priez d'abord, puis *levez-vous et marchez!* C'est votre Sauveur qui vous le dit. *Marchez !.... sur ses traces,* et sur celles de nul autre. *Courez!.... non à l'aventure,* mais en suivant le bon Berger. Avancez, faites des progrès..... non selon votre propre sens, non selon les hommes, mais « *selon Christ.* »

Voilà le vrai mouvement religieux.

Je vous laisse à vos réflexions, mon frère. J'ai osé être sévère au nom de Christ et pour sa gloire. J'ai osé l'être à votre égard, lecteur des *Étrennes religieuses,* car j'ai meilleure opinion de vous qu'il ne le semble. En dépit de mes observations, je pense que vous êtes capable de mettre à profit cet avertissement sérieusement fraternel. Je crois que vous êtes de ceux qui ont assez avancé, au moins, pour comprendre combien il faut avancer encore. J'ai été encouragé par ce mot des Proverbes : *Instruis le sage, et il deviendra encore plus sage.*

Si donc je ne me suis pas trompé en attendant trop de votre piété, si le terrain où Dieu sème à cette heure n'est pas durci, ou obstrué de pierres ou d'épines, vous prendrez sérieusement cet appel; vous ne vous hâterez pas d'en écarter l'impression, ni de l'appliquer à d'autres qu'à vous-même; vous en tirerez de fermes et personnelles conclusions pour le présent et pour l'avenir.

Ainsi, il y aura mouvement religieux dans votre âme d'abord, et celui qui se manifeste dans l'Église n'en sera que plus réel, et plus digne de ce nom.

E. VAUCHER, pasteur à Gênes.

CONSOLATION ET FORCE.

Lettre (inédite) de M. Vinet à M. F. C., à l'occasion de la mort de sa femme.

Il m'en a coûté, mon cher Monsieur, de ne pouvoir, au moins une fois, vous aller serrer la main et vous dire un mot d'encouragement au milieu de vos angoisses; mais je n'ai pas besoin de vous dire que nous avons été ensemble aux pieds du Père céleste, pour le prier de bénir votre douleur. Nous l'en prions encore, et c'est tout ce que nous pouvons vous dire. Quelle consolation humaine, quelle parole humaine peut se mesurer avec une telle affliction, et oserait même s'en approcher! Il n'y aurait que ceux qui auraient subi la même épreuve qui pourraient se croire le droit de s'associer à vos larmes. Les autres, vous devez penser qu'ils n'y connaissent rien. Cependant,

cher Monsieur, ils sont atteints à leur manière par le coup qui vous a été porté; et je puis bien vous dire qu'ils se sentent honteux et comme effrayés de leur bonheur. A quoi tiennent nos plus chères félicités? Vous venez de le voir, et ils se rangent avec vous. Puissions-nous tous ensemble reconnaître que cette vie n'a pas été organisée pour l'accomplissement de toutes les fins de notre être, et qu'une nature à qui le célèbre Médecin fait subir de si terribles opérations, est plus malade, plus altérée, que nous ne sommes naturellement portés à le penser! Dieu veuille, mon cher Monsieur, vous faire sentir vivement et doucement sa présence, au moment où une absence si douloureuse fait un désert de votre cœur! Qu'il en remplisse le vide! Qu'il vous suffise; lui seul est suffisant à tout! Qu'il absorbe l'amertume de votre douleur dans la douceur de vos espérances! Et n'avez-vous pas aussi de bien doux, de bien précieux souvenirs, ceux d'une vie qui vous fut dévouée, et d'une mort qui a été si douce et si édifiante? Votre chère épouse a senti et elle a rendu manifeste à ceux qui l'entouraient, combien la conviction de l'amour de Dieu en Jésus-Christ et le plein abandon à la grâce est une ancre ferme dans le naufrage de la mort.

Avec d'autres persuasions, ou, plutôt, privée de ces persuasions, aurait-elle si doucement et si noblement rendu son âme à son Maître? Je sais que vous avez l'âme naturellement forte ; mais ce sont de telles âmes qui aiment et qui souffrent le plus, et leur force se tourne contre elles-mêmes. Mais, quand il n'en serait pas ainsi, je ne voudrais pas vous voir tout demander et tout tirer de votre force; l'âme se mutile dans cet exercice où elle n'a qu'elle-même pour point d'appui. Notre dignité, la vérité de notre être, la beauté de notre existence, notre vrai bonheur, découlent du sentiment de notre dépendance, lorsque ce sentiment nous rattache comme la branche à l'arbre, et nous tient unis à un Dieu également saint et clément. Faites donc usage de votre force, mais pour vous soumettre, pour recevoir, pour attendre et pour prier. Tout cela est de l'action et de la force; tout cela augmente les puissances de l'âme, et tout cela est plus doux qu'une loi sans entrailles qui commande l'impossible et le laisse impossible.

Mais comment puis-je, mon cher Monsieur, vous forcer, dans un pareil moment, à lire tout cela? Pardonnez-moi, je vous prie. Je n'en avais pas l'intention; je ne voulais que vous écrire deux ou trois lignes; et si j'en ai écrit davantage, c'est que je n'ai

pu vous quitter sitôt, et ne pas entrer dans tóute votre position. Adieu donc, et que notre Père commun vous bénisse abondamment en votre esprit, en votre corps, en tout ce qui vous est précieux et cher.

VINET.

LES FEMMES ET LEUR VOCATION.

LETTRE A Mmes *** et ***.

« Ce qui leur manque, ce sont de *grands mobiles.* »
(Mme NECKER-DE SAUSSURE.)

Vous me demandâtes un jour, chères amies, de développer plus spécialement quelques pensées sur la vocation et la vie des femmes, que j'ai exprimées de temps à autre dans nos conversations. J'ai répondu que je le ferais quand j'aurais achevé mon cours d'études en Suisse, car votre pays me paraissait, par ses lois libérales, ses écoles, son industrie, et la liberté dont y jouissent les femmes, un des plus favorables à leur développement complet. Et maintenant, si, après une année d'observations, je vous réponds par une appréciation qui, en même temps, est une critique, n'en accusez qu'un idéal

qui ne souffre point de compromis ; n'en accusez que vous-mêmes, puisque vous avez contribué à me le faire concevoir.

Je ne vous tiendrai pas un long discours, ni ne vous écrirai une longue lettre. Après tout ce qui a été dit et écrit sur la femme, je doute qu'il reste quelque chose de nouveau à dire. Aussi n'en ai-je pas la prétention ; mais, parmi de bonnes choses dites, on peut en choisir une, la meilleure, l'appuyer, et la mettre en plus grande évidence. Voilà ce que je voudrais faire ici. Ma critique sur les femmes en Suisse, comme sur les femmes en général, est résumée dans la ligne que j'ai mise au commencement de ces pages. L'idéal que je voudrais voir reconnu et adopté par et pour toute femme, s'exprime dans huit ou neuf petits mots. Ils furent prononcés un jour, dans l'intimité d'un cœur, seul avec un témoin céleste. Qu'ils le soient aujourd'hui par la famille et la société entière, à la face du ciel et de la terre, et l'humanité entrera dans une ère nouvelle.

Les femmes de la Suisse ! — Je les ai étudiées avec un intérêt profond, soit dans la famille, où souvent elles allient de rares talents et de rares vertus, soit dans les écoles supérieures des cantons romands, où, jeunes encore, elles reçoivent d'ha-

biles professeurs un enseignement d'une étendue et d'une distinction peu communes. Je les ai étudiées dans les ateliers de Genève et de Neuchâtel, dans les vallées hautes de ce grand Jura, placé comme une muraille entre la Suisse et la France, et où, de vallées en vallées, des populations industrielles travaillent, pour tous les pays de la terre, à cette belle industrie par laquelle se règlent en tous lieux et le temps et les affaires. J'y ai vu les femmes travailler et gagner leur vie à l'envi des hommes, et acquérir de bonne heure, par leur travail, une honnête indépendance. Enseignement, industrie, arts, sciences, la famille, la société, la nature, tout semblait, en Suisse, devoir concourir à offrir aux femmes les moyens d'un plein développement pour une vie noble, utile et heureuse, et je me suis demandé : « Que leur manque-t-il encore pour répondre à l'idéal de la femme? »

Interrogeons la réalité. Les jeunes personnes qui sortent de vos écoles supérieures pour remplir la tâche importante d'institutrices, souvent en pays étrangers, où la jeune institutrice suisse est de plus en plus recherchée ; ces jeunes personnes, dis-je, ont-elles en général la pleine conscience de leur vocation? Je sais que vous ne le pensez pas. Songent-

elles à élever des âmes à Dieu, à devenir des mères en esprit et en vérité pour les enfants qu'on va leur confier. Leur but est-il, en général, un but noble, élevé? Sont-elles, elles-mêmes, assez haut pour lutter victorieusement contre les tentations et les difficultés auxquelles elles seront exposées, seules, loin de leur patrie, souvent si jeunes encore? L'enseignement dans vos familles, dans vos écoles, est-il accompagné d'une éducation morale qui puisse, par des principes supérieurs, sauvegarder ces jeunes âmes contre les dangers et les dégoûts de leur vie?

Dans la maison d'aliénés de Préfargier, au canton de Neuchâtel, il m'a été dit que bon nombre des femmes qu'on y amenait étaient... des institutrices. Elles revenaient, la plupart, de l'étranger, où elles étaient allées dans l'espoir de faire fortune, et d'où elles revenaient, pauvres débris d'âmes naufragées, chercher un abri pour mourir. Chez presque toutes, on pouvait observer les plaies d'un amour-propre froissé, souvent aussi des sentiments profondément ulcérés, des nerfs brisés à force d'avoir été tendus; chez presque toutes, l'idée fixe et terrible que leur vie était manquée, leur existence finie, qu'elles n'avaient rien à faire qu'à mourir. Plusieurs d'entre elles étaient pourtant bien jeunes encore, quelques-unes

admirablement douées! Mais elles avaient raison. Leur pauvre vie était bien finie. Et il y en avait au moins une quinzaine.

J'ai entendu une de vous, mes amies, exprimer le souhait qu'il se formât, dans les villes suisses d'où sortent la plus grande quantité d'institutrices, un comité de dames pour donner des conseils d'amies aux jeunes personnes qui désirent se vouer à l'éducation. De tout mon cœur, j'appuie cette bonne pensée. Pour les familles à l'étranger qui demandent des institutrices suisses, il serait également à désirer de pouvoir s'adresser à ce comité maternel, et recevoir de ses mains l'aide et l'amie dont elles ont besoin. Des deux côtés, alors, on risquerait moins de se méprendre.

Tournons nos regards vers un spectacle moins triste. Regardons ensemble ces essaims de filles et de femmes qui s'occupent, dans nos vallées industrielles, aux travaux de l'horlogerie. Quelle vue rafraîchissante que celle de ces jeunes ouvrières, qui, par un travail modéré et agréable, peuvent subvenir aux besoins et même aux jouissances de la vie! Aussi sont-elles, en général, gaies et courageuses. Sont-elles aussi, généralement, nobles de cœur et de conduite? Songent-elles à servir une cause plus

noble que celle du comfort matériel ou du plaisir? Ont-elles la conscience de leur vocation, de l'honneur et de la responsabilité du travail? L'ouvrière industrielle songe-t-elle à devenir surtout une ouvrière de Dieu, comme fille, comme femme, comme mère? Je sais malheureusement qu'il n'en est pas souvent ainsi, et que, s'il y a de nobles exceptions, il y a aussi de grandes plaies.

Enfin, n'y a-t-il pas aussi en Suisse, même parmi les femmes appartenant aux classes aisées de la société, des souffrances d'âmes en peine qui se demandent avec anxiété, quelquefois avec un découragement profond : « Pourquoi suis-je née? Que suis-je venue faire dans ce monde? »

Ah! dans les classes aisées comme dans les classes ouvrières, les femmes, en général, savent-elles pourquoi elles sont nées et à quoi elles sont appelées? Poursuivent-elles des buts qui ne soient pas purement secondaires?

Que leur manque-t-il pour répondre à l'idéal de la femme et de la vie parfaite?

« Ce qui leur manque, c'est un but vraiment élevé. »

Une fois, il y a près de deux mille ans, une humble vierge prononça ces paroles : « Voici la servante du Seigneur! » Et elle enfanta le salut du monde.

Je ne crois pas me tromper si j'affirme que ce sentiment, cet idéal, est au fond du cœur de toute femme; qu'il est l'empreinte que le Créateur grava au cœur de son dernier ouvrage sur la terre, et qu'il s'y retrouvera à mesure que ce cœur apprendra à se connaître. C'est donc aux pères et aux mères, c'est à la société, que je voudrais adresser ce conseil, cette prière : Écrivez, au-dessus du berceau de chaque petite fille, ces paroles : « Voici la servante du Seigneur! » Qu'elle grandisse sous cette enseigne comme sous une égide sainte ; que son âme, son esprit, ses dons naturels, quels qu'ils soient, soient développés en rapport avec cette grande idée ; que l'éducation de la famille et de l'école la mette toujours plus en évidence à ses yeux, la grave toujours plus profondément dans son cœur, et, après cela, qu'elle doive être épouse, mère, institutrice, ouvrière industrielle, auteur ou artiste, reine ou missionnaire, n'importe quoi, enfin, dans le vaste champ du travail humain, elle marchera *bien,* elle fera *bien,* elle sera forte et douce à la fois, et, conduite par le Guide divin, elle enseignera, à son tour, aux enfants de la terre, à « *venir à lui.* »

Vos penseurs et vos législateurs exaltent l'influence des femmes pour l'enseignement, et ils font

bien. Mais exaltez donc aussi le but, l'idéal, ou rien de complet ne sera atteint.

Il y a au commencement de votre vieille histoire suisse une figure charmante qui me semble offrir un des types de ce que peut être la femme chrétienne ; je veux parler — ne riez pas — de la reine Berthe, de « *l'humble reine* » qui, dans des temps de guerre et de désordre, allait partout dans son pays, chevauchant et filant, et, pendant qu'elle chevauchait, prêchant par la parole et l'exemple, visitant les villes et les campagnes, rendant la justice, plantant des vignes, bâtissant des métairies, élevant de fortes tours pour la protection de ses sujets, encourageant et récompensant le travail, fondant des asiles pour les malades et les vieillards, et méritant ainsi de devenir ce qu'elle est devenue dans l'esprit et l'imagination populaires — le génie protecteur de ces contrées. Le bon temps est encore, pour le paysan suisse, le temps « *ove la reina Bertha filava.* » Ce *bon temps,* un peu fabuleux, il faut que chaque femme se propose, dans la mesure de sa vocation terrestre, d'en faire une réalité pour son pays, c'est-à-dire, avant tout, pour sa famille. Qu'elle soit humble, qu'elle soit forte ; forte de cette force qui naît de l'humilité même, et elle grandira comme sa tâche.

Il est malheureusement des pays où la législation n'est pas encore, en ce qui concerne les femmes, ce qu'elle devrait être en pays chrétien et civilisé; là, les mœurs et les lois conspirent pour les maintenir dans une dépendance qui tue en elles tout essor. Chez vous, rien de semblable. Vos mœurs et vos lois ne leur ôtent que ce dont elles n'ont pas besoin ; toute liberté leur reste pour le bien et le beau. C'est donc surtout à celles qui ont le bonheur de vivre sous une législation juste et libérale, que nous devons demander des exemples de tout ce que peut et doit être la femme. Nous en avons le droit, car si on a dit avec raison : « Noblesse oblige, » à plus forte raison doit-on dire : « Liberté oblige. » La liberté est une noblesse aussi, la plus haute de toutes, et Dieu, en la conférant à un peuple ou à un individu, lui dit, par cela même : « Sois-en digne! »

Fréderika BREMER.

ALLÉGRESSE ET FOI.

CHANT D'ÉCOLE.*

Chœur.

Il est à nous, ce jour; c'est notre fête!
Mais qu'avons-nous qui ne soit au Seigneur?
Ces doux instants que sa bonté nous prête,
Consacrons-les à chanter sa grandeur.
Élevons, élevons notre âme
Au Dieu de gloire, au Dieu de paix.

Les jeunes filles.

A celui que la terre en tous ses biens proclame!

Les jeunes gens.

A celui que le ciel annonce en traits de flamme!

Chœur.

A celui qui règne à jamais!

* Ces vers, mis en musique par M. Muntz-Burger, ont été chantés à la fête des écoles de Chêne-Bougeries, en juin 1857.

Les jeunes filles.

Du haut des voûtes éternelles
Le Soleil de Justice a lui.
Oh ! qui nous donnera des ailes
Pour nous élancer jusqu'à lui !

Les jeunes gens.

C'est lui qui jadis, sur la terre,
Disait : « Enfants, venez à moi ! »
Jésus est retourné dans le sein de son père,
Et nous, n'avons-nous pas les ailes de la foi ?

Chœur.

N'avons-nous pas les ailes de la foi !

Les jeunes filles.

Hélas ! à quoi serviront-elles,
Si notre cœur, à la terre attaché,
Loin des demeures immortelles,
Se plaît sous le joug du péché ?

Les jeunes gens.

La terre, ô mon Dieu ! de quels charmes
Elle brille à nos pauvres yeux !

Les jeunes filles.

La terre est un séjour de larmes,
Et nous sommes faits pour les cieux.

Les jeunes gens.

O patrie ! O sol de nos pères !
Laisse-nous, laisse-nous t'aimer ;

Laisse-nous pour toi réclamer
Et la paix, et les jours prospères.

Les jeunes filles.

Oh ! oui, Seigneur, que ta bonté,
Comme autrefois, veille sur elle ;
Que ta main forte et paternelle
Lui garde paix et liberté.
Mais la véritable patrie,
Elle est au ciel, auprès de toi ;
La véritable paix, c'est dans un cœur qui prie,
Et le vrai bonheur, c'est la foi.

Chœur.

Oui, la véritable patrie,
Elle est au ciel, auprès de toi ;
La véritable paix, c'est dans un cœur qui prie,
Et le vrai bonheur, c'est la foi.
Qu'elle embellisse notre fête !
Nous n'avons rien qui ne soit au Seigneur.
Ces doux instants que sa bonté nous prête,
Consacrons-les à chanter sa grandeur.

B.

PRÉPARATION A LA SAINTE-CÈNE.

SERMON

PRÊCHÉ A GENÈVE, EN DÉCEMBRE 1856,

Par M. le Pasteur OLTRAMARE.

« *Que chacun s'éprouve soi-même.* »
(Ép. aux Corinthiens, XI, 28.)

Mes bien-aimés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur !

Une nouvelle communion s'apprête, et, dans trois jours, la sainte Table sera dressée dans nos temples. Cette communion est d'autant plus solennelle, qu'elle touche à un anniversaire singulièrement émouvant. Noël est le jour de grâce à jamais béni où le Fils de Dieu nous fut donné, et, d'un bout à l'autre du monde chrétien, s'élèvent avec une touchante unanimité des accents de reconnaissance. Vous prendrez part à cette joie, mes bien-aimés Frères, et vous

viendrez renouveler l'alliance en renouvelant votre union avec le Seigneur.

Nous avons pensé répondre à votre attente en vous relisant le narré de la Cène, et en dirigeant votre attention, non pas sur l'institution en général, mais sur une recommandation particulière de saint Paul. Nous voulons parler des mots : « *Que chacun donc s'éprouve soi-même,* » mots qui renferment un avertissement apostolique sur la manière dont le chrétien doit venir à la communion, s'il a le sincère désir qu'elle soit digne, approuvée de Dieu et salutaire.

I. Saint Paul ne veut pas que nous venions à la Sainte-Cène sans y avoir réfléchi auparavant, sans une préparation préliminaire, — et il a raison.

On ne réussit guère à faire les choses sans réflexion, et l'on ne fait convenablement que celles auxquelles on a mûremeut pensé. Ainsi le veut notre infirme nature. Au reste, nous le savons bien, et nous n'agissons pas autrement dans les choses qui nous tiennent au cœur. Pour peu que quelqu'une nous intéresse, nous recueillons nos pensées avant de la consommer; nous y songeons d'avance, et, si nos propres lumières ne nous paraissent pas suffisantes,

nous nous éclairons des conseils d'autrui. Plus l'affaire est grave, plus nous sommes attentifs, prévoyants, précautionneux ; nous pesons toutes les circonstances, et ne marchons à l'exécution que lorsque nous avons fait, humainement, tout ce qui dépend de nous pour en assurer le succès. Cela même nous paraît si naturel, que nous n'aurions pas bonne opinion de l'homme qui agirait différemment, et se comporterait avec légèreté ou insouciance dans les affaires importantes de sa vie. Nous ne pourrions nous empêcher de l'accuser de ses propres malheurs, en faisant retomber sur sa tête toute la responsabilité d'un revers. « On ne se joue pas, dirions-nous, des choses sérieuses; il fallait y regarder de plus près, et ne pas agir comme un fou ou comme un enfant. »

Mes Frères, serons-nous d'autre avis pour la communion, ou ne nous paraîtra-t-elle pas chose assez sérieuse pour réclamer toute notre attention ?

La communion est un des actes les plus graves que nous puissions accomplir. En douteriez-vous ? Elle se rapporte à ce que le chrétien a de plus précieux : le salut, — et elle touche à ce que le Christ a de plus vénérable : sa mort.

Là, sur une simple table, est le pain et le vin consacré. Ce sont les symboles du corps et du sang de

Jésus; c'est le souvenir d'une mort douloureuse injustement ordonnée et angéliquement soufferte, le mémorial d'un grand crime de l'humanité et d'une réparation divine. Qui ne s'inclinerait déjà avec respect devant de pareils symboles? Une mort, — un crime, — une expiation! N'est-ce pas assez sérieux déjà?

Ce n'est pas tout. Vous franchissez l'espace qui vous sépare de cette table; vous approchez, vous regardez. Ce pain rompu retrace à vos yeux un corps rompu; ce vin répandu est l'image du sang découlant. Transportée par ces symboles, votre imagination remonte le cours des siècles; vous repassez par la voie douloureuse; vous voilà au Calvaire, en face du Crucifié! Votre esprit le voit, le contemple souffrant, brisé, sur une croix. Votre cœur vous redit ce cri déchirant : *Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi m'as-tu abandonné?* ou cette agonie finale : *Tout est accompli.... Mon Père, je remets mon esprit entre tes mains!*—N'est-ce pas sérieux, cela, sérieux jusqu'à effrayer?

Et quel est-il, cet être que vous contemplez là, en face de vous, et dont ces symboles vous peignent l'agonie? — C'est l'*Agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde;* c'est le *Saint et le Juste* qu'on immole;

le *Prince de la Vie* qui meurt; le *Fils de Dieu* qui s'humilie, se dévoue, *s'anéantit*. C'est le Sauveur qui prend sur lui les tortures de la mort et *porte nos péchés en son corps sur le bois,* pour faire savourer à d'autres les joies de la vie et les délices du paradis. Son crime est d'avoir aimé ceux qui ne l'aimaient point, de les avoir aimés plus que le ciel où il était, plus que ces ravissements éternels qu'il goûtait, plus que lui-même.—N'est-ce pas sérieux, cela, sérieux jusqu'à attendrir le cœur le plus insensible, et à arracher des larmes aux yeux les plus desséchés?

Et qui êtes-vous, vous qui allez à cette table contempler ce drame affreux, vous qui saisissez ce pain et savourez le vin de cette coupe? Vous qui communiez, qui êtes-vous! — Des pécheurs, oui, tous des pécheurs, qui seriez condamnés de Dieu pour vos fautes si vous n'étiez sauvés par son amour; qui seriez l'objet des châtiments célestes, si Jésus ne vous eût réconciliés par son sang; des pécheurs dont tout le recours en grâce est là, dans cette mort et dans cette croix. Ah! je comprends que des chrétiens l'aiment, cette croix, qu'ils célèbrent avec délices le mémorial de tant d'amour, et que, émus, ébranlés par ces symboles, par ces souvenirs, ils accomplis-

sent avec effusion de reconnaissance un acte où la froideur serait presque un crime, et où l'indifférence ne se conçoit pas. En vérité, il est peu d'actes plus sérieux dans notre vie. Nous n'en connaissons point où la légèreté puisse revêtir des caractères plus répréhensibles, plus condamnables.

II. — Ces considérations sur la nature même de la communion sont bien propres à nous faire sentir que l'état de notre âme et la disposition de notre cœur, loin d'être indifférents dans cet acte, en sont, au contraire, un des éléments essentiels. Ce ne serait pas seulement une haute inconvenance que d'y venir avec irréflexion et sans recueillement; ce serait s'exposer à cette menace : « *Quiconque mange de ce pain et boit de cette coupe indignement, mange et boit sa condamnation.* » Comme en toute chose sérieuse, il faut s'y être sérieusement préparé; si on ne le fait pas pour son salut et pour son Sauveur, pour qui et pour quoi le fera-t-on ?

Il est vrai qu'une heure de méditation religieuse précède régulièrement chaque communion. Notre Eglise a voulu que le fidèle n'approchât de la table qu'après s'être recueilli dans la maison de Dieu.

Cette manière est excellente sans doute. Mais, bor-

ner là toute sa préparation, ce ne serait pas en faire une préparation sérieuse, ou, pour mieux dire, une préparation suffisante; car, cette dernière halte avant d'arriver à la sainte table ne saurait être, à notre avis, du moins, que la préparation finale de ceux qui déjà sont prêts.

Nous n'entendons cependant pas par là que toute communion célébrée sous l'influence unique de ces derniers moments ait été, par cela même, faite à la légère et compromettante pour le salut. Notre pensée ne va pas si loin. Nous savons trop avec quelle énergie la Parole de Dieu peut saisir et remuer salutairement le cœur de l'homme à certains moments, pour poser jamais une limite à sa puissance, et dire : Elle s'arrête là. Nous le bénissons bien plutôt de ce que son Saint-Esprit a maintes fois pénétré, réchauffé, vivifié les cœurs en cette heure solennelle, et les a pressés de venir chercher à la table du Seigneur leur pardon et leur grâce, alors même qu'ils étaient venus distraits ou préoccupés. Plus d'une fois, en temps ordinaires, un mot chrétien, une seule parole évangélique tombée sur un cœur agité, luttant, misérable, y a porté la paix et l'a enrichi pour l'éternité; pourquoi n'en serait-il pas de même dans ces saints jours? Les voies de

Dieu sont si mystérieuses, que chacun sait, et sait seul, ce qui s'est passé au dedans de soi.

Mais ces bénédictions exceptionnelles ne doivent pas nous faire illusion sur ce qui se passe à l'ordinaire, et nous n'en persistons pas moins à dire que c'est là une préparation insuffisante, et que, en thèse générale, ce serait *tenter Dieu* que de lui demander de bénir des communions faites par manière d'acquit.

Afin de rompre cette uniformité de chaque jour, qui tendrait à endormir notre piété par cette uniformité même, et à affaiblir insensiblement notre vie religieuse en la maintenant continuellement au même niveau, l'Eglise a placé, à certaines époques déterminées, la célébration de la Cène. Elle a voulu que nos communions fussent comme des stations disposées de distance en distance sur le chemin de la vie, afin que le chrétien, en s'y reposant pour reprendre haleine, vît se dérouler sous ses yeux la route qu'il a parcourue et en reçût instruction. S'il s'arrête à chaque station, se recueille, et s'y livre, comme il le doit, à cette vue rétrospective, il apercevra bien vite s'il a erré dans la plaine, ou s'il s'est élevé de quelques degrés vers ce ciel qui est son lieu. Alors même que, comme le voyageur qui gravit la montagne, il voit toujours les cieux dominer infini-

ment au-dessus de sa tête, il s'assure néanmoins, par ce paysage qui fuit et s'étend derrière lui, qu'il a quitté les régions basses de la terre et leur atmosphère pesante, pour atteindre à ces hauteurs où l'on respire un air plus léger et plus pur. Mais, s'il passe sans s'arrêter ni se recueillir, s'il évite de regarder en arrière ou ne jette sur le passé qu'un coup d'œil distrait ou furtif, quel bien peut-il en attendre? Il marche à l'aventure, sans savoir où il va. A quoi lui serviront ses communions?

Les choses valent ce qu'elles nous coûtent, et ces communions qui ne coûtent rien ne sauraient non plus avoir grande valeur. Elles n'amènent aucune amélioration sensible, aucun progrès réel dans notre vie religieuse. Il faut des causes pour produire des effets, et une communion que rien ne précède ne peut être suivie de rien. Une émotion religieuse a son prix, sans doute, et il n'est pas donné à tous de l'éprouver; mais si notre communion n'est que cela (et, sans préparation, comment serait-elle autre chose?) elle est tout au plus une jouissance, elle ne sera jamais une puissance ni une force. Elle a manqué son but; elle est frappée de stérilité.

Qui n'en a fait la triste expérience? Combien de fois ne l'avons-nous pas éprouvé? Ouvrez le livre

de vos souvenirs, mes frères; feuilletez les pages de ce registre qui s'inscrit jour par jour, devant Dieu, en caractères ineffaçables; cherchez quelles sont les communions qui ont été vraiment bénies, par l'essor qu'elles ont imprimé à votre vie religieuse, et vous verrez si ce ne sont pas celles qui ont été marquées par une sérieuse préparation. Tenez, lisez. Qu'est-il écrit à cette page? — « Aujourd'hui, « j'ai communié. Il y a longtemps que je ne l'avais « fait. Après bien des luttes intérieures, je me suis « humilié devant Dieu, et suis venu implorer mon « pardon à la table de mon Sauveur. Cette com- « munion m'a ôté un poids de dessus le cœur; une « nouvelle vie a commencé pour moi. » Préparation par un sérieux repentir. — Lisez plus loin; qu'y trouvez-vous? — « Communion sérieuse! Dieu m'y avait « appelé et préparé par la mort de ma mère. » Préparation par le deuil. — Et là : « Bonne communion ; « j'y ai puisé de la consolation et du courage au mi- « lieu de mes revers. » Préparation par le malheur. — Et ici, en remontant tout au haut, que lisez-vous? « Belle journée pour moi. Je me suis approché des « symboles de la mort de mon Sauveur. Je me suis « uni à lui. Il est à moi; puissé-je être à lui pour « l'éternité! » C'est la première communion, celle

qu'on se rappelle toujours avec une suave émotion, comme un jour où le cœur n'était pas forcé, où les intentions étaient droites, les désirs sincères, l'avenir riant ; celle qu'on regrette bien souvent comme on regrette un ciel pur ; celle qui est presque toujours la meilleure, non-seulement parce qu'elle a toute la fraîcheur d'une première impression, mais parce qu'elle a été sérieusement préparée par une année d'études religieuses, par des retours fréquents sur soi-même, par un changement intérieur et par une émouvante réception.

Cherchez maintenant ce qui est écrit aux communions sans préparation. Vous les trouverez consignées dans les plus tristes pages de votre vie, dans celles où sont relatés les temps que vous déplorez. Vous y lirez souvent ces mots : « Communion sans désir, consommée par habitude ! Communion sans recueillement, faite par respect humain ! Communion sans retour ni repentir, accomplie je ne sais pourquoi ! » Jusqu'à ce qu'enfin vous arriviez au temps où on lit : « Point de communion ! ! »

Quelle leçon ! mes Frères.

L'expérience joint ici sa voix éloquente à celle de l'apôtre saint Paul, pour nous rappeler au sérieux des choses saintes, pour nous apprendre où il faut

chercher les éléments d'une communion digne et salutaire. A nous d'y prendre garde, et de ne pas attendre du dernier moment, de ne pas faire dépendre des exhortations finales d'un prédicateur, les dispositions et les sentiments qui ne peuvent résulter que d'une préparation attentive et consciencieuse.

III.—Au reste, mes Frères, partout et toujours on a senti la nécessité d'une préparation sérieuse. Jamais les chrétiens pieux, à quelque Eglise ou à quelque congrégation qu'ils appartinssent, n'ont failli à cette pratique, et les Eglises elles-mêmes se sont souvent efforcées de sauvegarder la dignité des communions par des institutions particulières.

Tous les fidèles n'y procèdent pas, il est vrai, de la même manière, et les Eglises, surtout, se distinguent bien sensiblement par la largeur ou l'étroitesse des principes qui les dirigent à cet égard.

Pour nous, il nous suffit de consulter la Bible pour être suffisamment enseignés sur ce point, car saint Paul ne se borne pas à nous demander une préparation; il en signale parfaitement le mode et la nature en se résumant dans ces mots : « *Que chacun* « *donc s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange de* « *ce pain et boive de cette coupe.* »

« *Que chacun s'éprouve soi-même.* » Telle est l'instruction en même temps que l'ordonnance apostolique.

Vous remarquerez que saint Paul remet purement et simplement cette préparation à la conscience de chaque chrétien. Elle est, à ses yeux, quelque chose d'essentiellement individuel, l'affaire d'*un chacun*. Elle appartient à son for intérieur, et c'est lui-même qui est tenu de l'accomplir. Saint Paul ne dit pas : « Que chacun se fasse éprouver par un frère, par un pasteur ou par un prêtre; qu'il se soumette à leur jugement, et mange de ce pain et boive de cette coupe ; » il dit, au contraire : « *Que chacun s'éprouve soi-même ;* » oui, vous l'entendez, « *soi-même.* » Il en fait le droit du fidèle, parce que c'est à lui qu'il en impose le devoir, et il lui donne ce droit sans restriction ni réserve, afin qu'il porte toute la responsabilité de sa communion.

L'indépendance du chrétien, en cette matière, est donc pleine, entière et sans limites. Personne, quelque nom qu'il porte, n'a le droit de s'immiscer dans cette épreuve qui ressortit au fidèle et se passe tout entière dans le domaine de sa conscience, où lui seul, avec Dieu, a le droit de descendre. Le rôle de l'Eglise est ainsi parfaitemeut tracé par l'Apôtre.

Elle doit s'abstenir. Elle peut offrir au chrétien son concours, en lui présentant des facilités et des ressources pour l'aider dans l'accomplissement de son devoir; mais elle n'a rien à lui imposer. Le for intérieur est un sanctuaire où elle n'a pas le droit de pénétrer. Les abords de la table sainte doivent être libres.

Notre Eglise se montre fidèle à cette prescription en laissant au chrétien sa liberté tout entière. Elle l'excite à son devoir par de pressantes sollicitations; elle l'y dirige par ses conseils; mais elle s'arrête là. Elle respecte la volonté de Dieu en ne portant pas la main plus loin, en ne soumettant pas le communiant à l'obligation d'un jugement fraternel, comme cela se fait dans quelques congrégations, ou à une confession à l'oreille du prêtre, comme cela a lieu dans l'Eglise de Rome. Elle obéit à la parole de l'Apôtre, et elle fait bien.

On ne gagne rien à outrepasser la volonté de Dieu, et à se croire plus sage que Lui. Il nous serait facile de le prouver, non-seulement en vous montrant l'inanité de ces mesures pour empêcher les communions indignes, mais en vous révélant les dangers qu'elles ont pour la conscience, et les tristes résultats auxquels elles ont toujours conduit.

Mais nous avons mieux à faire, en ce moment, que d'entrer dans ces considérations. Il suffit, pour notre but, de vous avoir fait sentir que cette préparation est le devoir de chacun, qu'elle ne peut être faite que par lui, et que si, entre la table sainte et nous, l'Eglise n'a rien qui puisse restreindre notre liberté ou l'amoindrir, c'est qu'elle a obéi à un ordre suprême, et qu'elle fait peser ainsi sur notre tête toute la responsabilité de notre communion.

IV. — Parlons maintenant de la nature même de cette préparation. En quoi consiste-t-elle? Comment doit-elle se pratiquer?

Saint Paul l'indique d'un mot : « *Que chacun s'éprouve soi-même.* »

Résumer sous notre regard les actes dont nous avons rempli — non pas notre journée — mais toute cette partie de notre vie que renferme l'intervalle de deux communions; puis, quitter cette surface plus ou moins trompeuse, pour descendre en nous-mêmes, dérouler les replis de notre cœur, et reconnaître les sentiments qui l'animent ou les dispositions qui le remplissent; porter la lumière dans ces profondeurs impénétrables où se cachent les ressorts secrets et les vrais mobiles qui nous font agir, afin de les ju-

ger devant Dieu comme Dieu les juge, de les appeler comme Dieu les appelle, de les condamner comme Dieu les condamne,—telle est l'épreuve que saint Paul réclame comme la vraie préparation.

Au fait, c'est un examen de soi-même, particulièrement de l'état de son cœur, et un examen consciencieux et sévère. Il faut se voir avec sa vraie figure, non plus tel qu'on paraît aux yeux du monde, paré d'une auréole d'estime et de considération, mais tel qu'on est, tel qu'on paraît devant Dieu, à qui rien n'est caché, et devant *l'œil duquel tout est nu et entièrement à découvert.* Il faut savoir si on a été fidèle ou si on ne l'a pas été; si nos sentiments de foi sont des réalités ou des paroles; si nous croyons *comme les démons qui tremblent,* ou comme les enfants de Dieu qui aiment et obéissent; si nous appartenons à Jésus par notre vie, par un amour filial, par nos sacrifices, ou, à défaut de ces choses, par nos repentirs et nos regrets.

C'est bien difficile, direz-vous. — Je le sais; nous aimons trop à nous faire illusion. C'est rude et pénible! — J'en conviens; notre cœur est si profondément égoïste et travaillé par le péché. C'est humiliant! — Certainement; mais c'est pour cela même que Dieu nous le demande. *Il résiste à l'orgueilleux.*

Sa force n'est que pour les faibles, son pardon pour ceux qui s'avouent pécheurs, son salut pour ceux qui se condamnent, et la communion de Jésus pour ceux qui se sentent perdus sans Lui. Il faut être humble pour être à Lui.

Avons-nous besoin d'ajouter que, sans le secours de Dieu, nous ne parviendrions pas à faire un tel examen, peut-être même ne l'entreprendrions-nous jamais? Mais Dieu nous aide. Quand nous chancelons, il nous soutient; quand nous hésitons, il nous affermit. Il nous fait sentir en tout ceci qu'il est notre Père, non pas notre juge, mais un Père qui veut notre bien, notre sanctification et nos vrais progrès. Il nous donne confiance par l'attrait du pardon qui doit couronner cette épreuve, et le sentiment de la paix que l'union avec Jésus doit répandre dans notre cœur. *Si nous semons avec larmes, nous moissonnerons avec chants de triomphe.*

V.—Permettez-nous donc de vous le dire : voici comment nous nous sommes toujours représenté le chrétien sérieux dans cette préparation.

Pénétré de l'importance de cette pratique, il a mis en réserve une heure. Le moment venu, il se retire à l'écart, se recueille en silence, et implore

l'assistance de Celui avec qui il va s'entretenir seul à seul. « Mon Père, dit-il, toi qui connais les plus « secrets replis de mon cœur mieux que je ne les « connais moi-même, fortifie-moi pour y descen- « dre avec toi. Ouvre mes yeux pour qu'ils voient, « touche mon cœur pour qu'il soit sensible, et donne « à mon esprit la connaissance de ses transgressions, « même les plus cachées, afin que je m'humilie sin- « cèrement, et que les résolutions que je prendrai en « ta présence partent d'un cœur converti. »

Cette assistance ainsi réclamée, il se met à l'œuvre, à l'œuvre rude et pénible, nous voulons dire à celle des aveux.

Qui n'en a à faire? Qui n'a ses faiblesses et ses défauts saillants? Qui n'a présentes à sa mémoire bien des transgressions? Il commence par là. Il part de ce qu'il connaît, et s'en accuse avec confusion devant Dieu. Il constate si la communion précédente l'a rendu meilleur, plus attentif, et a porté quelque fruit. Il s'humilie toujours de ce qu'elle en a porté si peu.

De là, il passe aux défauts qui affectent d'ordinaire les personnes de son âge, de son sexe et de sa condition. Est-il père? Il se demande s'il a eu soin d'*enseigner à ses enfants les paroles de l'Éternel;* s'il

les *a élevés en les avertissant selon le Seigneur, ne les irritant point de peur qu'ils ne perdent courage.* Est-il fils? Il s'interroge pour savoir s'il a *honoré son père et sa mère,* s'il a reçu leurs répréhensions avec déférence, s'il leur a *obéi selon le Seigneur.* Est-il maître? Il considère *s'il a rendu à ses serviteurs ce que demandent la justice et l'équité.* Est-il serviteur? Il voit s'il s'est efforcé de *complaire à ses maîtres,* et n'a rien *détourné de ce qui leur appartient, se montrant fidèle en toutes choses.*

Si c'est un jeune homme, il se dira : Ai-je *eu horreur de toute souillure de la chair et de l'esprit?* Me suis-je *abstenu des mauvaises compagnies, des mauvaises lectures, des convoitises charnelles,* en vivant dans la pureté?

Si c'est une jeune fille, elle se demande si elle a vécu dans la modestie, si elle a déféré aux avis de sa mère, ne lui cachant rien de ce qui se passe en son cœur.

Si c'est un vieillard, il se demandera s'il *se trouve prêt, sachant que le Fils de l'homme vient à l'heure où on l'attend le moins.*

Si c'est un homme d'âge, il s'interroge sur les principes qui dirigent ses occupations et ses travaux, si c'est *l'Éternel qui bâtit sa maison,* et s'il a

devant les yeux, *avant tout, le royanme de Dieu et sa justice.* Est-il dans l'aisance? Il ajoute : *Ai-je été prompt à faire part de mes biens?* Quelle dîme ai-je consacrée aux pauvres, puisque *Dieu prend plaisir à de tels sacrifices?* Est-il dans la pauvreté? Il se dira : *N'ai-je porté envie à personne? Ai-je été patient dans l'affliction, persévérant dans le travail, regardant à Jésus, au chef et au consommateur de ma foi?*

Cela fait, il dirige son attention du côté des habitudes religieuses. La lecture de la Bible, la prière, la fréquentation du culte, le repos du dimanche, sont l'objet de son examen. Il s'interroge, enfin, sur ses rapports avec ses frères. N'ai-je point regardé la paille qui est dans l'œil de mon prochain? — Ai-je eu en abomination le mensonge? — N'ai-je méprisé aucun de mes frères? — N'ai-je point été prompt à m'emporter? — N'ai-je point rendu le mal pour le mal? — N'ai-je point cherché mon profit au détriment de mon frère?

C'est dans ces questions, mes frères, que le cœur se gonfle. On se surprend bien différent de ce qu'on se croit. Quand on se voit en gros, on s'ignore; ce sont les détails qui nous instruisent. Plus l'examen est étendu, plus on connaît l'étendue de ses trans-

gressions, car il est rare qu'on n'ait pas des reproches à se faire, même dans les devoirs qu'on accomplit, et combien on en néglige ! Combien où l'on est habituellement et ouvertement infidèle? Nos transgressions s'accumulent devant nous aussi nombreuses que les grains de sable de la mer, ou que les étoiles des cieux, et souvent le cœur nous fait défaut pour continuer. On sent le besoin de s'arrêter en s'écriant : « *Seigneur! aie pitié de moi, qui suis un* « *pécheur!* O voile, voile le reste de devant ta face! « Épargne-moi d'autres aveux, change mon cœur, « purifie ma vie, et agrée les larmes de ma péni- « tence ! »

Enfin, il termine par des résolutions fermes qu'il demande à Dieu de bénir, et il marche immédiatement à l'exécution. A-t-il des haines dans le cœur?... Il les dépose, et va se réconcilier avec sa partie adverse. Est-il souillé par des liaisons criminelles?... Il prend la plume et notifie sa rupture. Est-il enfant ingrat et indocile?... Il rentre dans le devoir. Est-ce un Zachée prévaricateur?... Il répare le tort qu'il a fait. Est-ce un profanateur des sabbats?... Il cesse son travail. *Il s'est éprouvé lui-même, et c'est ainsi qu'il mange de ce pain et boit de cette coupe,* assuré que cette communion sera bénie, qu'elle portera

dans sa vie des fruits de sanctification, et, dans son cœur, de la paix, une ineffable paix.

VI. — Si tant de communions sont stériles et ne vivifient plus nos sentiments religieux; si la sève de la piété, comme congelée au dedans de nous, ne circule plus aux rayons de la grâce qui s'échappent de la croix; si les cérémonies les plus émouvantes de la foi n'ont plus d'efficace sur notre cœur, qui en accuserons-nous? — N'est-ce pas nous qui, au lieu de nous appliquer au devoir sérieux de la pénitence et de sonder nos plaies, ne voulons considérer que ce qui peut être loué en nous, et annulons, par les dispositions de notre cœur, les promesses de la grâce de Dieu? Nous fuyons, dans la piété, ce qui est salutaire, parce que cela coûte les réformes et les sacrifices, pour ne lui demander que des jouissances, du repos ou de douces émotions. Notre foi appauvrie, efféminée, transforme en cérémonies, décentes peut-être, mais vaines, les sources mêmes de la vie et de la foi.

Préoccupons-nous donc de Dieu, mes Frères, et pas tant du monde. Considérons que le salut de notre âme est assez sérieux pour être traité sérieusement. Pensons que, lorsque Dieu nous appelle à la table de

son Fils, c'est un temps béni, et que le jour peut venir où il ne nous appellera plus.

Souvent, en présence d'une communion nouvelle, je me suis dit : C'est peut-être la dernière que Dieu t'accorde,— et cette pensée a toujours eu sur moi une heureuse influence. Ah! si l'on vous disait : « C'est la dernière! »—quelle révolution se passerait en vous! Qui voudrait y manquer? Qui ne fouillerait, avec une émotion profonde, au fond de son cœur, pour déposer au pied de la croix le lourd fardeau de ses transgressions? Qui n'estimerait comme une grande grâce cette dernière invitation à célébrer la mort de son Sauveur, pour entendre ces consolantes paroles : *Tes péchés te sont pardonnés?* Qui ne voudrait, avant d'être enveloppé des ténèbres de la mort, saisir la main de Celui qui illumine le chemin de l'Eternité, et se sentir uni à jamais à Celui qui a dit : *Parce que je vis, vous vivrez.*

Eh bien! sachez-le donc. Pour plusieurs de nous, cette communion est la dernière. Ce n'est pas seulement vraisemblable : c'est certain, oui, certain. Pour qui le sera-t-elle? — Je ne sais. Puisse chacun de vous se dire : « C'est pour moi!... » et se préparer sérieusement. Dans trois jours, la table se dresse, le Sauveur vous y attend, et vous saurez, alors, ce que c'est qu'une communion bénie. Amen!

LA BIENFAISANCE A GENÈVE.

INTRODUCTION.

Nul doute qu'il ne faille chercher longtemps avant de rencontrer ailleurs qu'à Genève des établissements de bienfaisance aussi nombreux que les nôtres, proportionnellement au chiffre de la population. Il est intéressant de constater combien l'esprit chrétien s'y est montré ingénieux et empressé à soulager l'infortune sous toutes ses formes, et même à aller au-devant de l'indigence pour lui opposer des obstacles préventifs. Mais le fait même de cette multiplicité exige que l'on mette de l'ordre dans cet examen, et qu'en formant de toutes ces œuvres quelques groupes naturels, on en fasse mieux saisir l'ensemble et la variété. On peut, ce nous semble, les réunir en quatre grandes classes, savoir :

1° Les institutions de prévoyance, comprenant

toutes les mesures préventives destinées à prémunir contre la misère.

2° Les œuvres qui ont pour objet l'éducation et l'instruction, en tant qu'elles revêtent le caractère d'actes de bienfaisance. A un certain point de vue, c'est encore de la prévoyance appliquée à des considérations de l'ordre moral et intellectuel.

3° Les fondations qui ont exclusivement pour but l'assistance des indigents malades ou infirmes, et leur procurent des soins dictés par la plus légitime compassion.

4° Les établissements mixtes qui répondent à des besoins divers, et revêtent généralement le caractère de bourses de charité, mises au service de la misère, quel que soit le genre de secours qu'elle réclame.

La première série a déjà fait l'objet d'une publication récente [1]. La troisième est celle que nous mettons aujourd'hui sous les yeux des lecteurs des *Étrennes religieuses*. Plus tard, s'il plaît à Dieu, nous aborderons le reste.

Ainsi, pour nous conformer à ce programme, nous

[1] *La Prévoyance à Genève*, par G. Moynier. Brochure in-8° de 60 pages. Genève, 1857.

allons passer successivement en revue un certain nombre d'établissements que nous subdiviserons comme suit :

I. *Malades et Blessés.*

1. Hôpital de Genève.
2. Hôpital cantonal.
3. Fondation Tronchin, pour les malades des communes réunies.
4. Dispensaire médical.
5. Dispensaires spéciaux pour les maladies des yeux.
6. Société des Dames du Dispensaire.
7. Caisse de Secours des Pompiers.
8. Secours aux noyés.

II. *Convalescents et Valétudinaires.*

9. Établissement des jeunes garçons convalescents.
10. Châlet Tronchin, à Bessinges.
11. Pension de Tournay.
12. Établissement de Colovrex.

III. *Vieillards et Infirmes.*

13. Asile des Vieillards.

14. Fondation Tronchin pour les vieillards.
15. Maison cantonale des aliénés.
16. Institution des Sourds-Muets.

IV. *Établissements mixtes.*

17. (Notice collective.)

Hôpital de Genève.

Le nom de cet établissement semble devoir lui assurer une place, et même la première, dans le cadre que nous nous sommes tracé; mais, en fait, il n'y rentre plus, depuis que son infirmerie a cessé d'exister, et que l'Hôpital Cantonal lui a succédé.

Néanmoins, en traitant de la bienfaisance, nous ne pouvions passer complétement sous silence une institution antique et nationale à laquelle se rattachent tant de souvenirs, et qui a joué pendant trois siècles un si grand rôle. Le chiffre de ses dépenses, qui s'élèvent annuellement à 300,000 francs environ, suffit pour faire juger de son importance.

Si l'Hôpital de Genève a fermé son infirmerie, il continue à pratiquer l'assistance sur une très-large échelle en faveur des anciens Genevois, qui seuls y

ont droit ; mais la transformation qu'il a subie nous dispense d'entrer ici dans de plus grands détails sur ce qui le concerne, et nous nous bornons à le mentionner pour mémoire.

Hôpital Cantonal.

La constitution de 1847 posa la première base de cet établissement, en imposant au Conseil d'Etat l'obligation de présenter un projet de loi sur cet objet. Il en résulta la loi du 23 juin 1849, qui organisa l'Hôpital cantonal. Son ouverture a eu lieu le 1er juillet 1856, et il a remplacé dès lors l'ancien Hôpital de Genève.

Le bâtiment est situé dans le domaine de la Cluse, qui appartenait à l'ancien Hôpital.

La Commission administrative se compose de neuf membres, dont trois sont élus par le Conseil Municipal de Genève, trois par les Conseils Municipaux des autres communes, et trois par le Conseil d'État. Ils sont nommés pour quatre ans.

Le but de l'Hôpital cantonal est déterminé comme suit par la loi du 23 juin 1849 :

Art. 1er. Il sera établi dans le canton de Genève

un hôpital cantonal pour y recevoir et y soigner les malades et les blessés.

Art. 2. Tous les citoyens du canton de Genève qui ne peuvent subvenir aux frais que réclame une maladie ou des blessures, seront reçus gratuitement dans cet Hôpital.

Art. 3. L'Hôpital cantonal recevra en pension les malades et les blessés qui peuvent subvenir, en tout ou en partie, aux frais de leur traitement et de leur entretien.

Art. 4. Les étrangers indigents seront reçus aux frais des communes, du Bureau de Bienfaisance ou du Gouvernement cantonal, suivant les cas qui se présenteront.

Art. 5. En cas de maladie ou de blessure grave, l'entrée de l'Hôpital sera accordée immédiatement, sur le simple aperçu de la maladie ou de la blessure, ou sur le certificat d'un médecin du canton.

L'Hôpital fait face à ses dépenses annuelles au moyen des ressources suivantes :

1° Par des sommes versées chaque année par l'Hôpital de Genève, la fondation Tronchin, les communes, et le Bureau cantonal de Bienfaisance, en faveur des malades qui sont à la charge de ces établissements ;

2° Par le produit des pensions, fixé provisoirement à 1 fr. 50 c. par jour;

3° Par des dons et des legs;

4° Par une collecte annuelle;

5° Par une partie (1/9) du produit des amendes perçues sur le canton par les douanes fédérales;

6° Par la moitié du produit de l'impôt sur les chiens;

7° En cas de déficit, par des centimes additionnels sur les contributions directes.

Pour parer aux frais d'achat de terrain et de construction, la Commission administrative a été autorisée successivement à émettre divers emprunts qui, au 31 décembre 1856, s'élevaient à la somme de 936,983 francs.

Le premier semestre d'exploitation a soldé par un déficit de 13,246 francs.

(Nous aurions désiré ajouter ici quelques détails sur l'Hôpital Catholique de Plainpalais. Les renseignements relatifs à cet établissement n'ayant pu être recueillis en temps utile, nous nous bornons à le mentionner pour mémoire.)

Fondation Tronchin pour les malades des communes réunies.

Par acte du 8 mai 1818, M. Ch. Tronchin fit don d'une rente perpétuelle de 3,000 francs, destinée à faire donner, dans l'Hôpital de Genève, des traitements médicaux aux malades indigents des communes catholiques réunies par les traités de Paris et de Turin. Le même acte détermina le chiffre de l'allocation de chaque commune proportionnellement à sa population. De nouvelles communes ayant été formées postérieurement à cette époque, par le partage des anciennes, leur part a été déterminée d'après la même base.

Dans un arrêté de la même année, le Conseil d'État organisa une Commission de trois conseillers d'État, avec faculté de s'adjoindre des membres externes, pour administrer la dite fondation. Cette Commission, à son tour, dut organiser dans chaque commune un comité de cinq membres, dont le maire et le curé firent partie de droit, pour recevoir les demandes, prendre des informations et les transmettre à la Commission, qui seule peut statuer sur

l'admission des malades. Depuis le règlement du Conseil d'État du 4 mars 1843, le Département de l'Intérieur a remplacé la Commission administrative.

Les ressources de la fondation se sont accrues successivement de divers dons et legs, et la fondation se trouve avoir un revenu fixe annuel de 3,660 francs.

La fondation avait primitivement un fonds général de réserve qui a été supprimé en 1846. Il en est résulté un accroissement dans la répartition habituelle. Actuellement, chaque commune dépose à la caisse de l'État les économies qu'elle réalise sur son contingent annuel, pour se former un fonds de réserve particulier. Lorsque cette réserve se trouve épuisée pour une commune, le Bureau cantonal ou les administrations communales de bienfaisance y suppléent.

Dispensaire médical.

Cette institution, fondée en 1820 par MM. les docteurs Gosse, Prévost et Dupin, a pour but de fournir aux pauvres les consultations, les visites de médecin, ainsi que les remèdes, sans leur occasionner de dé-

pense, et de donner également gratuitement une sage-femme aux femmes en couche.

En conséquence, des consultations gratuites ont lieu les lundi, mercredi et samedi, de 10 à 11 h. (Cour de St-Pierre, 103, au rez-de-chaussée). Il y a toujours trois ou quatre médecins ou chirurgiens attachés à l'établissement, et ils se remplacent réciproquement à l'heure de la consultation. Quant aux visites, les malades s'adressent directement à celui d'entre eux par lequel ils désirent être soignés. Les soins du médecin étant gratuits, il n'y a à pourvoir qu'au paiement des remèdes et à celui des sages-femmes. A cet effet, le Dispensaire a fait imprimer des cartes qui se trouvent chez M. Bruno, pharmacien du Dispensaire, et dont les personnes charitables peuvent se pourvoir à raison de 6 fr. le paquet de douze cartes, et 12 fr. le paquet de vingt-quatre. Les cartes de douze au paquet sont bleues, et périmées six mois après le jour de leur achat; les autres sont blanches, et valables pour une année.

Les souscripteurs distribuent leurs cartes aux pauvres, qui, s'ils peuvent sortir, les apportent à la consultation; l'ordonnance est alors écrite et signée sur le dos de la carte, et, sur sa présentation, le remède est délivré gratis par le pharmacien. A cha-

que consultation, il faut apporter une nouvelle carte, les médecins n'en distribuant jamais au Dispensaire même.

Les soins des sages-femmes ne sont pas donnés gratuitement de leur part. Elles reçoivent du Dispensaire 6 fr. par accouchement, et elles s'engagent à soigner la femme en couche pendant le temps nécessaire. Le Dispensaire exige dix cartes de la personne qui vient s'inscrire pour un accouchement. Si la sage-femme estime avoir besoin de l'aide d'un chirurgien, on fait chercher un de ceux du Dispensaire.

Un registre est ouvert, au Dispensaire, pour y inscrire les accouchements et les consultations, ainsi que les ordonnances qui en ont été la conséquence, afin, surtout pour ces dernières, que le médecin puisse retrouver l'histoire du malade et les remèdes déjà prescrits. — Pour les visites, comme c'est toujours le même médecin qui suit une maladie, aucun registre n'est tenu ; le médecin emploie une carte pour chaque visite, si toutefois il a un remède à prescrire.

Pour ce qui regarde les bandages, le Dispensaire a un bandagiste qui s'est engagé à fournir les bandages simples pour le prix de 5 francs. Cette somme

est payée par le protecteur du malade, sur un bon du chirurgien.

Toutes les catégories de pauvres, s'ils sont malades, ont droit aux secours et aux visites du Dispensaire. Les médecins et les souscripteurs doivent exercer la plus grande surveillance pour s'assurer si les pauvres qui réclament des secours sont réellement dans l'indigence.

Les dépenses du Dispensaire proviennent de la différence qui existe entre le prix de la carte (50 centimes) et le prix réel du remède qui s'y trouve prescrit, puis du franc payé pour chaque accouchement; il y a en outre le loyer d'un petit appartement pour les consultations et le logement d'un concierge. L'établissement n'a pour ressources que la vente des cartes et les dons qui lui sont faits.

On voit, par ce qui précède, que le Dispensaire médical est entièrement distinct de celui connu sous le nom de *Dispensaire des Dames*.

Le personnel du Dispensaire médical est composé de MM. D'Espine, Gautier, Appia et Duval.

Dispensaires spéciaux pour les maladies des yeux.

M. le docteur Moricand a fondé cette année un

Dispensaire spécial, où il donne des consultations et des soins aux personnes affectées de maladies d'yeux. Ce petit établissement, situé place du Molard, 95, au 1er étage, est entretenu aux frais de son fondateur. — Il contient quatre lits, dont deux pour hommes et deux pour femmes. On y reçoit les malades dont le traitement des yeux nécessite une opération ou des soins assidus. Un infirmier et sa femme y habitent et peuvent recevoir, de ceux des malades qui le désirent, le prix d'une pension alimentaire, quoique, pour les indigents, M. Moricand prenne à sa charge tous les frais nécessités par leur séjour dans son établissement.

Des consultations gratuites ont lieu au même endroit tous les jours de 11 h. 1/2 à 1 h., le dimanche excepté.

Un autre Dispensaire, destiné à la même catégorie de malades, a été aussi institué récemment au local des vaccinations publiques, rue du Marché, 36, allée de l'Écu-de-France, 2me cour. Des consultations gratuites y ont lieu les mercredis et les samedis de 11 h. à midi.

Société des Dames du Dispensaire.

Cette Société a été créée en 1824. Peu après la fondation du Dispensaire médical, lequel date de 1820, les Docteurs qui le composaient alors reconnurent la nécessité d'un complément à leur œuvre charitable, mais purement médicale, et, dès leur premier compte rendu en 1823, ils émirent le vœu de voir un comité de Dames s'associer à leurs travaux. Bientôt l'appel fut entendu : quelques Dames se réunirent dans le but de visiter les malades indigents traités par les médecins du Dispensaire, et de contribuer, soit à l'allègement de leurs souffrances, soit à l'accélération de leur rétablissement, par une surveillance active, par des soins affectueux, et par quelques secours appliqués à propos.

Ces secours consistent principalement en aliments appropriés à l'état du malade, en prêts de linge de lit et de corps, et dans l'assistance d'une garde-malade. Le Comité a souvent aussi payé des pensions à la campagne pour des convalescences prolongées, ou pour le rétablissement de santés ébranlées.

Les Dames du Dispensaire accordent des secours aux malades qui leur sont adressés par MM. les Doc-

teurs, ou par les Pasteurs, ou par toute autre personne recommandable; mais elles ne fournissent en aucun cas des remèdes, ni l'assistance d'une sage-femme. Cette charge incombe au Dispensaire médical, qui a créé pour cela des cartes dont la distribution ne concerne en aucune façon le Dispensaire des Dames.

Les ressources de la Société consistent uniquement dans les dons et les legs qui lui sont faits.

Le nombre des malades secourus a toujours été croissant depuis l'origine de la Société, et, en 1857, il a atteint le chiffre de 476.

Les dépenses, pour la même année, se sont élevées à 10,120 francs, et les recettes à 10,320 francs.

DAMES DU DISPENSAIRE.

Mme Sarasin, présidente; Mlles Choisy, secrétaire, et Lafon, trésorière.

Pour la Diaconie de Saint-Pierre: Mmes Comte, Deloche, et Paris-Freundler.

Pour la Diaconie de la Madeleine : Mmes Bertrand-Senn, Archinard-Duvillard, Goy-Audra, Alfred Vieusseux.

Pour la Diaconie du Temple-Neuf: Mlles Lütscher et Duperrut.

Pour la Diaconie de Saint-Gervais-Sud: Mlle Schaub; Mmes Menn et Magnin-Foex; Mlle Odier-Cazenove, et Mme Guédin.

Pour la Diaconie de Saint-Gervais-Nord: Mlles Mestral et Trot, et Mme Borgeaud.

Caisses de secours pour les Pompiers.

Il existe quatre Caisses de secours pour les pompiers du Canton, savoir: une pour les sapeurs-pompiers de la ville de Genève, et trois pour les pompiers des communes rurales.

La première est la plus ancienne. Son règlement a été approuvé par le Conseil d'Etat le 4 novembre 1844, confirmé le 27 mars 1846 et modifié le 25 septembre 1849, pour le mettre en harmonie avec les exigences de la loi sur les fondations du 22 août 1849, et en particulier de l'art. 15, § 11. De nouvelles modifications furent encore introduites à la date du 10 décembre 1852, ensuite de la loi du 16 Juin 1852 sur les compagnies d'assurances.

Les Caisses destinées aux pompiers des communes rurales furent créées par la loi du 16 juin 1852, qui en institua trois, savoir: une pour les communes entre le Lac et l'Arve, une pour celles entre l'Arve

et le Rhône, et une pour celles entre le Rhône et le Lac.

Un règlement du 10 décembre 1852 en détermina l'organisation. Ce règlement est calqué en grande partie sur celui de la Caisse des sapeurs-pompiers de la ville, en sorte que ce que nous allons dire de cette dernière pourra s'entendre aussi des autres. Observons cependant que la Caisse urbaine est une institution municipale, tandis que celles des communes rurales sont du ressort de l'autorité cantonale. De là vient que la surveillance exercée par le Conseil Administratif, pour la ville, est remplacée par celle du Département de l'Intérieur pour les communes.

Chaque Caisse a pour but de fournir, aux pompiers du groupe de communes correspondant, des secours ou des indemnités en cas de maladies graves ou d'accidents survenus dans leur service relatif aux incendies. La famille d'un pompier mort dans l'un de ces cas peut également recourir aux secours de la Caisse.

Le fonds capital est formé : 1° par des legs ; 2° par le solde disponible au 31 décembre de chaque année. Ce fonds capital, placé dans les établissements publics ou en rentes ou rescriptions sur l'Etat ou

sur les communes, ne peut être employé que dans des cas très-graves et avec l'approbation du Conseil d'Etat.

Remarquons ici que l'arrêté du Conseil d'Etat du 2 novembre 1849 exempte la Caisse des sapeurs-pompiers de la ville des droits de succession sur les legs qui peuvent lui être faits, mais elle ne dit rien des Caisses des communes, qui n'existaient pas alors. Toutefois, le Conseil d'Etat s'étant réservé de statuer sur requête spéciale pour les cas non prévus, il étendra probablement de cette manière et par analogie la dispense aux Caisses rurales.

Il est pourvu aux dépenses ordinaires: 1° par les intérêts du capital; 2° par les dons, primes ou gratifications qui peuvent être faits à la Caisse; 3° par le droit perçu sur les Compagnies d'assurance contre l'incendie. Ce droit de patente a été établi comme suit par la loi du 28 février 1855.

Les Compagnies sont divisées en trois classes: celles de la première paient 300 fr. par année; celles de la deuxième, 200 fr.; celles de la troisième, 100 fr.; l'assurance mutuelle paie une somme égale au total des droits de patente perçus sur les Compagnies.

Les Caisses ont droit à la répartition de ces reve-

nus dans la proportion du capital immobilier assuré dans leur circonscription, et un compte est ouvert à cet effet sur le grand-livre de l'Etat aux Caisses de secours pour les pompiers.

Chaque Caisse est administrée par un Comité dont les fonctions sont gratuites et qui est renouvelé intégralement tous les cinq ans. Il porte le nom de *Comité de la Caisse de secours*. Ceux des communes rurales ont leur siége à Chêne-Thonex, à Carouge et au Petit-Saconnex. Le Comité est composé de neuf membres pour la ville, et d'autant de membres qu'il y a de communes dans la circonscription de la Caisse pour les campagnes. Ils sont élus par tous les membres du corps qui ont droit à la Caisse; leurs noms sont affichés dans chaque hangar.

Les demandes de secours doivent être faites par écrit au Président du Comité, ou présentées verbalement par un membre du dit Comité. Le Comité délibère sur la quotité et la nature de l'indemnité à accorder, s'il y a lieu, dans chaque cas particulier. Il peut aussi déléguer un ou plusieurs de ses membres pour surveiller la judicieuse application des secours, et même prendre l'initiative pour en accorder avant toute réclamation.

Les Comités sont présidés par

MM. Mercier, lieutenant-colonel, à Genève.
Dutrembley, capitaine, à Chêne-Bougeries.
Chaleuil, Ch., à Carouge.
Schaub, capitaine, au Petit-Saconnex.

Secours aux Noyés.

Le lac, le Rhône, l'Arve et naguère encore les fossés des fortifications, offraient, aux abords de la ville, des dangers trop réels, pour n'avoir pas éveillé dès longtemps la sollicitude du gouvernement.

Une publication du Petit Conseil, du 26 juin 1786, engagea les citoyens, même par l'appât d'une récompense, à porter secours aux noyés. Il fit en outre dresser par les docteurs-médecins et les *maîtres en chirurgie* une *Instruction sur les secours les plus provisionnels et les plus utiles pour rappeler à la vie les noyés, et manière d'administrer ces secours.*

Enfin, dix boîtes de secours furent déposées dans des localités judicieusement choisies.

L'institution de ces boîtes s'est maintenue, et, durant l'existence du Conseil de santé (1829 à 1856),

elles étaient sous sa surveillance. Par les soins de l'un des membres de ce Conseil, elles étaient visitées régulièrement deux fois par année et maintenues en bon état. Une enseigne apparente indiquait les maisons où elles étaient déposées.

Leur contenu consistait :

1° En un certain nombre d'objets qui peuvent être employés par le premier venu, par exemple : une couverture et un peignoir de laine, des frottoirs, des serviettes, etc. ;

2° En instruments spécialement destinés aux soins médicaux ;

3° En quelques médicaments ;

4° En une instruction imprimée relative aux premiers soins à donner aux asphyxiés.

Les boîtes étaient déposées aux lieux ci-après désignés :

Pour le Lac : Hermance ; Versoix ; Cologny (Belle-Fontaine) ; Pâquis, (Hôtel de la Navigation) ; Eaux-Vives.

Pour le Rhône et les fossés : Bains Marin ; Bains de l'Ile ; Moulins du Seujet ; Poste ; Coulouvrenière ; Octroi de la Porte Neuve.

Pour l'Arve : Bains de Carouge ; Bains de Plainpalais.

Indépendamment des boîtes de secours, l'autorité a fait placer des appareils de sauvetage en divers endroits, savoir: Bâtiment de la Poste, place Bel-Air; Quai de l'Ile, 244; Quai des Bergues, 26; Ile Rousseau; Bains d'Arve.

Établissement des jeunes garçons convalescents.

La création de cet établissement est due à quelques dames, membres du Dispensaire, qui, ayant eu connaissance de l'embarras où se trouvent les personnes qui s'occupent d'enfants pauvres, dont la santé exigerait un séjour à la campagne, formèrent en 1850 le projet de faire, dans ce but, un modeste essai d'établissement.

Ayant pu, par les dons de quelques personnes charitables, réunir la somme nécessaire pour faire face aux frais d'installation, ces dames firent choix d'un emplacement salubre, situé dans les environs de Chêne, et y placèrent comme gouvernante une personne capable et dévouée pour être à la tête de la maison sous leur direction immédiate. Cet établissement, situé aujourd'hui à Grange-Falquet, près Chêne, est ouvert du 1er mai au 31 octobre. Il est destiné à recevoir à la fois 16 à 18 jeunes garçons

de 3 à 12 ans, convalescents ou d'une santé délicate. Le prix de la pension est de 18 fr. par mois.

Les parents ou les protecteurs de l'enfant qu'on désire y faire admettre, doivent s'adresser à Mme Morel, Fusterie, 82.

Les affections de la peau sont un motif d'exclusion lorsqu'elles présentent un caractère contagieux. Les enfants doivent être amenés dans un état de grande propreté; ils doivent apporter un chapeau de paille, 2 pantalons, 2 blouses et 2 paires de souliers; le linge est fourni par l'établissement.

Il n'y a point d'instruction obligée ; cependant on occupe les enfants par quelques leçons.

Les ressources de l'établissement consistent en dons et en legs, et dans le prix des pensions.

En 1857, il y a eu 31 pensionnaires.

Les dépenses se sont élevées à 3,783 fr., et les recettes à 3,320 fr.

Les dames du comité sont : Mmes Bouvier-Bernard, Duvillard, Goty, Schaub, Brocher-Duvillard.

Châlet Tronchin, à Bessinges.

M. Henri Tronchin eut, en 1839, l'idée de fonder dans sa belle campagne de Bessinges, dans un lieu

qui réunit aux agréments de la plus magnifique vue des promenades variées et un air vif et pur, un établissement propre à recevoir pendant l'été, moyennant une modique pension, les personnes qui ont besoin de soins, d'un bon air, d'un régime sain approprié à leur état de santé, et même de directions médicales et de remèdes. Un docteur de Genève s'y rend, au moins une fois par semaine, pour voir les personnes qui ont besoin de ses conseils.

Le prix de la pension a été fixé à 25 fr. en tout, remèdes compris, ce qui est, on le comprend, fort au-dessous de la dépense. On ne reçoit que des femmes adultes. L'ouverture du châlet a lieu ordinairement au 1er avril, et il se ferme au 1er novembre.

Pour être admis au châlet, il faut d'abord s'adresser au médecin de l'établissement, M. D'Espine, rue du Puits-Saint-Pierre, qui déclare s'il croit l'air de Bessinges propice à la requérante. Une fois ce point éclairci, la demande est adressée au fondateur, qui l'admet lorsqu'il y a place, ou qui détermine à quelle époque l'entrée pourra avoir lieu. Le docteur prescrit aussi, suivant l'état des personnes admises, quelle doit être la durée de leur séjour.

Pension de Tournay.

Cet établissement, qui date de 1851, est dû à la Société genevoise d'Utilité Publique, qui, pénétrée de la convenance de fonder un asile destiné à recueillir et à soigner à la campagne, pendant la belle saison, des jeunes filles maladives ou convalescentes, s'est occupée des moyens de favoriser la création d'une pareille institution. A cet effet, en prenant part elle-même aux premiers frais, elle a nommé dans son sein une commission chargée de faire connaître ses intentions, de recevoir des dons, et de réunir ensuite en assemblée générale les souscripteurs, lesquels nommèrent un comité de dames qui, dès lors, a administré ce pensionnat.

Les ressources de cet établissement consistent uniquement dans les dons qui lui sont faits et dans le prix des pensions.

Pour faire recevoir une jeune fille, ses parents ou ses protecteurs doivent la présenter à M. le docteur Figuières, Chanoines, nº 126, lequel, après avoir reconnu la convenance d'un séjour à Tournay, délivre une carte. Munie de cette carte, la jeune fille doit

s'adresser à Mlle Morel, Fusterie, nº 82, pour être admise dans l'établissement.

La pension est ouverte du 1er mai au 1er novembre. Elle a reçu 36 pensionnaires en 1857. Le prix de la pension est de 18 fr. par mois. L'âge fixé pour l'admission est de 5 à 14 ans. Les enfants admis sont tenus d'apporter leur petit trousseau de linge et de vêtements ; l'établissement ne fournit que le linge de lit, de table et de chambre.

Le château de Tournay, situé sur la colline de Pregny et choisi pour siége de l'établissement, offre tous les avantages désirables, sous le rapport de la localité, de la distribution et de la salubrité de l'air. Une fontaine coulante y facilite le service des bains.

En 1857, les recettes se sont élevées approximativement à 3,600 fr., et les dépenses à 2,710 fr. L'excédant des recettes sera affecté à des améliorations hygiéniques et à des agrandissements.

Les dons peuvent être déposés chez Mlle Morel, Fusterie, nº 82.

Les dames du comité sont : Mmes Bontems, Panchaud-Brun, Perrot-de Pourtalès, Saladin (Ernest), Schaub, de Sellon (Hortense).

Établissement de Colovrex.

Tandis qu'à Tournay on n'admet que des jeunes filles et à Bessinge que des adultes, l'établissement fondé en 1857 à Colovrex, par Mme Eynard, est destiné aux unes comme aux autres et répond à des besoins de même nature. On y admet les femmes convalescentes ou d'une santé délicate, qui ne réclament pas des soins médicaux quotidiens. — M. le docteur Sylvestre est attaché à l'établissement, et le visite chaque semaine.

Dans la petite maison, qui a servi à son installation, il y a 12 lits actuellement, mais des agrandissements projetés permettront d'en augmenter le nombre. — Le prix de la pension n'est pas encore définitivement fixé, car la pensée de la fondatrice n'a reçu jusqu'ici qu'un commencement d'exécution.

L'Etablissement est placé sous la direction d'une diaconesse, Mlle Gallot.

Asile des Vieillards. [1]

Cet asile est une création de la constitution de

[1] Voyez la *Prévoyance à Genève,* page 51.

1847. La loi du 27 juin 1849 en posa les bases principales. Il a été ouvert le 15 juin 1856.

Il est administré par une commission de 11 membres, dont trois sont nommés par le Conseil Municipal de la ville de Genève, trois par le Conseil d'Etat, et deux par les citoyens admis dans l'établissement.

Pour l'achat du terrain (ancienne campagne de Grenus, au Petit-Saconnex) et pour la construction des bâtiments, la commission administrative a fait un premier emprunt de 200,000 fr., pour lequel l'Etat garantit un intérêt de 4 pour cent et un amortissement de 4 pour cent (Loi du 11 juin 1851). Plus tard, elle dut faire aussi un emprunt supplémentaire de 100,000 fr. avec le même amortissement et une garantie d'intérêts de 4 1/2 pour cent. (Loi du 27 septembre 1854.)

Les revenus de l'asile consistent en dons, en legs, en diverses fondations, en 1/9 du produit des amendes perçues sur le canton par les Douanes fédérales, et en la moitié du produit de l'impôt sur les chiens.

Tout Genevois sexagénaire, et, en cas de place disponible, tout étranger domicilié dans le canton de Genève, peut y devenir pensionnaire. — Il y a trois quartiers : celui des mariés, celui des hommes et celui des femmes. Chaque vieillard est logé seul, ou

réuni à d'autres s'il le désire. Tout d'ailleurs concourt à rendre ce séjour agréable : chambres confortables, salles de réunion, bibliothèque, promenades, etc.

Un culte protestant y est régulièrement célébré.

Le taux de la pension est fixé à 30 fr. par mois ; mais il devait être élevé récemment, lorsqu'une circonstance fortuite permit de le maintenir sans changement jusqu'au 1er mars 1859. Le reliquat de la souscription nationale en faveur des militaires appelés à prendre part à la campagne de 1857, montant à 13,000 fr. environ, fut abandonné à l'Asile sous cette condition.

Une caisse d'assurance viagère, placée sous la même direction que l'établissement, assure à ses sociétaires l'admission gratuite à l'asile dès l'âge de 60 ans.

Toute demande d'admission doit être faite par écrit à l'administration, et accompagnée de l'acte de naissance légalisé et de l'indication du domicile du requérant.

Fondation Tronchin pour les Vieillards.

Au commencement de janvier 1835, M. Ch. Tron-

chin créa un comité de 7 membres et lui fit don d'une somme de 100,000 fr., dont le revenu était destiné à fournir à un certain nombre de vieillards indigents des moyens d'existence, ou quelques-unes des douceurs qui allégent les infirmités de l'âge.

Les secours de cette fondation s'accordent à des vieillards des deux sexes, âgés de plus de 70 ans, protestants ou catholiques, et, de préférence, à des citoyens du Canton. Ils peuvent également être accordés à des étrangers habitant le Canton depuis plus de 30 ans, mais seulement dans la proportion de 1 sur 10 des premiers.

Les secours sont accordés à deux classes de personnes.

La première comprend les pensionnaires ; ce sont des vieillards que la fondation place en pension, principalement à la campagne, dans d'honnêtes familles dont les soins leur sont garantis et où l'on pourvoit à tous leurs besoins. Chaque vieillard est placé sous la surveillance directe d'un membre du Comité, qui doit le visiter souvent. Le prix des pensions est d'environ 300 fr. par an.

Les secours de 2me classe, qu'on peut dire exceptionnels, car ils ne rentrent pas précisément dans le but de la fondation, sont accordés à des vieillards

septuagénaires qui ne peuvent pas être déplacés, et qui n'ont besoin que d'un supplément de secours variant de 5 à 15 fr. par mois.

D'après un accord fait avec la Direction de l'Hôpital de Genève, la fondation peut recevoir au nombre de ses pensionnaires des vieillards qui reçoivent de cet établissement des secours à domicile. Alors l'Hôpital leur continue son assistance, et la fondation complète le prix de la pension.

Grâce à cet arrangement et aussi à divers dons et legs importants, la fondation a pu augmenter passablement le nombre de ses assistés, qui s'élève actuellement à 60 environ.

Les demandes peuvent être adressées à M. D'Espine père, secrétaire du Comité. (Puits-St-Pierre.)

Maison cantonale des Aliénés.

La loi du 19 juin 1833 autorisa un achat de terrain aux Vernaies, en vue de l'établissement d'une Maison d'aliénés, qui fut créée par la loi du 9 janvier 1835. Cette maison fut construite aux frais de l'État. Des fonds réservés déjà pour cet objet aux budgets des années 1827, 1828, 1831 et 1834, et montant à la somme de 260,000 florins, y furent

affectés; mais cette somme fut très-inférieure à celle du coût total de l'établissement, qui, aujourd'hui, pourvoit entièrement à son entretien par le remboursement des journées de malades.

La création de cette maison motiva une loi du 5 février 1838 sur le placement et la surveillance des aliénés, ainsi qu'un règlement d'exécution du 7 avril 1838.

La Maison des aliénés est placée sous la surveillance du Département de l'Intérieur, et gérée par un Directeur (M. Duchosal), qui y réside. M. le docteur Coindet, qui, depuis la création de l'établissement, donnait ses soins aux malades, a été remplacé, au mois de mars 1856, par M. le docteur Olivet.

Tout individu atteint d'aliénation mentale peut être reçu dans la maison, sans distinction de sexe, de nationalité, ni de culte. Pour tout individu admis, il est dû une pension dont le prix est variable pour les étrangers, mais qui, pour les Genevois et les Suisses, est fixé, au minimum, à 1 fr. 50 c. par jour.

Pour obtenir l'entrée dans la maison d'un individu atteint d'aliénation mentale, son conjoint ou ses parents doivent s'adresser au Département de Justice et Police, en indiquant les noms et la demeure de l'aliéné, et en produisant un avis médical

émanant d'un docteur de la faculté de médecine de Genève, ou d'un officier de santé reçu dans le canton. L'ordre de placement peut être donné d'office par le Département de Justice et Police.

Toute demande relative au placement des aliénés, doit être adressée au président du Conseil d'État.

Le nombre des pensionnaires s'élève ordinairement à une centaine environ.

Institution des Sourds-Muets.

La loi du 5 avril 1833 autorisa le Conseil d'État: 1° à accepter du comité Boissier d'utilité cantonale l'offre d'une somme de 65,000 florins pour contribuer à l'achat d'un terrain et à la construction d'un bâtiment destiné à y placer l'établissement des Sourds-Muets; 2° à y affecter, en outre, une somme de 35,000 florins.

L'établissement ne tarda pas à être installé à Plainpalais. Son but est de donner aux sourds-muets de naissance l'instruction qui tend à les amener à vivre avec indépendance dans la société, et à améliorer par une bonne hygiène, pendant l'enfance et l'adolescence, les mauvaises conditions de santé inséparables de leur état.

Quoique l'établissement soit fondé pour des Genevois, il s'est introduit cependant quelques exceptions à cette règle. Au point de vue religieux, il est mixte ; protestants et catholiques y reçoivent également l'instruction religieuse. Il sert aussi pour les deux sexes. Il y a place pour trente élèves, et ce nombre est presque toujours complet. La durée de l'enseignement est en général de six années, et le prix annuel de la pension d'environ 370 francs. L'administration dispose d'une rente annuelle de 600 francs, pour compléter le prix de la pension dans le cas où la famille de l'élève, ou ses protecteurs, ne pourraient atteindre le prix fixé.

L'institution des Sourds-Muets dépend du Département de l'Instruction publique, qui est chargé des frais relatifs à l'immeuble et à l'instruction ; une allocation de 2,300 francs environ figure chaque année au budget cantonal sous cette rubrique. Le Département a délégué, pour l'administration de cet établissement, MM. D'Espine père et Pictet-de Bock, auxquels les demandes d'admission doivent être adressées. Trois dames inspectrices surveillent de près l'établissement, qui est situé à Plainpalais, chemin Gourgas, 393 ; ce sont Mmes De Lor, Contan et Duval.

M. le docteur D'Espine donne gratuitement ses soins aux élèves.

Établissements mixtes.

Pour compléter l'énumération de tous les établissements qui viennent en aide aux malades et aux infirmes, nous devrions, à la suite de ceux que nous venons de passer en revue et qui répondent exclusivement à ce besoin, en citer plusieurs autres qui rentrent, pour la plupart, dans la quatrième catégorie que nous avons établie dans notre préface, et que, par cette raison, nous nous bornerons à mentionner ici.

Ce sont, en premier lieu, l'*Hôpital de Genève,* le *Bureau cantonal* et les *administrations communales de bienfaisance,* la *Caisse de secours pour les étrangers,* la *Bourse allemande,* la *Bourse italienne,* etc., etc., qui paient, pour le compte de leurs ressortissants, des pensions, soit à l'Hôpital cantonal, soit à la Maison des Aliénés, soit ailleurs.

Viennent ensuite les *Sœurs de la charité,* qui donnent des soins aux indigents; la *Fondation Fremin,* qui loge et entretient gratuitement six vieillards invalides de la commune du Grand-Saconnex; les *Se-*

cours à domicile fournis par l'administration de l'Hôpital de Genève.

Enfin, n'oublions pas les *Sociétés de secours mutuels*, qui ont figuré dans une notice[1] que nous nous abstiendrons de reproduire.

[1] La *Prévoyance à Genève*, p. 42.

G. MOYNIER.

LE PAPILLON ET LA CHENILLE.

FABLE.

Dans un jardin couvert de fleurs,
Un papillon, brillant des plus riches couleurs,
Volait tout fier de sa jeunesse,
Tout fier aussi de sa richesse.
Il se croyait venu des cieux
Pour dominer en ces bas lieux ;
On aurait dit que sa puissance
S'étendait avec majesté
Depuis la paquerette en son humble beauté,
Jusqu'à la rose en sa magnificence.
A droite, à gauche, il allait, il venait,
Tantôt donnait une caresse,
Et tantôt il se pavanait
Pour faire admirer sa noblesse.

Un jour, en parcourant
Son soi-disant empire,

(Je ne saurais vous dire
Dans quel endroit précisément,)
Il aperçoit une chenille
Qui se traînait sur un buisson.
« Halte-là, misérable fille !
« Ici que fais-tu donc?...
Lui dit-il avec arrogance,
« Qui t'a permis d'entrer chez moi?...
« C'est une impertinence
« Dont les gens tels que toi
« Sont seuls capables.
« Qui pourrait vous souffrir ?
« Tous les tiens sont des misérables
« Qui mériteraient de périr.
« En vérité, l'Auteur de la nature
« A bien mal rempli son devoir,
« Quand il a fait par son pouvoir
« Une aussi vile créature.
« Ah ! tu voudrais salir les fleurs
« De mon jardin !... Va-t-en traîner ailleurs
« Ta hideuse personne.
« Sors d'ici ! Je l'ordonne... »
La voyageuse, en écoutant
Un discours aussi virulent,
Ne savait que se dire.
Aux premiers mots, elle se mit à rire.
En vérité, ce papillon,
Se disait-elle, est un gai compagnon,
Il a du goût pour la plaisanterie ;
Apprenons-lui qu'on entend raillerie.
Bientôt le ton du superbe orateur

Lui fit connaître son erreur;
Mais, jugeant qu'il vaut mieux se taire
Que de répondre avec colère,
Elle attendit fort sagement
  Que le premier moment
Fût passé; puis, levant la tête,
  Et, sans battre en retraite,
Elle adressa paisiblement
A peu près le discours suivant.
« Par ton air et par ton langage,
  « Si tu t'es proposé
« De jouer le grand personnage,
« Crois-tu m'en avoir imposé?
  « Je connais ton histoire,
« Je puis te remettre en mémoire
« D'où tu sors, quels sont tes parents,
« Et comment tes propres enfants,
« Malgré tout l'éclat de leur père,
« Auront à ramper sur la terre.
« Dans le passé, dans l'avenir,
  « Tout devrait t'avertir
« Que ta grandeur est passagère,
  « Que richesse et misère
« Sont deux états bien rapprochés,
« Ou plutôt deux métamorphoses
« Ne changeant rien au fond des choses.
« On sait que les plus haut perchés
  « Bientôt devront descendre,
« Et que des petits viendront prendre,
« A leur tour, la place des grands.
« Ces fleurs, ces jardins et ces champs

« Ne sont pas ta conquête,
« C'est Dieu qui te les prête;
« Il te les reprendra,
« A quelqu'autre il les donnera.
« Pourquoi donc blesser ton semblable
« Par ton orgueil coupable?
« Et pourquoi, dans ta vanité,
« Manquer d'humanité?
« Pense à ton origine,
« C'est ta pauvre voisine
« Qui te le dit. » — Elle avait bien raison;
Mais notre matamore
Mit-il à profit la leçon?
Demandez-lui; moi, je l'ignore.

Quant à nous, ne l'oublions pas :
Dans quelque état que soit l'homme ici-bas,
Qu'il soit papillon ou chenille,
Il est toujours de la même famille;
Sachons-le bien, et que l'humilité
S'unisse en nous avec la charité.

L. ROEHRICH, pasteur.

R. Tœpffer au point de vue religieux.

Après que R. Tœpffer eut conquis une réputation européenne, plusieurs auteurs analysèrent le caractère artistique et littéraire de ses ouvrages ; mais, dans ces remarquables morceaux de critique, il nous semble qu'on a beaucoup trop laissé dans l'ombre les principes religieux de notre écrivain genevois. Nous voulons essayer de combler cette lacune, en présentant aux lecteurs des *Etrennes* quelques réflexions touchant les tendances chrétiennes qui distinguent les principales œuvres du romancier dont la brillante carrière fut si prématurément interrompue.

La vie de Tœpffer a été simple et laborieuse. Notre existence genevoise, fortement organisée, ne peut produire beaucoup de ces incidents dramatiques que les biographes transforment en événements fabu-

leux; il y a chez nous peu de ces alternatives de succès et de revers qui remuent les carrières littéraires dans les grandes villes; le talent, uni à une dose raisonnable de bon sens et de tact, est toujours sûr de réussir, si toutefois l'homme distingué a la patience de travailler et d'attendre la maturité de ses moyens.

Tœpffer hérita de son père un naturel artistique singulièrement prononcé. On n'eut aucune incertitude sur sa vocation; de bonne heure, un esprit original, fin, observateur, fit présager en lui un peintre distingué. La fraîcheur et le piquant de ses essais annonçaient un développement précoce et un talent vigoureux; malheureusement, la faiblesse de sa vue et des irritations constantes dans les yeux l'obligèrent à faire le sacrifice douloureux de ses goûts. Il se voua à l'éducation, et y obtint des succès continus. Son habileté, sa science littéraire, lui attachèrent les jeunes gens, et ses élèves comptent au nombre de leurs meilleurs jours les années passées dans le pensionnat de la place Maurice. Plus tard, nommé professeur de rhétorique à l'Académie de Genève, il reporta dans ses cours la finesse d'esprit, l'originalité et la verve qui rendent ses divers écrits si attrayants.

On peut presque appliquer à R. Tœpffer la fable de *l'Homme qui court après la fortune, et celui qui l'attend dans son lit*. Une renommée capable de satisfaire de hautes prétentions, est venue l'entourer sans qu'il ait fait aucune démarche pour y parvenir; on l'a vu accueillir les avances de la publicité avec une simplicité modeste; le retentissement de ses œuvres dans le monde littéraire ne changea rien à son humeur ni à ses goûts. Quand il apprit que ses petits livres et ses premières *Nouvelles* étaient recherchés dans tous les pays où l'on apprécie la bonne littérature française, il doutait encore que ses productions pussent sortir d'un cercle restreint d'élèves et d'amis, et ce ne fut qu'après beaucoup d'hésitation qu'il se décida à livrer au monde ses observations pleines de sentiment et d'originalité, qu'il enferme dans des cadres si simples et des scènes si familières. Cette modestie doubla pour lui les joies légitimes d'un succès obtenu par la morale, en dehors de l'action des réclames et des prôneurs.

Les livres de Tœpffer se trouvent en effet dans le petit nombre des ouvrages qu'on admet, sans réserve, au cercle de famille; ils ont leur place parmi ces chefs-d'œuvre dont les éditions se succèdent régulièrement à certains intervalles, parce que les en-

fants veulent connaître les choses qui intéressèrent leurs pères et leurs amis. Ces livres qui unissent une gaieté franche et pure aux sentiments les plus élevés, sont très-rares ; la plus petite des chambres de la petite maison de Socrate serait trop large pour une semblable bibliothèque ; aussi l'auteur, qui, pour sa part, y apporte quatre grands volumes, mérite une haute place parmi ses contemporains. Notre but étant, comme nous l'avons dit, de n'envisager que le sentiment religieux et moral de Tœpffer, nous omettons toutes les observations étrangères à notre sujet.

Une des principales qualités de Tœpffer, c'est la hauteur du point de vue moral d'où il part pour tracer ses caractères sérieux. Il intéresse et captive pour des êtres honorables et bons, et cela sans sortir jamais des règles de la vie commune. Cette tendance le place, selon nous, bien au-dessus de la foule des écrivains actuels. Analysez, en effet, la pensée principale des romans publiés depuis 1830. S'agit-il d'histoire? le plus souvent on y réhabilite les personnages les plus odieux ; les êtres féroces de la Révolution, les hideux libertins de la Régence, ont leurs fervents apologistes. Ailleurs, on prodigue le talent pour exalter quelques mauvaises passions, on fait des héros

d'orgueil, d'astuce, de vengeance, et l'on apprécie les classes honorables de la société à la manière des soldats de la République française, qui traitaient de brigands et de scélérats les Allemands et les Suisses quand ils se battaient avec courage. Cette immoralité et ces jugements injustes envers certaines parties du monde social, ce mépris déversé sur la magistrature, ces crimes attribués à plaisir aux gens riches, forment une triste pâture pour les lecteurs français; le succès est assuré aux modernes faiseurs de romans, car ils s'adressent aux passions les plus faciles à remuer; ils exaltent la jalousie, la cupidité, le besoin des plaisirs à tout prix; ils rendent les révolutions inévitables, et prétendent reconstruire la société en prenant la vengeance et la haine pour ciment de leur édifice. Et malheureusement leur vogue ne sera pas de courte durée, puisque les mauvais livres plaisent à tous les individus qui cherchent un appui secret à leurs penchants blâmables. Aussi, quels éloges et quelle bonne part de renommée ne méritent pas les auteurs qui replacent l'histoire humaine sur le terrain de la morale et du devoir, et qui, dédaignant d'exploiter au profit de leurs succès les passions mauvaises, rendent le vice honteux sous quelque forme qu'il se présente! C'est un

des mérites de Tœpffer. Les vices sont analysés par lui avec le même talent que les ridicules; la verve sérieuse remplace l'entrain comique. Ainsi, dans l'*Héritage*, il flétrit le vieil égoïste étranger à tout sentiment élevé, et qui attribue à chacun la bassesse de son propre cœur. Ailleurs, les institutions sociales qui peuvent corrompre les mœurs sont jugées comme elles le méritent; le matérialiste dévoile ses misères secrètes et sa vie décolorée; l'homme laborieux et probe est élevé au rang qui lui convient dans un état social où les ambitieux se précipitent et se foulent; puis, autour de ces grandes données, se groupent, pour les faire ressortir, une foule de caractères secondaires dont le comique égaie sans effort la tendance sérieuse de l'auteur.

Tœpffer n'est guère partisan du vieil adage : *le vice puni et la vertu récompensée*. Le devoir et non l'intérêt anime ses personnages, leurs succès sont rares et naturels; il n'y a point de trésors découverts, ni d'oncles d'Amérique pour les jeunes gens vertueux: leur récompense est donnée par l'approbation de la conscience; ils n'en cherchent point d'autre. Tœpffer déteste et ridiculise la morale matérialiste dont Berquin infecta le cœur des enfants, en leur montrant la récompense assurée qui suit inévitablement toute

action louable. Aussi sa tendance désintéressée attire la confiance et la sympathie ; on sait qu'il dénouera son roman sans moyens extraordinaires, ni procédés en dehors du cours naturel des choses.

Parmi les romans de Tœpffer, nous plaçons au premier rang le *Presbytère*. Ce livre est un remarquable exemple de l'intérêt que peuvent offrir les scènes familières de nos contrées. Les Genevois relisent cet ouvrage avec un vrai plaisir, et rien n'est plus juste. Ce roman met en relief la société de notre ville, avec ses travers, son orgueil, son mélange d'idées républicaines et d'esprit de caste. Nos villageois y sont peints au naturel : leur fierté, leurs préjugés indestructibles décorés du nom de principes, l'étroitesse de leurs vues, leurs rudes médisances, et aussi leur probité, leur générosité soutenant souvent avec honneur des épreuves délicates. Notre Académie y est dignement représentée. Sans flatterie ni compliments déplacés, Tœpffer rend justice à nos célébrités de divers genres. Les habitudes et les coutumes des étudiants sont offertes avec une vérité et un esprit qui rendent plus chère encore cette époque où l'intelligence s'élargit au contact des sciences naturelles, et comprend le prix des études classiques. Mais l'idée principale du *Presbytère* est l'hommage rendu au

clergé de Genève dans la personne d'un des plus vénérables pasteurs qui puissent honorer une Eglise par leurs écrits, leurs actions et leur souvenir[1]. Tœpffer semble heureux de se montrer juste envers cette Eglise tant calomniée au dehors, malgré son zèle, la paix dont elle jouit, le bien qu'elle opère et la vie cachée en Dieu que ses ministres préfèrent aux pompes des *meetings* et au fracas des comptes rendus. Seul parmi les romanciers contemporains, il a présenté les ministres réformés sous leur jour véritable. Les jugeant à leurs œuvres, il a fait connaître au loin le type de ces existences obscures : cette tâche bornée aux limites d'un village, où se déploient, dans une modeste grandeur, la charité, la foi, le dévouement désintéressé, l'amour du bien tel que l'entend l'Evangile, et la récompense cherchée dans l'approbation divine. Tœpffer a voulu montrer le pasteur genevois aux prises avec les préjugés contraires au christianisme, l'orgueil, l'étroitesse d'esprit ; il les dépeint tantôt lassant ces résistances par une patience prolongée, ailleurs couvrant d'un oubli sans réserve les procédés les plus pénibles, luttant contre l'égoïsme, l'avarice, la paresse, qui entravent les

[1] M. Cellérier père.

idées les plus justes au point de vue moral et religieux. Tœpffer, dans le même ouvrage, retrace la discussion du ministre avec l'incrédule ; il montre la supériorité que donne une vie en accord avec les principes du Maître, une abnégation de soi-même qui force le respect, et modifie les desséchants souvenirs du siècle dernier.

Tœpffer prouve ainsi que la grandeur de la tâche accomplie ne dépend point du théâtre où se passent les événements, mais bien du mérite des hommes qui parlent et agissent ; il établit que la situation la plus modeste et le village le plus retiré peuvent être un foyer de célébrité et de lumière, et que les grandes facultés, dignement employées, fixent tôt ou tard l'attention du public, et portent au loin les fruits de moralité, de bonheur, de vertu qui semblaient devoir être enfouis daus leur obscurité native.

En considérant les pasteurs réformés sous ce point de vue, Tœpffer a fait une œuvre nationale et nouvelle ; car, dans les romans, il est très-rare de voir un ministre agissant d'après les règles de l'Evangile entier. On décrit bien çà et là les bons curés de campagne ; mais les auteurs français, pleins de tolérance pour les vices du jour, donnent à leurs prêtres des idées larges sur une foule de sujets moraux ; ils les

rendent, sans doute, agréables aux yeux de leur public. Mais parmi les vrais curés catholiques, lesquels pourraient souscrire à de semblables éloges ? De leur côté, les ultramontains réservent trop leurs louanges pour les actes de zèle dirigés contre l'hérésie, ou pour les anathèmes contre les idées modernes ; ils aiment les conversions instantanées, au moyen des fêtes ou des reliques. Un arrière-goût de miracles apocryphes éloigne de leurs livres la sympathie des esprits sensés. En Angleterre, les romanciers sont généralement injustes et incomplets à l'égard de leur clergé. On voit, dans leurs livres, très-peu de personnages se conduisant comme ministres de l'Evangile, subordonnant aux fonctions saintes leurs motifs et leurs vœux, dominant une action de toute la hauteur du sentiment religieux, et sachant faire subir l'influence chrétienne à une société préoccupée d'intérêts matériels et politiques, sans jamais se mêler d'une manière ostensible aux choses étrangères à leur ministère. Tœpffer a compris bien différemment l'idéal du caractère du pasteur protestant, et il le montre dans les médiations difficiles, les démarches dangereuses, auprès d'un lit de mort, constamment dirigé par une foi profonde qui se manifeste même à l'insu de celui qui la possède.

Après avoir victorieusement subi l'épreuve nationale et s'être fait lire avec bonheur par les Genevois, le *Presbytère* a mérité les suffrages du dehors ; les chefs de la critique impartiale ont déclaré que ce livre offrait des tableaux de mœurs pleins d'attraits pour les lecteurs totalement étrangers aux coutumes suisses, et que Tœpffer avait ainsi le privilége de faire lire avec plaisir des scènes sérieuses aux gens blasés par les couleurs et les écarts de la littérature actuelle.

Enfin, le plus beau fleuron de la couronne littéraire de Tœpffer, c'est l'éloquence impressive à laquelle il atteint, en dépeignant les misères secrètes de l'homme, les chagrins dont on ne peut se plaindre, et les douleurs qui se consument entre la conscience et Dieu.

Sur ce sujet, Tœpffer a écrit des pages d'une profondeur peu commune dans la littérature française. Qu'il s'agisse du triste isolement de l'homme qui, n'ayant pensé qu'à soi, se trouve sans refuge au soir de sa carrière; qu'il représente les êtres dont tout le bonheur était placé dans l'exercice des affections les plus nobles et qui les ont vues se flétrir ; qu'il doive parler des déceptions et des mécomptes provenant des difformités physiques, ou d'une âme trop loyale pour s'accoutumer à l'égoïsme et à la

fausseté : Tœpffer est également vrai, simple, impressif. Pour émouvoir, il n'entasse pas les faits, il n'accumule pas les phrases laborieusement arrangées ; il sait que plus la douleur est profonde, plus l'expression en est brève et énergique, et, en suivant ces règles, il a atteint le rare avantage d'être lu volontiers par les personnes malheureuses : bien peu d'écrivains obtiennent un semblable privilége; rien n'est difficile comme de se frayer un accès dans un cœur véritablement malade ; à peine les meilleurs amis peuvent-ils pénétrer dans ces sanctuaires d'une douleur sainte, d'où l'on exclut tout bruit importun, toute parole indifférente, toute impression étrangère. Il en est des livres comme des personnes : le nombre des ouvrages admis auprès des gens malheureux est bien restreint ; parmi les traités religieux, fort peu remplissent ce but, et à peine trois ou quatre livres de ce genre se rencontrent dans les œuvres d'imagination.

C'est qu'il faut bien des qualités aux écrivains qui veulent parler à l'âme malheureuse. Ils doivent effacer, autant que possible, leur personnalité. S'ils tirent leurs expressions de douleur de leur propre vie, il faut qu'ils les généralisent de manière à n'en jamais rappeler l'origine. Ils éloigneront, à coup sûr, les affli-

gés véritables, s'ils se laissent entraîner par cet involontaire besoin de faire parade des jours mauvais, d'attirer la sympathie du public par le spectacle de leur douleur. Non, pour être vrai, ce sentiment doit avoir sa pudeur et sa retenue. Les personnes qui souffrent profondément, comme celles qui aiment avec sincérité, savent qu'il est en ce monde bien peu de confidents dignes de voir le fond de leur âme; elles se replient sur elles-mêmes, et ne se livrent sans réserve qu'au miséricordieux témoin des douleurs ignorées.

Mais il ne suffit pas à l'auteur qui s'occupe des affligés de se tenir en arrière dans l'exposé des chagrins; il faudra, de plus, qu'il réussisse à présenter des consolations efficaces, et c'est le grand écueil des ouvrages contemporains. Souvent habiles à décrire les malheurs, ils ne savent où trouver le remède; ceux mêmes qui sont religieux paraissent n'avoir pas une foi éprouvée dans le secours de Dieu, les consolations de la prière et les espérances de l'immortalité évangélique. Cette lacune dans les sentiments chrétiens étonne péniblement la personne qui demande moins l'analyse du mal que l'exposé du remède, et ce remède aux chagrins véritables, il ne se trouve guère dans les nuageuses méditations des *Nuits*

d'Young, dans les poétiques rêveries de *Jocelyn,* qui veut dompter les passions les plus énergiques par la lecture d'*Ossian,* ou dans les vaniteuses réflexions de différents auteurs sur leurs propres misères. Pour être lu des affligés, il faut unir à la peinture simple et vraie des douleurs intimes un sentiment chrétien positif, éprouvé; il faut montrer une âme calmée, non par l'influence du temps, non par la distraction et l'oubli, mais par la résignation religieuse, la confiance sans bornes aux miséricordieux décrets du Très-Haut. Alors on parle de l'immortalité chrétienne, comme Fenimore Cooper; de la puissance consolatrice de la Bible, comme Sylvio Pellico; du bonheur de se revoir au ciel, comme Ancillon, et de la persévérance évangélique à souffrir les injustices, les pertes irréparables et les souffrances corporelles, comme R. Tœpffer.

Ce qui rehaussera toujours l'auteur genevois, et lui donnera une place élevée parmi les écrivains moralistes, c'est que, lorsque vinrent pour lui les jours mauvais, il sut mettre en pratique les principes religieux qu'il avait répandus dans ses ouvrages. La maladie qui devait l'emporter à quarante-huit ans, et briser une carrière embellie par les joies les plus légitimes du succès et des affections, cette maladie

faisait de rapides progrès ; il l'envisageait sans crainte, avec cette résignation mêlée de rechutes qui est l'apanage des êtres qui ont une véritable sensibilité. Voyez s'il est possible de mieux exprimer cette religieuse soumission aux volontés de la Providence. Il lui arrive de concevoir de sérieuses appréhensions sur la faiblesse de sa vue. « Je suis menacé, dit-il, de ne pouvoir bientôt plus dessiner les sites et *illustrer* les voyages ; je voudrais, du moins, ne renoncer à ce plaisir que lorsqu'il me sera impossible de le prendre, et aujourd'hui déjà ce n'est pas sans un sentiment mêlé de gratitude et de mélancolie, que je me vois en état d'orner ces pages de quelques croquis, bien humbles sans doute, mais toujours charmants à tracer. »

Tœpffer prévoyant le moment où l'affaiblissement de sa vue lui enlèvera les joies de la contemplation de la nature, nous rappelle ce jeune sculpteur romain, qui, après avoir vu ses premiers travaux couronnés du suffrage universel, eut un jour les deux bras écrasés par la chute d'une statue. Un jour, Châteaubriand le vit rêveur devant un groupe inachevé, et lui demanda le sujet de ses méditations. L'artiste mutilé lui répondit : « Je suis là considérant mes mains ! »

Tœpffer avait l'habitude d'écrire immédiatement

ses impressions intellectuelles et morales, et voici quelques fragments de son journal intime, durant sa dernière maladie. « Je crois et je me confie : deux « choses qui peuvent être des sentiments vagues, « sans cesser d'être des sentiments forts et indes- « tructibles, et, dans ces maux qui m'assiégent à « cette heure, au point de me faire douter si je vivrai « dans un an, alors qu'il n'y a pas encore cinq mois « que je voyais devant moi tout mon avenir naturel, « ces sentiments vagues me sont plus de secours et « de consolation que toutes les formules précises que « j'y pourrais substituer. L'Écriture-Sainte nous de- « mande notre foi et pas notre contrôle. Subir avec « douceur est un tempérament qui me plaît, en « ce qu'il est également distant d'une résignation « trop au-dessus de l'homme mortel, et d'un mur- « mure qui est indigne d'un cœur pieux.

« Ce livre était mon confident et mon ami; la « maladie nous sépare maintenant, et voici tantôt « quatre mois que je n'y inscris rien. La force man- « que à mon bras, et l'angoisse est la seule distrac- « tion de mon esprit. Quelquefois l'espoir de vivre « me ressaisit, et une douce allégresse embellit mes « instants, alors même que je suis cloué sur un lit « de douleur. Plus souvent, je vois que je m'ache-

« mine par une triste allée vers un terme peu éloi-
« gné ; une bouillante amertume gonfle mon cœur,
« jusqu'à ce que la résignation vienne enfin parfois
« entière, je le crois du moins, et cette situation de
« l'âme, qui lui redonne sa liberté, n'est pas sans
« douceur.

« Je redoute peu l'atteinte dernière de la mort,
« mais beaucoup ces longues cruautés par lesquelles
« souvent elle tourmente sa proie, avant de la dé-
« vorer. Mon envie et mon effort, c'est qu'elle ne
« surprenne pas en défaut la fermeté de mon âme,
« ni n'aigrisse ou n'altère mon caractère. Les Évan-
« giles sont ma loi, et je ne trouve que dans les
« paroles de Jésus l'espérance dont j'ai besoin, l'in-
« dulgence qui m'est nécessaire, la confiance qui
« me rassasie et une compassion qui m'attire invin-
« ciblement. »

Cette foi profonde soutint Tœpffer jusqu'à sa dernière heure, et le calme de sa mort rendit témoignage « *de la puissance de l'Esprit chez ceux qui croient.* »

Les amis et les appréciateurs des travaux de Tœpffer éprouveront pendant longtemps de vifs et de sincères regrets en parcourant ses œuvres. Durant sa vie, après avoir été charmés par la lecture

de ses pages si animées, on attendait comme une bonne nouvelle les publications ultérieures. Aujourd'hui, en revoyant ces legs littéraires adressés à toutes les personnes de cœur et d'imagination, on a peine à se persuader que la source de ces jouissances soit tarie. En relisant les *Nouvelles* et les *Mélanges*, on éprouve presque un sentiment analogue à cette involontaire attente du retour des êtres qui ne sont plus, dure illusion des premiers jours des deuils véritables! La joyeuse sympathie avec laquelle on le suivait dans ses travaux et ses voyages, est remplacée par de longs regrets, et, pour les lecteurs qui l'ont compris, ses ouvrages seront comme ces objets précieux à l'usage journalier d'une personne aimée, et dont la vue rappelle exclusivement des souvenirs honorables et doux.

Quelque remarquables que soient les facultés littéraires dont Tœpffer était doué, il faut aussi convenir que les circonstances au milieu desquelles il a vécu ont heureusement dirigé ses tendances religieuses et morales. L'homme qui commence à écrire subit inévitablement l'influence de son éducation, des idées familières à son enfance, des goûts et des principes admis par la société qui l'entoure. J'ignore

s'il existe beaucoup d'écrivains distingués qui se soient absolument affranchis du pouvoir des souvenirs et des coutumes, mais les plus connus ont avoué et démontré ce fait. Or, si des tendances élevées, pures et sérieuses, accompagnées d'un esprit naturel distingué, ont placé Tœpffer dans un rang si honorable, il faut tenir compte de l'avantage d'avoir vécu dans une ville où la religion est sincèrement respectée par la grande majorité du peuple, où les liens de famille sont sacrés, et les scandales assez rares pour exciter l'animadversion publique, au lieu de servir, comme ailleurs, de simple pâture à la médisance. Il faut rappeler le bénéfice d'avoir fait des études fortes et variées, d'avoir acquis une connaissance étendue des classiques et de la littérature moderne, comme aussi des questions contemporaines concernant les sciences sociales et naturelles. De la réunion de ces circonstances, on peut conclure qu'il n'est pas absolument nécessaire de vivre dans une grande ville pour développer son esprit et devenir bon écrivain. Au milieu d'une modeste cité pleine d'activité et de mouvement par les sciences et les lettres, on trouve, par de sérieuses méditations, des points de vue nouveaux et des créations originales. Les exemples pareils abondent dans l'histoire litté-

raire de Genève. A bien peu d'exemples près, nos hommes célèbres doivent à la nature de leur éducation une bonne part de leurs succès; ils se distinguent par une intelligence bien dirigée et un sens moral élevé. Les sociétés étrangères reconnaissent et louent volontiers ce caractère chez les Genevois. C'est un de nos plus grands priviléges, et les hommes qui, par leurs travaux dans les sciences, les beaux-arts et la littérature, contribuent à grandir l'opinion favorable que notre ville conserve en Europe, ces hommes doivent être honorés comme les bienfaiteurs et la sauvegarde de Genève. Dans les institutions nationales, on peut mettre au premier rang, si l'on veut, la prospérité du commerce, et voir l'unique planche de salut dans ce développement matériel; mais l'histoire des trois derniers siècles prouve le contraire. Tant que nous aurons des individualités qui peu à peu deviennent européennes, Genève sera florissante; la vie circulera dans ses rapports avec le reste de l'Europe. Le nom de ses hommes distingués demeurera, comme par le passé, son refuge dans les mauvais jours, et, par eux, elle restera fidèle à ses traditions de foi, de science et de moralité.

J. GABEREL, ancien pasteur.

LA MORT D'UN PÈRE.

Tu l'as remise aux mains du Dieu qui la réclame,
Remise confiante, humble et calme, cette âme
Qui, dans son long trajet, l'œil arrêté sur lui,
Le prit, sans varier, pour guide et pour appui.
Son long trajet..... Hélas! au terme de la vie,
Quel sens conserve-t-il, ce mot que l'on envie?
Des jours les plus nombreux quand expire le cours,
Le cœur désenchanté les dit mauvais et courts;
Et pour nous qui restons, pour nous qui, sur la terre,
Marquons encor nos pas au chemin solitaire,
Le plus riche passé comble-t-il l'avenir?
Au vide du présent que peut le souvenir?

C'en est fait; cette voix pour toujours s'est éteinte.
Nous ne l'entendrons plus, quand renaîtra la plainte,
Quand reviendra le trouble en nos cœurs frémissants,
Calmer d'un mot béni l'orage de nos sens.
O mon père! Pour toi, dans ta sainte assurance,
Il n'était ni terreur, ni lâche défiance,

Ni doute desséchant; simple et pure, ta foi
Rayonnait, s'épanchait, sereine, autour de toi.
A ses douces clartés, notre âme épanouie
Ressaisissait l'espoir qui nous rend à la vie;
Nous relevions la tête et marchions en avant.

Hélas! nos pieds encor foulent un sol mouvant;
La brume autour de nous répand encor son ombre;
Le vent siffle et gémit; l'horizon, bas et sombre,
Echappe à nos regards..... O mon père! aujourd'hui,
Nos cœurs, nos faibles cœurs ne t'ont plus pour appui.
Ta place à nos côtés reste vide, et notre âme,
Hélas! au lieu de toi, quand son cri te réclame,
N'embrasse plus qu'un doux mais fuyant souvenir...

Que nulle ombre, du moins, ne te vienne ternir,
Mémoire vénérée!... Alors que, sous la pierre,
Des restes, chers encor, vont tomber en poussière,
Et, loin de nos regards, transformés par degrés,
Au sol que nous foulons se mêler ignorés,
O tristesse! ô douleur! si, comme eux refroidie,
Dépôt inerte et vain dans notre âme engourdie,
Tu n'étais plus pour nous, quand il se fera tard,
Qu'un penser d'autrefois, qui revient au hasard!

Non, non, jusqu'au tombeau, plane sur notre voie,
Mémoire bien-aimée, et que le ciel te voie
Sur nos fronts abattus refléter sa clarté!
Non pas cette lueur qu'au hasard emporté,
Chargé des feux du jour ou de ceux des tempêtes,
Un nuage en passant projette sur nos têtes.

Non, ton éclat si doux, non, ton éclat vainqueur
Porte avec lui la vie et réchauffe le cœur.
La vie..... Ah! sentez-la, du sein de cette gloire,
S'échapper frémissante! O céleste mémoire!
En toi nous savourons bien plus qu'un souvenir;
Tu nous rends un amour qui ne doit pas finir.

Oui, des morts aux vivants, prochaines harmonies,
Il est de saints accords, il est des voix bénies
Dont l'âme entend vibrer le son mystérieux.
Ce voile qui te cache à nos débiles yeux,
O mon père! qu'est-il? qu'est-il, si, du nuage
Dans son essor vainqueur la foi qui se dégage,
Du monde des esprits franchit l'auguste seuil?
Ah! plus d'absence alors, de plaintes, ni de deuil.
De nos morts bien-aimés les images sereines
S'attachent à nos pas, se penchent sur nos peines,
Ou, quand un doux penser traverse nos regrets,
S'éclairent d'un sourire aux célestes attraits.

O mon Père! naguère à ma femme mourante
Tu donnais rendez-vous sous la croix triomphante
Qui domine l'abord du céleste séjour.
Nul n'a repris ton rang; quand est venu ton jour,
Ton jour prévu de loin, t'a trouvé prêt. O joie!
O du divin réveil délices où se noie
L'esprit que l'air des cieux a vu s'épanouir!
O salut du revoir! qu'il eût fait beau t'ouïr!
Mon père, mon Emma, dans cette heure sacrée,
De tant d'êtres chéris, de ma mère éplorée,
De moi, qu'avez-vous dit? Quels suaves accents
Ont prêté leur concert à vos cœurs bénissants?

A la clarté d'en haut distinguez-vous d'avance
Dans nos rangs éclaircis la prochaine vacance?
Et vos lèvres déjà l'ont-elles murmuré,
Ce nom, ce premier nom, parmi nous ignoré?

Que plus tôt ou plus tard doive sonner notre heure,
Que l'un parte, ô mon Dieu! quand l'autre encor demeure,
Fais, du moins, que la route où s'enfoncent nos pas
De nos saints devanciers ne nous éloigne pas.
Quand le dernier de nous, pour la mort qui s'apprête,
Au chevet d'agonie aura posé sa tête,
Qu'ils entourent sa couche où s'use la douleur,
Que leurs mains de son front étanchent la sueur,
Qu'elles écartent l'ombre où nagent ses prunelles,
Et qu'au premier rayon des clartés éternelles,
Dans les regards d'amour de ses anges gardiens
Il rencontre, ô mon Dieu! retrouve tous les siens!

H.-F. CALAME, de Neuchâtel.

ROME ET LA SAINT-BARTHÉLEMY.

1568—1572.

« Quant à la vérité de ceste histoire, y a-t-il lieu au monde auquel ayent esté mieux cogneus les plus grands secrets de ceste tragédie, que Rome, en laquelle et pour laquelle il se peut dire que le tout s'est entrepris et exécuté? »

(Préface de la vieille traduction française du *Stratagème de Charles IX*, de CAPILUPI.)

On a longtemps nié que Grégoire XIII eût fait frapper une médaille en l'honneur de la Saint-Barthélemy ; il n'y a pas longtemps que le principal organe du catholicisme en France, l'*Univers*, le niait encore, accusant d'imposture un journal anglais qui l'avait dit. La médaille s'est retrouvée, et cette vieille fable protestante, comme disait l'*Univers*, est

redevenue de l'histoire; le dessin et la description de cet odieux monument se trouvaient déjà, d'ailleurs, dans un livre publié à Rome même par le jésuite Bonanni[1]. Quand la médaille ne se serait pas retrouvée ou même n'aurait pas existé, les réjouissances publiques ordonnées par le pape à la nouvelle du massacre ont suffisamment établi que la cour de Rome en accepta la solidarité. Il importe assez peu, après cela, que nous puissions ou ne puissions pas prouver qu'elle en était informée d'avance, et qu'elle l'avait conseillé.

Mais il y a bien des manières de conseiller le crime. Celui qui en a soufflé l'esprit en est aussi coupable, si ce n'est plus, que celui qui en a dressé le plan.

Or, l'esprit de la Saint-Barthélemy, vous ne le trouverez nulle part mieux que dans la correspondance de Pie V avec la cour de France et le duc d'Albe. Si ce pape est mort trois mois avant la terrible nuit, il n'en est pas moins un des hommes qui ont le plus contribué à l'amener, et le sang en rejaillira éternellement sur son tombeau.

Est-il vrai que, dès 1567, dans des conférences te-

[1] *Numismata Pontificum*, 2 vol. in-folio.

nues sur la frontière d'Espagne, il eût contribué à faire adopter en principe l'idée d'une tuerie en masse, proposée par le duc d'Albe? L'historien de Thou paraît le croire; d'autres l'ont nié. Nous laisserons tout ce qui n'est pas incontestable; nous ne prendrons que les lettres de Pie V.[1]

Né en 1504, dominicain, commissaire général de l'inquisition romaine, ses impitoyables rigueurs furent son premier titre à la tiare, comme plus tard à la canonisation. Ainsi, les lignes que nous allons citer, on se rappellera qu'elles sont d'un saint, et d'un saint, ce qui est plus triste encore, que le catholicisme s'est remis, de nos jours, à exalter. « Il n'est pas un fait de son histoire, a dit M. de Falloux, qui n'implique son éloge et ne glorifie sa mémoire. A chaque page, nous nous sommes abandonné aux mouvements naturels de notre admiration. »—L'écrivain dit vrai; son *Histoire de saint Pie V* n'est qu'un long hymne à la gloire de ce pape. Mais laissons parler son héros.

Le 26 août 1568, quand le duc d'Albe inonde de

[1] *Lettres de Pie V sur les affaires religieuses de son temps, adressées à Charles IX, à Catherine de Médicis, au duc d'Anjou, au cardinal de Lorraine, à Philippe II, au duc d'Albe,* etc. Trad. du latin par de Potter. Paris, 1826.

sang les Pays-Bas : « Continuez, cher fils, lui écrit-il, à accumuler ces belles actions, comme des degrés qui vous conduiront à la vie éternelle. »

Le duc *continua ;* le pape, quatre mois après (12 décembre), lui en témoigne sa reconnaissance et sa joie. « Il n'est rien que nous ne croyons être dû, avec la grâce de Dieu, à votre piété envers lui, à votre amour pour la religion, à vos travaux pour la défense de la foi catholique. »

Un mois après (17 janvier 1569), le voici écrivant aux cardinaux de Bourbon et de Lorraine. « Faites tous vos efforts, dit-il au premier, pour qu'on embrasse sérieusement et définitivement le parti le plus propre à opérer enfin la destruction des hérétiques. » — « Nous remarquons avec douleur, écrit-il au second, qu'on n'a pas encore mis à exécution l'édit du roi, concernant la confiscation des biens des hérétiques. »

Le 6 mars, il s'adresse au roi lui-même, et, après lui avoir promis des troupes : « Lorsque Dieu, comme nous l'espérons, nous aura fait remporter la victoire, ce sera alors à vous de punir avec la plus extrême rigueur les hérétiques et leurs chefs, et de venger justement sur eux, non-seulement vos injures, mais encore celles de Dieu. »

Vient la bataille de Jarnac : nouveaux conseils sur l'impitoyable usage à faire de la victoire. La lettre est du 28 mars. « Que Votre Majesté ne perde jamais de vue ce qui arriva au roi Saül. Il avait reçu de Dieu, par la bouche de Samuel, l'ordre d'exterminer les Amalécites, tellement qu'il n'en épargnât aucun sous aucun prétexte. Il n'obéit pas, et, peu après, sévèrement réprimandé par le prophète, il perdit enfin le trône et la vie. Plus le Seigneur nous a traités, vous et moi, avec bonté, plus vous devez profiter de l'occasion de cette victoire pour poursuivre et achever ce qui reste encore d'ennemis, pour arracher jusqu'au fond toutes les racines et jusqu'aux moindres fibres des racines d'un mal si grand et si fortement établi, car, à moins de les avoir extirpées, on les verra repousser. »

Ainsi, il ne s'agit plus seulement de ceux qui ont été pris les armes à la main ; il faut que l'extermination soit universelle, entière, et le pape va vous le dire, plus nettement encore, dans sa lettre du même jour à Catherine de Médicis. « Il faut n'épargner d'aucune manière ni sous aucun prétexte les ennemis de Dieu..... Si Votre Majesté continue à combattre ouvertement et ardemment les ennemis de la religion, jusqu'à leur extermination (*ad internecio-*

nem usque), qu'elle soit assurée que le secours divin ne lui manquera jamais..... Ce n'est que par la destruction totale des hérétiques (*deletis omnibus hæreticis*), que le roi pourra rendre à ce noble royaume l'ancien culte de la religion catholique. »

Est-ce assez clair? — Mais continuons.

Il a entendu dire qu'on inclinait à la clémence, et le voilà tout alarmé. Le 13 avril, quatre lettres partent à la fois de Rome, une pour la reine mère, une pour le duc d'Anjou, une pour le cardinal de Lorraine, une pour le roi.

A la reine mère : « Nous avons appris, lui dit-il, que quelques personnes travaillaient à faire épargner un certain nombre de prisonniers. Vous devez n'épargner aucun soin ni aucun effort pour que cela n'ait pas lieu, et pour que ces hommes exécrables périssent dans les supplices qu'ils méritent. »

Le duc d'Anjou, il le conjure de ne rien négliger pour exciter le roi son frère ; « et si quelqu'un des rebelles, ajoute-t-il, implorait votre intercession auprès du roi, vous devez rejeter leurs prières et vous montrer également inexorable pour tous. (*Et æquè omnibus inexorabilem te præbere.*)

Au cardinal de Lorraine, il lui enjoint de ne pas cesser n'exhorter le roi « à se venger de ses ennemis, qui sont ceux de Dieu. »

« Travaillez, poursuit-il, à le convaincre de cette vérité notoire, qu'il ne pourra satisfaire le Rédempteur ni obéir à ses lois, qu'il ne pourra, enfin, assurer la prospérité du royaume, qu'en se montrant inexorable à quiconque osera intercéder auprès de lui pour ces hommes exécrables. »

Au roi, enfin, il lui adresse les exhortations les plus vives; puis : « Si, ce que nous sommes loin de croire, vous négligiez de punir les injures faites à Dieu, certainement vous provoqueriez sa colère. Il faut que vous n'écoutiez les prières de qui que ce soit, que vous n'accordiez rien à la parenté ni au sang, etc., etc. »

Quelques mois se passent. Le 12 octobre, il est enfin content du roi.

« Mais parmi tant de marques admirables de votre dévotion, lui écrit-il, celle qui ne tient certainement pas le dernier rang, c'est le soin que vous avez eu de faire condamner par le parlement de Paris, dépouiller de tous ses honneurs et noter du caractère d'infamie qu'il avait mérité, l'homme détestable et exécrable, si tant est qu'il puisse être appelé homme, qui se donne pour amiral de France et qui est le chef et le guide de tous les hérétiques. (*Execrandum illum ac detestabilem hominem, si modo homo appellandus est.*) »

On a reconnu Coligny, l'illustre et admirable Coligny. Quelques jours après (17 octobre), mêmes félicitations à la reine mère, seulement avec une variante dans les qualifications données à l'amiral, «justement flétri de l'ignominie depuis longtemps due à sa turpitude, homme d'exécrable mémoire, etc. »

Le 20, il a appris la bataille de Moncontour, gagnée par les catholiques. Il va de nouveau faire en sorte que la victoire soit impitoyable.

« Le fruit qu'elle doit porter, écrit-il à Charles IX, c'est l'extermination de ces infâmes hérétiques. Gardez-vous de chercher, en pardonnant des injures faites à Dieu lui-même, la fausse gloire d'une prétendue clémence; rien de plus cruel que de se montrer clément envers des impies, dignes du dernier supplice.»

Mais le bruit se repand qu'il est question de faire la paix avec ces hérétiques tant maudits, et aussitôt, le 29 janvier 1570, il écrit au roi, à la reine mère, au duc d'Anjou, pour leur exprimer la surprise, l'effroi, l'horreur qu'il en a ressentie. Les pourparlers continuent cependant; la paix va se conclure. Alors, le 23 avril, lettre menaçante.

« La colère de Dieu va s'enflammer, dit-il au roi. Il est terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant, qui écrase les États pour les péchés des rois et

des peuples. Si la paix se fait, quand même les hérétiques seraient disposés à vivre désormais paisibles, Dieu lui-même leur inspirera l'idée de la révolte, pour punir le roi de les avoir épargnés. »

Enfin, quand il apprend que le traité est signé : « Il ne lui est pas facile, écrit-il au cardinal de Bourbon, de trouver des expressions pour peindre la douleur dont l'a accablé cette nouvelle. »

De la *douleur,* passe encore, car un pape ne pouvait qu'être affligé de cette paix. Mais quand tout le reste aurait été fabriqué après coup, par quelque ennemi de Pie V, pour établir sa complicité morale dans la sanglante rupture du traité, — avouez qu'on ne voit guère ce qu'il y aurait eu à imaginer de mieux.

Dira-t-on qu'il ne parle pas d'un massacre par surprise ? Mais les protestants étaient trop nombreux, trop forts, pour qu'il fût possible d'obéir autrement que par un massacre au conseil de les exterminer. D'ailleurs, le mode importe peu. Nous avons dit que *saint* Pie V avait soufflé l'esprit de la Saint-Barthélemy; on a pu voir si nous avions raison.

Veut-on voir maintenant comment son successeur, Grégoire XIII, le pape de la médaille, accepta cet abominable héritage ? — Citons le jésuite Bonanni, décrivant et commentant la médaille.

« Ce changement inespéré de l'état des choses en France combla le pape et l'Italie d'une joie d'autant plus vive, qu'ils avaient redouté davantage de voir la péninsule elle-même infectée par l'hérésie. Aussitôt la nouvelle reçue, le pape se transporta de l'église de Saint-Marc à l'église de Saint-Louis avec une pompe solennelle, et, ayant ordonné un jubilé, il invita tous les peuples chrétiens à prier pour la France et le roi de France. Il fit aussi peindre au Vatican, par Georges Vasari, le massacre de Coligny et des siens, comme un monument de la religion vengée et de la ruine de l'hérésie. Assuré que cette large saignée serait salutaire à la France, il fit féliciter le roi par son légat, et lui donna le conseil de ne pas compromettre par la douceur ce qu'il avait si heureusement commencé. Enfin, pour montrer que le massacre avait été accompli avec le secours de Dieu et sous sa divine inspiration, il fit frapper une médaille où l'on voit, d'un côté, le portrait du pape, et, de l'autre, un ange armé d'un glaive et d'une croix, avec ces mots : *Ugonotorum strages.* (*Carnage des Huguenots.*) » — N'oublions pas que ces détails ont été publiés, avec approbation du pape, non pas le lendemain de la Saint-Barthélemy, mais 117 ans après, en 1689, sous Innocent XI.

Quant à la joie du lendemain, nous en avons encore un monument dans un discours de Marc-Antoine Muret, prononcé devant Grégoire XIII, et publié avec son approbation. «Oui, s'écrie l'orateur, j'aime à le croire, les étoiles, cette nuit-là, brillèrent d'un plus vif éclat, la Seine roula plus fièrement ses ondes, pour rejeter plus vite à la mer les cadavres de ces hommes impurs. O heureuse femme, Catherine, mère du roi! O jour plein de bonheur et d'allégresse que celui où vous-même, Très-Saint Père, vous reçûtes les nouvelles de France, et allâtes rendre grâces au Dieu tout-puissant et au Roi saint Louis! Et quelles nouvelles plus agréables, en effet, pouvaient vous être apportées? Quel plus heureux commencement de votre pontificat eussiez-vous pu souhaiter?»

Arrêtons-nous. Rien qu'à transcrire ces choses, un vertige vous prend. On croit voir du sang au bout de sa plume.

BUNGENER

GENÈVE RELIGIEUSE

EN 1857.

1er Décembre 1857.

Si l'année qui va finir n'a été marquée, à Genève, par aucun grand événement religieux, les événements politiques qui en ont marqué le commencement étaient assez sérieux pour donner à la Religion un beau rôle. Déjà, aux fêtes de Noël, le danger de la patrie et les angoisses de tant de familles avaient fait rechercher avec plus d'ardeur qu'à l'ordinaire cette force et ces consolations qui ne se trouvent qu'en Dieu; le jour même du Nouvel-An avait vu ses fêtes bruyantes généralement remplacées par des sentiments plus graves, par des regards jetés avec angoisse sur un avenir prochain

qui s'assombrissait d'heure en heure. Aux chances ordinaires de la fragilité de cette vie se joignait, pour beaucoup de nos concitoyens, la perspective d'une guerre qui ne pouvait pas éclater sans être immédiatement terrible; la vigueur, la jeunesse, était une chance de mort. Beaucoup donc songeaient à mourir; beaucoup, surtout, se voyaient déjà pleurant sur ceux qui ne seraient plus.

Dieu a permis que cette coupe amère s'éloignât de notre patrie. Nous n'avons pas à dire ici ce que la Suisse a gagné, par sa noble attitude, dans l'estime des nations; nous ne dirons pas non plus combien Genève a figuré dignement, au milieu du danger commun, par son patriotique enthousiasme. Ce que nous dirons, c'est qu'elle s'est souvenue, à l'heure du danger, de ses délivrances passées et de Celui qui les lui avait accordées; ce que nous voudrions pouvoir dire, c'est qu'elle s'en est encore souvenue après le danger, et que les fruits de l'épreuve ont été abondants et permanents. L'ont-ils été? — Dieu le veuille!

Le départ présumé de nos soldats nécessitait la nomination d'aumôniers pour les accompagner. Le Consistoire, sur le préavis de la Vénérable Compagnie, en désigna cinq: MM. Bret, Guillermet, Viol-

lier, Oltramare et Jaquet. Ils acceptèrent avec empressement, comme auraient accepté tous leurs collègues; mais, un seul de nos bataillons ayant fait la campagne, M. Bret a eu seul à partir. Il a su, dans ces honorables et difficiles fonctions, se concilier l'estime et l'affection de tous; il a su faire aimer et respecter ce drapeau que l'Eglise avait mis entre ses mains, et qui doit flotter constamment au-dessus de tous les autres, les illuminant de sa lumière, les sanctifiant de sa sainteté. Constamment secondé par le commandant du bataillon, M. Bret a pu profiter de toutes les occasions de réunir le corps entier autour de la Parole Sainte; il a pu joindre tous les jours les exhortations individuelles aux exhortations générales, et former avec les soldats des relations qui en ont conduit plus d'un à mieux connaître et à mieux aimer l'Evangile. Ces vérités qu'on dédaigne ou qu'on oublie dans le cours ordinaire des choses de ce monde, le danger les rend plus incisives; l'éloignement du foyer domestique ouvre le cœur aux émotions pieuses, et, loin d'un père ou d'une mère, on pense plus volontiers à ce Père qui est partout. Par les soins de notre Société Biblique, chaque soldat a reçu des mains de l'aumônier un Nouveau-Testament sur la couverture duquel on lit : *Ar-*

mée Fédérale, 1857. Cet humble monument se conservera dans les familles, médaille honorable et bénie; et nous savons que plus d'un jeune homme qui n'y avait d'abord vu qu'un souvenir, qu'une médaille comme une autre, y a cherché et trouvé mieux.

Notre Eglise a été d'autant plus heureuse de la solution pacifique du conflit, que, malgré tous les torts du souverain avec lequel nous allions être en guerre, nous ne pouvions oublier ce que ce même souverain a fait pour l'Evangile, soit dans ses Etats, soit ailleurs. On l'a vu, tout en respectant pleinement les droits de ses sujets d'un autre culte, arborer toujours, et franchement, les convictions du protestantisme évangélique. Membre zélé de la grande société Gustave-Adolphe, il l'a constamment soutenue dans le patronage qu'elle exerce sur tant d'Eglises, sur tant d'institutions, et, bien longtemps avant qu'elle fût créée, il était déjà le protecteur d'une foule de communautés éparses dans l'Europe catholique; celles d'Italie, par exemple, n'ont pu se former que grâce à lui, et bon nombre de genevois lui ont dû de retrouver, loin de Genève, les soins d'un pasteur genevois. Dieu n'a pas permis que nous eussions à tirer l'épée contre un frère en la foi, momentanément injuste et violent; nous en avons doublement béni sa miséricordieuse Providence.

Mais revenons de quelques semaines en arrière, et reprenons notre chronique où nous la laissâmes l'an dernier,—au 1er décembre 1856.

Notre société Gustave-Adolphe, celle des *Secours Religieux pour les Protestants Disséminés,* eut, le 14 de ce mois, son assemblée générale, et, comme à l'ordinaire, un public nombreux remplissait le temple de la Madeleine.

« Pendant que nous sommes, a dit le président, M. Munier, paisiblement et confortablement réunis dans cette maison sainte, sans qu'il en ait coûté à aucun de nous, ni sacrifice, ni contestation préalable, à la fin d'un Dimanche où l'Evangile a été prêché dans plus de vingt temples sur les quelques lieues carrées de notre canton,—à cette même heure, des milliers de protestants comme nous, soupirent tristement de n'avoir pu, ni eux, ni leurs enfants, célébrer aucun culte public, ou ne l'ont pu qu'avec la permission contrainte et révocable d'une autorité malveillante, en bravant des préjugés hostiles, peut-être en franchissant à pied, par de mauvaises routes, des distances dont la seule idée nous effrayerait. Et, pour combien d'entre eux, encore, le dimanche sans culte n'est pas l'exception, mais la règle! Pour combien d'entre eux des semaines,

des mois, des années s'écoulent, sans qu'un pasteur vienne leur dire : « La paix soit avec vous, » sans qu'un ministre du Seigneur les rassemble, en son nom, autour de sa Parole et de sa Sainte Table, entretienne leur foi, soutienne leur courage, assiste leurs malades, adoucisse leurs deuils, instruise leurs enfants dans la science du salut, et les fortifie, par ses exhortations et son exemple, contre les terribles assauts du doute, de l'erreur et du péché !

» Mais il n'était pas besoin, chers Frères, que je remisse sous vos yeux ce tableau, malheureusement trop vrai, pour que chacun de vous s'estime heureux d'avoir contribué en quelque mesure à en rendre, ça et là, les teintes un peu moins sombres, et remercie Dieu, en son cœur, de lui en avoir à la fois inspiré la pensée et procuré le moyen.

» Effectivement, notre œuvre n'a pas été stérile; bien des circonstances l'ont favorisée. Dieu l'a bénie, et, quoique nous reconnaissions humblement que notre société n'a pas pris encore une extension proportionnée au pressant intérêt du but qu'elle poursuit, la marche qu'elle a suivie et le bien que Dieu lui a donné de faire, pendant les treize années écoulées de son existence, a de quoi nous encourager pour l'avenir.

» Votre nombre nous encourage; on peut vous appliquer à la lettre ce que disait prophétiquement Esaïe: « *La famille est devenue un millier.* » Les vicissitudes extérieures n'atteignent pas la sphère dans laquelle nous nous mouvons, et c'est au travers d'ébranlements incessants autour d'elle, que notre société s'est étendue et de plus en plus enracinée.

» Vos libéralités précédentes et leur emploi nous encouragent. Compris notre recette de la présente année, qui dépasse 18,000 francs, mille de plus que l'année dernière, votre comité a disposé de 107,000 francs pendant l'espace de treize ans. Or, cette somme a contribué à la construction de 22 temples ou chapelles, à la construction et à l'entretien de 12 écoles évangéliques, à l'évangélisation directe en Suisse, en Savoie et dans sept départements de la France. La même somme nous a permis de venir en aide à douze sociétés étrangères qui ont le même but que la nôtre, et qui ont employé nos dons à secourir des protestants disséminés près d'elles, en France, en Suisse, en Belgique, en Allemagne, en Algérie, et jusqu'en Amérique. »

Il est facile à une société semblable de communiquer à ses membres d'intéressants rapports. Nous

renvoyons à ceux qui furent lus dans cette séance, et qui ont été publiés. Deux pasteurs Vaudois, MM. Burnier et Lagier, apportèrent les salutations de leurs Églises. « Je me réjouis, a dit l'un d'eux, de ce qui se fait au milieu de vous pour l'avancement du règne de Dieu; mais vous pouvez et vous devez faire plus encore. Les ressources que vous possédez, les grâces que Dieu vous a accordées, vous imposent de grands devoirs. Il faut que Genève réponde à tout ce que son passé et sa position exigent d'elle. Il faut qu'elle soit comme la lumière qui éclaire au loin, comme une flèche qui porte des coups toujours plus nombreux et plus forts. L'assemblée annuelle de votre société a lieu au mois de décembre ; le 12 de ce mois vous rappelle que, sans la protection dont Dieu a couvert votre ville, vous seriez aujourd'hui au nombre des *disséminés*. Mais, surtout, le 25 nous rappelle à tous la plus grande des délivrances: faites donc participer vos frères à tous les bienfaits que Jésus est venu apporter aux hommes. Du coteau que j'habite, je vois les rayons du soleil couchant dorer les tours de votre Saint-Pierre, et je demande à Dieu que la lumière du Soleil de Justice ne s'éteigne jamais au milieu de vous, qu'elle y brille toujours plus vive, et se répande toujours plus au loin. »

La Société Biblique a eu sa séance le 23 juin, dans le temple de l'Auditoire, et le rapport a montré comment une œuvre qu'on pourrait croire à peu près terminée, peut indéfiniment se continuer et s'élargir. Si le canton de Genève, amplement pourvu de Livres Saints, offre peu d'aliment à l'activité de ceux qui les répandent, plus d'un pays voisin en est encore à avoir grand besoin qu'on pense à lui. C'est ce qui a été fait, entre autres, pour le Jura bernois, et, profitant des foires nombreuses qui ont lieu dans cette contrée, un colporteur de la Société y a répandu, en peu de mois, plusieurs centaines d'exemplaires des Saints-Livres. Nous avons dit ce que la Société a fait pour le bataillon genevois; mais elle a fait de même pour beaucoup d'autres soldats suisses, soit protestants, soit catholiques, et elle s'est rencontrée, dans cette œuvre, avec les Sociétés Bibliques de Neuchâtel et de Bâle. Plus de dix mille exemplaires, en somme, ont été ainsi donnés ou vendus; un bataillon soleurois, catholique, en a acheté à peu près autant qu'il en avait reçu gratis, et en a emporté, en tout, près de 1,300. D'autres occasions, plus près de nous, se sont également offertes. Les chantiers du chemin de fer ont vu plus d'un ouvrier acheter le Saint-Livre, et plus d'une fois cet homme

avait commencé par se moquer et du livre et du colporteur. Nous sommes les ouvriers du grand Semeur; n'espérons pas être toujours mieux reçus qu'il ne le fut lui-même. Mais persistons; il est toujours puissant pour ouvrir les cœurs.

La Société des Missions s'est réunie le 31 mai, jour de Pentecôte, dans le temple de la Madeleine; elle avait avancé l'époque pour profiter du séjour à Genève de M. Daumas, missionnaire français au sud de l'Afrique. Quoique des récits antérieurs nous eussent mis au courant de ce qui s'est fait et se fait dans cette portion intéressante de l'immense champ des missions, la voix d'un des ouvriers qui y travaillent a eu, comme toujours, le privilége d'exciter vivement notre attention et notre sympathie. Le pays des Bassoutos est, d'ailleurs, un de ceux où les succès visibles de la prédication de l'Evangile sont le mieux de nature à encourager les missionnaires et tous les amis de leur œuvre. « Si on me demande, a dit M. Daumas, des résultats positifs et statistiques, je suis, grâce à Dieu, en mesure de répondre. Nous ne comptons pas, il est vrai, plus de 1,800 à 2,000 convertis; mais la génération nouvelle grandit sous l'influence de l'Evangile. Plusieurs catéchumènes viennent suivre nos leçons. Le nombre des païens bien

disposés va toujours croissant, ou, plutôt, le peuple entier des Bassoutos, composé de 150,000 âmes, peut être regardé comme chrétien de nom. Nous traversons librement leur pays dans tous les sens, et, dans quelque endroit que nous nous arrêtions, ils se réunissent promptement pour nous écouter. Nos chapelles ne manquent pas d'auditeurs. La Parole de Dieu est respectée là même où elle n'est pas reçue. Le souffle de l'Eternel a passé sur ces contrées. »

En regard de cette extrême prudence, de cette persistance à n'appeler *chrétiens* que ceux qui le sont pleinement, et à n'altérer en rien, pour attirer ces peuplades grossières, la spiritualité de l'Evangile, — il serait difficile de ne pas se rappeler combien le catholicisme est moins scrupuleux, et comme tout lui est bon pour se recruter chez les païens. Voici ce que nous avons récemment lu, par exemple, dans un ouvrage du capitaine Lafond, assez hostile, du reste, au protestantisme et aux missions protestantes. « En entrant à l'église (près de Lépic, au Mexique), ma surprise fut extrême. Je voyais une foule d'indiens, hommes et femmes, portant des espèces de poupées informes, couvertes de chiffons, de rubans, de fleurs, de tresses de joncs; c'étaient leurs fétiches, leurs dieux domestiques, qu'ils apportaient pour les faire

bénir. Quelques-unes de ces idoles n'avaient pas même une forme humaine : c'était un caillou, un coquillage, un fruit, une tige ou d'autres objets, qui tous, cependant, indiquaient clairement les restes des anciennes superstitions mexicaines, et, dans tous les cas, une flagrante idolâtrie. La cérémonie achevée, nous rentrâmes au presbytère, et on se mit à table. Vers la fin du repas, je me hasardai à témoigner à mon voisin, ecclésiastique à la physionomie intelligente, ma surprise des cérémonies profanes et véritablement païennes que je venais de voir. C'est une nécessité, me dit-il ; il a fallu faire aux Indiens quelques concessions, *qui n'altèrent en rien la foi ni le dogme.* » — Ces derniers mots semblent une plaisanterie ; mais nous sommes habitués à les entendre. Toutes les superstitions que l'Église romaine commande ou autorise, on nous répond toujours, quand nous les lui reprochons, qu'elles n'altèrent pas la foi. Essayez de comprendre ce que peut être *la foi,* la foi chrétienne, des Indiens de Lépic, ou sans aller si loin, de bon nombre d'Italiens, d'Espagnols, etc. Rien ne ressemble plus aux informes poupées du Mexique que les madones des chaumières d'Espagne ou d'Italie. Le culte qu'on leur rend n'est même plus, en beaucoup de cas, un culte à la vierge

Marie ; c'est le culte direct, matériel, de la grossière image, divinité de plâtre ou de bois.

Félicitons-nous donc de ce que les missions de nos Églises ressemblent si peu à celles qui produisent de tels chrétiens. Mais, s'il faut tout dire, nous craignons que nos missionnaires ne soient un peu dans l'extrême contraire, et que, dans leur juste frayeur de faire la porte trop large, ils ne se laissent aller à la faire un peu trop étroite. Il nous semble que les apôtres ne poussaient pas aussi loin le scrupule, et que l'Église ne doit pas craindre d'être, dans une sage mesure, ce grand filet sous l'image duquel elle est représentée dans l'Évangile. Nous comprenons, du reste, que la conduite à tenir doive beaucoup varier suivant les pays et les temps, et c'est en toute humilité que nous présentons cette observation aux missionnaires et aux sociétés qui les envoient.

Les recettes de la Société Biblique se sont élevées à 9,358 fr., et celles de la Société des Missions à 22,595 fr. L'association dite du Sou Missionnaire, ou du Sou par semaine, a recueilli, en outre, près de 6,000 fr. Elle compte environ 2,400 sociétaires. (Nous en avons expliqué, l'an passé, l'organisation ingénieuse.)

La *Société Évangélique* a continué de réunir, dans

son champ d'action, plusieurs œuvres; société biblique et société de colportage, société missionnaire et société pour les disséminés, elle a rendu, au dedans et au dehors, des services à la grande œuvre commune, celle de l'avancement du règne de Dieu.

Les récents désastres de l'Inde ont douloureusement retenti dans notre Eglise. Elle s'est associée de cœur au jeûne solennel que la communauté anglaise de Genève a célébré le 7 octobre, et le Consistoire a été l'organe du sentiment public lorsqu'il a ordonné qu'une prière spéciale fût lue, le dimanche suivant, dans tous nos temples, pour demander à Dieu la fin de cette effroyable guerre. Les fautes des Anglais dans l'Inde, fautes qu'ils ont, du reste, si noblement reconnues, ne peuvent pas nous faire oublier que leurs progrès sont et seront, directement ou indirectement, les progrès du christianisme. Si, comme tout l'annonce, ils sortent vainqueurs de cette lutte, elle aura eu déjà pour résultat de leur faire comprendre qu'il n'y a rien à gagner, chez ces peuples, à respecter si scrupuleusement leurs superstitions et leurs mœurs. Non qu'il faille, sans doute, arriver à l'intolérance; mais il faudra, et c'est ce que l'Angleterre paraît décidée à faire, que le drapeau du christianisme soit ouvertement ar-

boré, qu'on se défasse de ces ménagements timides que la politique avait crus habiles, et qui, les événements l'ont montré, ne l'étaient pas. La barbarie indoue n'a su y voir que de la faiblesse; elle a méprisé comme impuissante une religion qui n'osait pas s'afficher dans les régions du pouvoir, et qui ne venait à elle que par quelques missionnaires sans caractère officiel.

Un triste spectacle a été donné au monde, par la joie que les catholiques anglais et l'ultramontanisme en général ont fait éclater à la nouvelle des malheurs de l'Angleterre. C'est la première fois peut-être que l'esprit de parti osait aller jusqu'à se réjouir ouvertement de désastres marqués par des atrocités pareilles. Que la profondeur de cette haine soit pour l'Angleterre une preuve de plus de la grandeur du rôle auquel elle est appelée. Qu'elle ne perde pas son temps à haïr ceux qui la haïssent; qu'elle marche en avant, et qu'elle leur laisse la honte d'avoir haï en elle l'Évangile.

Les *Annales Catholiques*, publiées dans notre ville, ont continué de nous montrer, chaque mois, à quel point nous partageons avec l'Angleterre l'honneur d'être odieux aux défenseurs de l'Église romaine. Personne, à Genève, ne relève plus les assertions

de ce journal; il est trop évident que les rédacteurs s'inquiètent peu d'être démentis à Genève, et que leurs articles sont faits en vue de l'étranger, où nos démentis n'arriveraient pas. Des détails curieux nous sont revenus, de diverses villes, sur la manière dont ces articles ont été reproduits et amplifiés, en chaire, par les prêtres envoyés pour recueillir les dons nécessaires à l'achèvement de la nouvelle église catholique. Il n'a pas tenu à ces prêtres que l'Europe ne crût les catholiques de Genève dans le plus triste état d'asservissement et d'oppression; c'est à d'innocentes victimes de l'intolérance protestante que leurs amis de tous pays ont cru tendre la main. Des assertions semblables auraient été déjà plus que fausses il y trente ans; mais les répéter aujourd'hui, lorsque l'égalité religieuse et politique est complète en droit, lorsque, en fait, un gouvernement qui ne peut se passer de l'appui des catholiques leur abandonne, pour se les concilier, toute l'influence et toutes les places, — répéter, disons-nous, de semblables assertions, c'est avoir renoncé à se donner même l'apparence de dire la vérité. De là encore le silence obstinément gardé, sauf dans une courte et obscure phrase du discours d'inauguration, sur le don du terrain où s'est élevée l'église, don voté par un Grand

Conseil aux deux tiers protestant, et par un Conseil Municipal tout protestant. Ce terrain valait deux cent mille francs au moins. Dira-t-on que le parti protestant, le vieux parti genevois, n'eût pas accordé ce don? Eh bien! qu'on prenne les budgets de 1815 à 1835, et l'on verra que, pendant cette période, règne du vieux parti genevois, il a été dépensé pour le culte catholique environ *deux millions et demi*[1], c'est-à-dire plus de trois fois le budget total de la république, dont la moyenne, pendant ces vingt années, fut de 800 mille francs. Le culte protestant, payé en grande partie par la Société Économique, n'a reçu de l'État, pendant ces mêmes vingt ans, qu'un

[1] 2,453,969 francs. A cette somme pourrait être ajoutée celle de 123,000 fr. pour le collége de Carouge, établissement mixte en droit, mais catholique en réalité. N'oublions pas non plus que les catholiques étaient admis, sans restriction quelconque, dans les établissements d'instruction dont la Société Économique faisait les frais en tout ou en partie, collége, académie, etc.; encore des sommes protestantes dont une portion s'ajouterait aux deux millions et demi. N'oublions pas, enfin, que ces mêmes catholiques, si largement traités dans le budget des dépenses, ne figuraient, au budget des recettes, que dans une proportion très-inférieure à celle de leur nombre; les propriétés et les fortunes étant presque toutes protestantes, les revenus de l'Etat provenaient presque tous, en réalité, des protestants.

peu plus d'un demi-million [1]. Dans les communes catholiques devenues genevoises en 1814, écoles, églises, presbytères, tout était à faire ou à refaire; tout a été fait ou refait sous le gouvernement de ces mêmes protestants qu'on accuse de tyrannie, et qui bien souvent, au contraire, furent faibles, pour ne pas dire timides, devant des exigences que leur large bonté ne servait qu'à multiplier. A ces largesses du budget, joignez celles de la charité publique. Dans une période de huit ans, le Bureau de Bienfaisance a donné aux communes catholiques un total de 309,423 francs, et, aux communes protestantes, un total de... 2,575. Dans les collectes qui alimentaient le Bureau, presque rien ne venait des catholiques; les legs, montant à 65,316 fr., sont venus *tous* de protestants.

Parmi les autres accusations colportées par les prédicateurs et les journalistes catholiques, celle d'acheter les prosélytes a naturellement continué de figurer au premier rang; il va sans dire que nous avons continué, nous, à les défier de citer des faits. L'archevêque de Gênes ayant reproduit la même accusation dans un de ses mandements, les ecclésiastiques spécialement chargés de l'instruction des prosélytes

[1] 537,422 francs.

lui adressèrent directement, par une lettre signée d'eux, le même défi ; cette lettre, comme on devait s'y attendre, est restée sans réponse. Ce que nos adversaires nous accusent de faire, c'est nous qui pourrions prouver qu'ils le font, qu'ils l'essayent, du moins, et tous les jours ; nos pasteurs se trouvent à tout moment sur la trace de promesses ou d'offres faites sous la condition d'une entrée ou d'une rentrée dans l'Église catholique, et ce n'est pas en vain que nous voyons figurer au budget de la *Société pour la Propagation de la Foi,* dont le siége est à Lyon, quarante et quelques mille francs pour le diocèse de Genève. D'autres moyens ne sont pas négligés. Ainsi, par exemple, un prêtre allemand a organisé un petit orchestre, et, chaque dimanche, il dit une messe en musique. Tous les allemands protestants qu'il a occasion de rencontrer, il les convie à venir entendre, non sa messe, dont il ne leur parle pas, mais sa musique. Avec la musique et la messe, on entend un sermon, mais un sermon où le catholicisme est presque toujours tellement voilé, adouci, arrangé, que des gens sans défiance peuvent n'en apercevoir aucune trace. Aucune conversion n'a encore été, que nous sachions, le résultat de cette tactique ; mais il est bon qu'elle ne soit pas ignorée, et c'est ce qui nous fait la signaler.

En présence de cet envahissement numérique dont la nouvelle église est le symbole, il est évident que nous devons, non nous décourager, car ce serait douter de l'Évangile, mais redoubler de vigilance et d'efforts pour conserver à ce même Évangile le poste où Dieu nous a placés. Si les sujets de tristesse abondent, les encouragements abondent. Le monde évangélique nous sait gré de tout ce que nous faisons, de tout ce que nous tentons; et n'y a-t-il pas, dans cela seul, un ordre, une promesse de Dieu? Tant d'autres ont usé leur vie à des travaux qui n'avaient que Dieu pour témoin; nous, qui ne travaillons pas seulement sous son regard, mais sous celui de tant de millions d'hommes qui s'intéressent à nos succès et à nos revers, comment ne nous sentirions-nous pas doublement appelés à être fidèles, doublement coupables si nous ne l'étions pas?

Nous mentionnerons, entre autres œuvres, le cours public d'instruction religieuse spécialement destiné aux catholiques. Deux réceptions publiques ont eu lieu dans la salle du Consistoire; l'exhortation a été faite, dans la première, par M. le pasteur Duby, et, dans l'autre, par M. le pasteur Oltramare. Le chiffre des prosélytes a été de 38, et le chiffre total, depuis 1853, de 322. Ce chiffre ne comprend que les adultes,

appelés à l'abjuration proprement dite; les enfants acquis à notre Église par le fait de l'admission des parents, n'y figurent pas. Ce chiffre ne comprend pas non plus les jeunes gens nés catholiques et entrés dans notre Église, comme catéchumènes, par l'instruction religieuse ordinaire. Cette catégorie a toujours été assez nombreuse; il n'est pas rare que des catholiques abjurent, en quelque sorte, dans la personne de leurs enfants. Quant aux mariages mixtes, ils nous donnent la presque totalité des enfants qui en proviennent.

Nous avons dit précédemment dans quel esprit se font les leçons publiques; l'enseignement direct des vérités évangéliques y occupe toujours une grande place, et la controverse n'est jamais l'objet principal. Elle l'est encore moins dans les leçons plus intimes que les prosélytes sont appelés à recevoir, avant leur admission, soit de M. le pasteur Rœhrich, soit de M. le ministre Ferrier, son aide dans cette tâche. Deux évangélistes laïques travaillent sous la direction de ces deux ecclésiastiques. Le cours public s'est rouvert, comme à l'ordinaire, en novembre. Chaque mois a lieu une réunion où sont convoqués tous les anciens prosélytes, et où on les entretient des progrès de l'Évangile, soit à Genève, soit au dehors.

Nous annonçions, l'an passé, une série de Conférences de M. le ministre Bungener, sur les causes des erreurs dans l'Église chrétienne. Le vieil homme reprenant la domination sur le nouveau, le cœur humain altérant l'élément divin, — telle devait être, disions-nous, l'idée centrale de ces six Conférences. Ajournées à cause des événements, elles seront prêchées dans les trois premiers mois de 1858. La Commission de la Vie Religieuse, sachant que ces discours sont le résumé d'un grand travail sur l'histoire de l'Église, a demandé à M. Bungener de les développer ensuite dans des séances familières, où il pourrait user de tous les matériaux recueillis par lui. Ces séances auront lieu le lundi soir, au Casino. La même commission s'occupe d'en organiser d'autres, comme précédemment au local du Fort-de-l'Ecluse. On en annonce quelques-unes de M. le professeur Chastel sur les *Conciles Réformateurs* (Pise, Constance et Bâle).

Une autre série de Conférences, spécialement destinées aux hommes, a été prêchée dans les six semaines avant Pâques. M. le pasteur Bouvier, qui en était chargé, les a publiées sous le titre de : « *Le Chrétien, ou l'homme accompli.* » Ce titre indique assez dans quel point de vue l'orateur a pris le christia-

nisme. Il a voulu juger l'arbre à ses fruits; il a fait de l'apologétique morale, de l'apologétique *intime,* dirions-nous volontiers, si ce dernier mot n'avait été tant prodigué dans des sujets profanes. Il a montré le christianisme s'imposant lui-même aux âmes, en dehors de toute démonstration historique ou philosophique, par sa puissance même, par sa divinité, par ses effets. Il serait dangereux d'abuser de cette argumentation, et d'y voir l'apologétique tout entière ; mais, dans les limites tracées par M. Bouvier, nous ne pouvons que l'accepter pleinement. Des discours aussi pleins d'idées n'ont pas pu ne pas soulever des objections, qu'il serait trop long d'aborder ici. La plus grave, au point de vue de l'utilité réelle et du fruit à tirer de ces discours, c'est le manque de directions pratiques, non pas constant, sans doute, mais dans beaucoup d'endroits où on eût aimé en trouver. Les auditeurs de M. Bouvier ont eu souvent à se demander : « Que faut-il donc faire? » Mais c'est déjà un succès, et un grand, que d'amener les gens à se faire cette question, à concevoir un idéal qu'ils désirent réaliser, qu'ils regrettent de ne pas savoir réaliser. Sous ce rapport, le succès de M. Bouvier a été complet.

Un nombreux auditoire, également tout d'hommes,

a assisté aux séances données, dans le local dit de la Rive Droite, sur l'histoire des trois premiers siècles de l'Église. M. le pasteur Viguet, chargé de l'introduction, a tracé un tableau fidèle et vivant de l'état du monde, au moment de l'apparition du Christianisme. M. de Gasparin a raconté le premier siècle, naturellement subdivisé en deux époques, celle des Apôtres et celle des Pères dits apostoliques. Il a montré combien la seconde fut, à beaucoup d'égards, loin de la première, et combien vite parurent, dans l'Église, les germes de toutes les erreurs postérieures. M. Bungener a fait l'histoire du deuxième siècle, résumée dans deux sujets principaux. Une première séance a été consacrée aux persécutions, envisagées surtout dans les questions qui s'y rattachent : nature et esprit des persécutions païennes, leur intensité, leurs effets, etc.; une seconde séance a résumé les attaques des philosophes et les réponses des chrétiens. Des analogies curieuses ont pu être signalées entre les objections païennes contre le christianisme, et les objections romaines contre le protestantisme; M. Bungener en avait également signalé plus d'une entre les cruautés de la Rome des Césars et celles de la Rome des papes. Deux séances, enfin, ont été consacrées par M. Merle-

d'Aubigné à l'histoire de deux hommes et des tendances personnifiées en eux : Origène et la science, Cyprien et la pratique. Il a groupé, autour de ces deux noms, l'histoire du troisième siècle, pleine d'enseignements pour tous les siècles, et, en particulier, pour le nôtre.

Ces conférences, demandées par l'Union Chrétienne des Jeunes-Gens, ont été publiées par elle sous le titre de : *Le Christianisme aux trois premiers siècles*. « La prospérité matérielle de Genève, disent les éditeurs dans la préface, est grande aujourd'hui. Au milieu de ce développement considérable, que deviendront les intérêts moraux et religieux de notre pays? La nouvelle Genève sera-t-elle, quant à l'intelligence, quant à la science et surtout quant à la foi, ce que fut l'ancienne Genève, aux temps qui suivirent sa bienheureuse réformation? Nous pouvons et nous voulons l'espérer. On se souvient de la foule qui, en 1853 et 1854, remplissait les temples de Saint-Gervais et de la Madeleine. Le peuple genevois avait senti que ses intérêts les plus chers étaient en danger, et qu'il fallait les défendre. Depuis lors, l'Évangile a fait de nouveaux progrès. Si, d'un côté, le matérialisme progresse, un noble instinct, de l'autre, se ranime dans la partie saine de la popu-

lation, et lui dit que le Christianisme seul peut sauver Genève; on ne voit plus avec indifférence le doute qui fait languir, l'incrédulité qui dessèche, et le papisme qui étouffe. On étudie les questions; on cherche la vérité. »

Applaudissons donc aux efforts des hommes qui travaillent à entretenir le mouvement. Ce volume, déjà traduit en Hollande et en Angleterre, y a été accueilli avec faveur, et nous pourrions en dire autant de plusieurs publications genevoises de ces dernières années. *L'Histoire de la Réformation,* de M. Merle, déjà traduite en tant de langues, l'a été récemment en suédois. Les *Études historiques sur la charité,* de M. Chastel, couronnées par l'Institut de France, et déjà répandues en Allemagne par la traduction du docteur Wichern, viennent d'être traduites en anglais par un des hommes distingués de l'Amérique, le docteur Matile, de Philadelphie. *Christ et le Siècle,* de M. Bungener, a paru, cette année, en hollandais, en anglais, en allemand et en danois. Notre littérature religieuse tend à reprendre, dans le monde protestant, la place que le nom de Genève aurait toujours dû lui assurer.

Le *Savonarole* de M. Paul y figurera avec honneur. Quoiqu'il n'en ait encore publié que le premier

volume, on a reconnu une œuvre de conscience et de talent. Moins complet, moins savant, ce livre aurait plus de chances de popularité ; mais nous ne saurions conseiller à l'auteur de condamner à l'oubli aucun des documents que ses recherches ont mis entre ses mains. Ce travail éclaircit une foule de questions, et contribuera à fixer l'opinion des gens sérieux sur Savonarole et son époque. Savonarole nous appartient-il, oui ou non ? Savonarole était-il catholique?— Il ne s'agit que de bien poser la question. Savonarole *a voulu* être catholique ; Savonarole aurait frémi à la pensée de ne plus l'être. Mais Luther commença aussi par frémir. Il s'agit donc de savoir si Savonarole a été ce qu'il voulait être, s'il a réellement cru à l'Église romaine, à ses principales doctrines, et, documents en main, grâce au livre de M. Paul, nous pouvons hardiment répondre *non*.

Les œuvres du pasteur Baulacre, mort en 1761, ont été recueillies par sa famille. Elles forment deux volumes, et se composent en grande partie de recherches intéressantes sur Genève et l'Église de Genève.

M. le pasteur Oltramare a publié deux sermons, prêchés, l'un à une réception de catéchumènes, l'autre, à une communion, sur le texte : « *Venez, car tout*

est prêt. » L'un et l'autre renferment des pages remarquables d'élévation et de simplicité.

Une commission de sept membres, nommée par la Compagnie des Pasteurs, travaille à la rédaction d'un catéchisme qui paraîtra, probablement, vers le milieu de l'année prochaine.

Sous le titre modeste de *Conseils pour la direction des Écoles de Patronage dans les paroisses de Saint-Pierre et de la Madeleine,* un livre qui ne se vend pas, et qui n'est encore qu'autographié, renferme les résultats d'une longue et chrétienne expérience. Une publicité plus étendue confirmerait sûrement le succès que ce travail a eu, et qu'il mérite à tous égards.

Le Comité des Publications Religieuses a donné une nouvelle édition du *Jeune Chrétien,* d'Abbott, traduction revue par M. le pasteur Viguet. Il prépare le second volume du recueil *Foi et Charité,* si bien accueilli il y a trois ans. Il a poursuivi avec zèle la tâche qu'il s'est imposée, de faciliter, sous toutes les formes, la diffusion des livres religieux ; les bibliothèques de campagne lui ont dû, comme précédemment, des dons nombreux. Il a eu, enfin, l'heureuse idée de publier une édition genevoise du *Bon Messager,* de Lausanne, édition où tout ce qui concernait

particulièrement le canton de Vaud, est remplacé par des articles analogues concernant le canton de Genève. Cet almanach se substituera toujours mieux, nous l'espérons, à ces almanachs prophétiques qui n'ont que trop été en faveur dans nos campagnes. Il renferme, cette année, un curieux tableau des prédictions du *Messager Boiteux* pour 1855, mises en regard de la réalité. Le prétendu prophète a dû nécessairement, sur 365 jours, attraper quelquefois juste ; mais il y a aussi des mois entiers où le temps n'a pas été quatre fois ce qu'avait dit l'almanach. Laissons l'avenir à Dieu, aussi bien l'avenir modeste de nos semailles que celui des plus grandes choses. C'est le meilleur moyen de vivre en paix.

Le même Comité va publier deux sermons récents de M. Tournier, sur les devoirs des parents et des enfants. Il s'est aussi occupé d'un recueil d'anecdotes religieuses, qui paraîtra sous le patronage de la Société de Toulouse. Les anecdotes religieuses peuvent être d'un grand secours dans l'enseignement chrétien, surtout auprès des enfants ; mais il faut qu'elles soient *vraies* et de fond et de forme, et c'est ce qu'on a cherché à réunir dans ce recueil.

M. Janin a donné une traduction nouvelle du livre de l'*Ecclésiaste*. On en loue beaucoup l'exactitude et l'élégance.

Deux questions avaient été mises au concours, pour cette année, par la Faculté de Théologie. La première était une *Étude exégétique et dogmatique du livre du prophète Joël*. Deux prix ont été adjugés, l'un à M. Reymond, étudiant genevois, et l'autre à M. Fermaud, étudiant français. La seconde était une *Étude sur la prédication au dix-septième siècle*. Les prix et l'accessit ont été donnés à MM. Berger, Tarrou et Larnac.

Les séances mensuelles de la Compagnie des Pasteurs, séances familières et inofficielles auxquelles sont invités tous les ecclésiastiques genevois, ainsi que les pasteurs étrangers présents à Genève, ont été l'occasion de travaux, souvent très-développés, sur la littérature théologique ou religieuse, la prédication, les œuvres chrétiennes, etc.

La *Semaine Religieuse* a continué de nous tenir au courant de toutes les nouvelles du monde évangélique. Elle a dû, plus que précédemment, s'occuper du catholicisme; l'histoire religieuse de notre temps ne serait pas complète si elle n'enregistrait, à côté des progrès de l'Évangile, les actes et les paroles d'une Église qui en devient de plus en plus l'ennemie.

La *Société de Secours* a publié une notice histo-

rique sur son origine, ses travaux, ses transformations successives. Cet opuscule est un document intéressant pour l'histoire de la bienfaisance à Genève.

M. G. Moynier, secrétaire de cette société, a réuni, sous le titre de *La Prévoyance à Genève,* une série de notices sur nos diverses institutions de prévoyance, et ce tableau en indique *vingt et une*. Une d'elles *(Secours mutuels)* se subdivise en une trentaine de sociétés particulières, suivant les métiers, les nations, etc. Cet opuscule aura également un jour un véritable intérêt historique.

M. Gustave Revilliod a poursuivi son intelligente et active publication de documents du seizième siècle. Après nous avoir donné le *Levain du Calvinisme,* par Jeanne de Jussie, et les *Actes et Gestes merveilleux de la Cité de Genève,* par Froment, il a publié, cette année, les *Advis et Devis de la Source de l'Idolâtrie et Tyrannie papale,* par Bonivard. Il nous promet encore les *Chroniques,* du même auteur. Dans les *Advis et Devis,* comme dans les volumes précédents, l'éditeur a fait tous ses efforts pour rappeler, par l'impression et l'ornementation, la typographie du seizième siècle; ajoutons que l'imprimerie Fick, d'où sortent ces volumes, se trouve, par un curieux hasard, sur l'emplacement occupé jadis par celle des fameux Estienne.

L'enseignement oral ne s'est pas borné aux sept séances sur les trois premiers siècles de l'Église. M. Vaucher-Mouchon en a donné quelques-unes sur *La bienfaisance à Rome*. Un séjour dans cette ville lui avait permis de recueillir des documents du plus haut intérêt, et il a impartialement signalé les qualités comme les vices de la charité catholique. La Société des Amis de l'Instruction a entendu quelques leçons de M. Bungener sur l'histoire du protestantisme français. M. Gaberel a donné, au Casino, un cours sur l'histoire religieuse de Genève au seizième siècle; d'importants documents, retrouvés par lui à Turin, lui ont permis de dire des choses nouvelles dans un sujet qu'on pouvait croire épuisé. C'est aussi grâce à des documents nouveaux qu'il a pu intéresser vivement le nombreux public appelé à une séance sur l'Escalade. Genève aimera toujours à entendre parler de sa miraculeuse délivrance, et elle vient d'en perpétuer le souvenir par une fontaine monumentale, élevée près d'un des lieux que ce jour a rendu fameux.

M. Marcillac, dans un cours sur l'histoire de la musique, a donné beaucoup de place à celle de la musique religieuse. Ce cours va être publié.

On annonce, pour cet hiver, un cours de M. Jules

Bonnet sur l'histoire de la Réformation en Italie. Les amateurs de travaux sérieux et de nouveautés historiques seront heureux d'avoir, en quelques séances, la primeur d'un ouvrage impatiemment attendu, et recommandé d'avance par le nom de l'auteur.

On annonce aussi des séances de M. Gaberel sur les relations de Rousseau avec Genève et les Genevois. M. Gaberel a montré, dans son cours sur Voltaire, qu'il savait être juste envers les hommes du dix-huitième siècle. Il le sera sans doute envers Rousseau ; mais Rousseau a rendu bien difficile la tâche de ceux qui voudraient faire son histoire sans trop blesser ses admirateurs.

Rousseau fera aussi le sujet de quelques leçons dans lesquelles M. Rambert, professeur de littérature à Lausanne, étudiera parallèlement l'*Émile* et l'*Éducation Progressive*. Il demandera à Rousseau, nous dit le programme, la critique des mauvaises méthodes, et à Mme Necker-de Saussure les principes positifs d'une éducation chrétienne. Rousseau, de cette manière, sera vu dans son véritable jour, habile à démolir, impuissant ou absurde dès qu'il prétend reconstruire.

M. le pasteur Léger, du canton de Vaud, a récemment ouvert un cours d'introduction à la lecture

de la Bible. Il se propose d'offrir, outre des notions spéciales sur quelques-uns des livres de l'Ancien-Testament, un tableau des rapports qui lient entre elles toutes les portions de l'Écriture.

Nous pourrions mentionner encore quelques séances isolées, occasionnellement données par des pasteurs ou laïques étrangers. C'est ainsi que M. Rosseeuw-Saint-Hilaire a raconté, le 28 juin, dans le temple de la Madeleine, les progrès de l'évangélisation à Paris, et l'érection d'une chapelle protestante au sein du quartier le plus catholique de cette ville. Des dons recueillis à Genève avaient facilité cette œuvre.

Bien d'autres œuvres ont réclamé nos dons. Avons-nous fait tout ce que nous pouvions faire, tout ce que nous devions faire? C'est la question qu'il faut que chacun s'adresse. Il y a malheureusement encore beaucoup de gens qui ne donnent pas, qui n'ont pas l'idée de donner; il y a, disions-nous l'année dernière, beaucoup de gens qui, parce qu'ils ne sont pas précisément riches, considèrent les œuvres chrétiennes comme ne les regardant à peu près point, et, en définitive, sont plus loin encore que les riches de donner en proportion de leur avoir. Un temps viendra-t-il où chacun comprendra, sur ce point, son

devoir, sa responsabilité? Espérons ; les bonnes habitudes sont longues à se prendre, mais, avec la bénédiction de Dieu, elles se prennent enfin. Il faut qu'on sache donner, non-seulement dans des occasions exceptionnelles et graves, comme quand la souscription nationale, en janvier, a dépassé cent mille francs en huit jours, mais sans aucune de ces excitations momentanées ; il faut que l'Évangile ait son budget dans nos familles, budget ne différant de tout autre que par la possibilité indéfinie de s'élargir.

La vente annuelle, dont le produit se partage entre les Missions du Bengale et la Société des Protestants disséminés, a produit, cette année, 9,443 francs. Elle ne s'était pas encore élevée à cette somme.

Une vente a eu lieu, dans l'Église suisse de Londres, par les soins du pasteur, M. Choisy fils. Genève y a contribué par l'envoi d'une quantité assez considérable d'objets de toute espèce.

Quelques grandes infortunes ont sollicité notre charité. Des souscriptions ont eu lieu pour les inondés de l'Ardèche, les incendiés de Saint-Oyen, de Viuz-en-Salaz et d'autres lieux, les familles des victimes du Hauenstein, etc., etc.

La collecte extraordinaire ordonnée par le Consis-

toire, pour subvenir à divers besoins intérieurs de son administration, a produit, quoique contrariée par les événements de janvier, au delà de la somme indiquée dans l'appel. Le Consistoire demandait vingt-cinq mille francs, et il en a reçu trente-trois mille. Il a donc pu réaliser toutes les améliorations qu'il avait projetées; son rapport annuel donne à ce sujet des détails auxquels nous renvoyons.

Ce rapport renferme des faits nombreux qu'il serait également trop long de reproduire; plusieurs, d'ailleurs, ont déjà trouvé place dans notre précédent compte rendu. Tenons-nous-en donc aux principaux, en y ajoutant ceux des derniers mois, car l'année consistoriale finit au mois de juin.

Trois consécrations au saint ministère ont eu lieu : MM. Paul et Ferrier en décembre 1856, et M. Bert en novembre 1857.

M. Bourrit, pasteur à Cologny, après plusieurs congés qui n'avaient malheureusement pas amené d'amélioration dans sa santé, s'est vu forcé de résigner ses fonctions. M. le ministre L. Thomas, qui le remplaçait depuis plusieurs mois, a été élu en sa place.

M. Lavit, pasteur à Saint-Gervais, a dû aussi résigner des fonctions que sa santé et l'accroissement

de sa paroisse rendaient trop pesantes pour lui; mais il a exprimé au Consistoire le désir de continuer, dans des limites plus étroites, son activité pastorale. M. Bouvier, pasteur à Céligny, a succédé à M. Lavit, et M. Paul à M. Bouvier.

M. Ferrier succède à M. Tissot comme aide de M. Droin, pasteur à Carouge.

Pendant l'absence de M. Bret, aumônier du bataillon genevois, sa paroisse a été administrée par M. Barde, ancien pasteur, et par M. le ministre Chalumeau.

M. Claparède-Appia a conservé, dans le nouvel Hôpital Cantonal, les fonctions de chapelain qu'il remplissait, depuis plusieurs années, dans l'Hôpital de Genève.

A l'hospice des Vernaies, M. le ministre Braschoss a succédé à M. Théod. Claparède, appelé l'année dernière à Chancy.

A l'Hospice des Vieillards, un culte a lieu, le jeudi, par les soins de M. Viollier, pasteur à Saconnex.

Les protestants de Versoix ont eu la joie de poser, le 5 septembre, la première pierre de leur temple. La paroisse de Chêne se prépare à célébrer, en 1858, le centième anniversaire de la dédicace du sien.

Le temple de Saint-Gervais a été éclairé au gaz,

comme l'était déjà, depuis 1853, celui de la Madeleine.

La question du chauffage de Saint-Pierre est enfin résolue ; notre belle cathédrale ne sera plus fermée une partie de l'année. Quatre grands appareils, nécessaires pour obtenir dans toutes les parties du temple une température uniforme et agréable, coûteront environ 15,000 francs, somme qu'on ne peut songer à prélever sur les revenus fixes alloués au Consistoire. Une souscription est donc ouverte ; aucun doute n'est possible sur le résultat de cet appel, que devançaient depuis tant d'années les vœux de tous les amis de l'Église.

Les services du soir, définitivement entrés dans nos habitudes religieuses, feront désormais partie de la tâche ordinaire et régulière des pasteurs. Il y avait été pourvu, jusqu'à cet hiver, d'une manière inofficielle et libre, ce qui, du reste, grâce au zèle de MM. les pasteurs et au concours de MM. les ministres, n'en avait jamais compromis la régularité.

Une innovation importante, décidée en 1856, a été réalisée cette année. Jusqu'ici, les prédications ordinaires et extraordinaires, dans les temples de la ville, étaient réparties à tour de rôle, d'après un mode de circulation régulier, entre les pasteurs. Des échan-

ges volontaires pouvaient seuls modifier la tabelle, arrêtée dès la fin de l'année précédente. On avait souvent regretté que cette répartition des offices, fixée d'avance et entre les seuls pasteurs de la ville, se prêtât difficilement à l'introduction de services spéciaux, et ne permît pas d'utiliser plus souvent le concours des pasteurs de la campagne, des pasteurs émérites et des ministres. C'est pour parer à cet inconvénient qu'il a été arrêté que, chaque année, avant la rédaction de la tabelle, on statuera sur trente-six prédications auxquelles le Consistoire se réserve de pourvoir directement. L'emploi de ces prédications, les époques auxquelles elles auront lieu, le nombre des ecclésiastiques qui devront en être chargés, sont arrêtés ultérieurement par le Consistoire, sur préavis de la Vénérable Compagnie. On a voulu, par ce nouveau mode de vivre, introduire plus de variété dans les offices, et satisfaire d'une manière plus directe aux exigences spéciales des différentes époques de l'année, ou aux besoins nouveaux que les circonstances pourront faire naître. On a voulu surtout assurer de plus en plus à la prédication la haute influence qui lui a toujours été attribuée dans notre Église, et réunir, au nom des intérêts religieux de Genève, toutes les forces vives

qui doivent travailler à l'avancement du règne de Dieu au milieu de nous.

Le Consistoire ne peut donc avoir eu la pensée d'amoindrir l'autorité de la Compagnie des Pasteurs dans des choses qui sont si évidemment du domaine de ce dernier corps. Tout en usant des droits presque souverains que la Constitution lui donne, il s'est souvenu et se souviendra toujours que cette Constitution a été faite par des hommes hostiles à l'Église, pour ne pas dire à la Religion, et qu'elle est loin d'avoir été ni voulue ni votée, en ce qui concerne l'Église, par la majorité de la population protestante du pays. Aux yeux de l'Église, aux yeux du monde protestant, la Compagnie des Pasteurs reste et restera responsable de tout ce qui n'est pas administration proprement dite; et, en présence de cette responsabilité qu'aucune Constitution n'effacera ni même n'amoindrira, il serait profondément illogique d'ordonner ou d'exécuter, sans sa participation directe, aucune des mesures que leur nature même, le sens public et une habitude de trois siècles, placent dans ses attributions.

L'ajournement des Conférences a laissé, au commencement de l'année, dans les services du matin, douze vides qui ont dû être remplis par des prédi-

cations d'un autre genre. Elles ont emprunté aux circonstances un intérêt tout particulier, et les ecclésiastiques qui en étaient chargés ont pu s'inspirer heureusement des sentiments qui remplissaient les cœurs.

Les prières de la semaine préoccupent depuis longtemps les corps directeurs de l'Église. Ces services, qui remontent aux premiers temps de la Réformation, sont peu fréquentés. Faut-il cependant supprimer un culte qui, bien que suivi par un petit nombre de personnes, peut avoir sur celles-ci une action consolante et bénie, et leur donne l'occasion d'aller chercher dans un temple, chaque jour, le recueillement et la paix? On ne l'a pas pensé. Précédemment déjà, par quelques modifications, on avait cherché à redonner de la vie à ce culte. L'hiver dernier, les services célébrés chaque soir pendant l'absence du bataillon genevois ont momentanément remplacé les services de prières, auxquels, du reste, ils ressemblaient beaucoup; suivis par un nombreux auditoire et avec une grande assiduité, ils ont paru pouvoir être maintenus et avantageusement substitués aux anciens services de jour. Ce nouveau mode paraît, jusqu'à présent, avoir réalisé une véritable amélioration.

Un autre service, remontant également aux premiers

temps de la Réformation, souffrait aussi, depuis quelques années, de cette défaveur qui s'attache, de nos jours, à tout ce qui reste immobile au milieu du mouvement général. C'était celui des Congrégations du jeudi. Il a été récemment décidé que celle de l'Auditoire resterait au jeudi matin, mais que celle du Temple-Neuf aurait lieu le soir, à la Madeleine. Ce changement paraît avoir été favorablement accueilli. On sait que ce service a pour objet l'exposition suivie de tous les livres historiques de l'Ancien et du Nouveau-Testament. La série de ces prédications dure plusieurs années, et elles ont été, depuis trois siècles, l'occasion d'une masse énorme de travaux. Tous les pasteurs, même émérites, y sont successivement appelés, de semaine en semaine.

L'enseignement religieux n'a pas subi, cette année, de modification notable. Celui des colléges a continué sous la direction de MM. Rœhrich et Bonneton, et le dernier concours, tout en présentant des résultats assez inégaux suivant les classes, a cependant montré que cet enseignement est suivi avec intérêt par le plus grand nombre des enfants. Les divisions sont toujours au nombre de dix. La distribution des prix a eu lieu, le 26 juin, dans le temple de la Madeleine. M. Trembley-Naville, président du Consistoire,

a adressé aux élèves un discours remarquablement propre à produire une sérieuse impression. Beaucoup de parents assistaient à cette cérémonie.

Dans l'école secondaire et supérieure des jeunes filles, le chapelain est M. Bonneton. Pour la première fois, le Consistoire a accordé dans cette école des prix de bonnes notes. La distribution s'en est faite, le 23 juin, dans le temple de l'Auditoire.

Dans les écoles primaires de la ville, diverses modifications ont été introduites. Le personnel de ces écoles s'était augmenté tellement qu'il avait fallu fractionner chacune d'elles en plusieurs groupes; l'enseignement religieux a dû se subdiviser en même temps que l'enseignement primaire. Mais il n'est pas aisé de l'établir avec une régularité complète dans un milieu aussi mobile que celui des écoles primaires de la ville. Il n'en est pas de même à la campagne, où les rapports de MM. les pasteurs signalent des résultats satisfaisants.

Les leçons d'été, connues sous le nom de leçons du matin, et servant d'instruction préparatoire aux jeunes filles qui vont aborder leur instruction religieuse, ont recommencé au mois d'avril. M. le pasteur Bourdillon a conservé l'école de la Rive droite; en l'absence de M. Dufour père, l'école de la Rive gauche a été tenue, l'été dernier, par M. Paul.

Un quatrième catéchisme élémentaire du dimanche aura lieu dorénavant, à neuf heures, dans le temple de l'Auditoire. M. le ministre Lecoultre en est chargé.

L'instruction des catéchumènes a continué d'être donnée par chaque pasteur dans sa paroisse, et on ne peut que s'applaudir toujours plus d'avoir étendu à la ville de Genève ce mode si conforme au système paroissial[1]. Un catéchumène qui avait commencé son instruction à Genève, et l'avait brusquement interrompue pour entrer au service militaire à Rome, a senti tout à coup se réveiller ses aspirations religieuses et protestantes. Un de nos ministres, qui se trouvait à Rome, a achevé l'instruction de ce jeune homme, et a reçu du Consistoire l'autorisation de l'admettre à la Sainte-Cène. Cette réception a donc eu lieu, dans une cérémonie dont la simplicité touchante contrastait singulièrement avec la pompe des fêtes de Pâques dans la capitale du romanisme. L'Évangile rentre à Rome aussi obscurément qu'il y est entré jadis.

L'enseignement religieux est donc constitué, chez nous, de manière à suivre l'enfant dès le début de sa

[1] On se rappelle que les catéchumènes de la ville étaient précédemment tous réunis dans quatre grandes classes.

vie, jusqu'au moment où il est appelé à confirmer le vœu de son baptême. Depuis l'école primaire jusqu'à la préparation à la Sainte-Cène, il n'est pas un âge auquel ne soit appropriée une instruction religieuse : catéchismes du dimanche, leçons au collége, leçons du matin, écoles des diaconies, instruction religieuse proprement dite, celle qui précède l'admission à la Sainte-Cène,—voilà autant d'institutions qui accompagnent l'enfant et le jeune homme dans toutes les périodes de son développement.

Les archives de l'ancienne *Société des Catéchumènes*, conservées par M. le pasteur Heyer, son ancien président, ont été remises par lui au Consistoire. Elles peuvent fournir des renseignements précieux sur l'instruction religieuse à Genève depuis 1725, date de la fondation de la Société.

Le chant sacré a continué d'être l'objet de toute la sollicitude des directeurs de l'Église. L'étude en a été rendue obligatoire pour les catéchumènes, mesure à laquelle les parents ne se sont pas tous prêtés comme ils l'auraient dû. Une classe supérieure, créée pour les anciens catéchumènes et confiée à un maître éminent, M. Wehrstedt, a été mieux accueillie et paraît devoir réussir. L'état des orgues continue à laisser beaucoup à désirer. Plus on at-

tend, plus le mal augmente, et il devient de plus en plus difficile de savoir à quoi mettre la main. Les bonnes intentions du Conseil Municipal sont paralysées par un mauvais vouloir que nous n'avons pas à qualifier ici; mais, en fût-il autrement, nous n'approuverions pas davantage un état de choses où le matériel du culte est sous l'administration d'un corps surchargé d'autres soins, corps politique, d'ailleurs, et soumis à tous les inconvénients de son origine et de son rôle,

En attendant que le goût de la musique sacrée pénètre mieux, par l'étude, dans notre population, la *Société de Chant sacré* continue à le populariser par ses concerts, de plus en plus goûtés; elle est d'ailleurs elle-même une école, où plus de deux cents personnes s'exercent à rendre les œuvres des grands maîtres. Elle a donné, cette année, trois concerts, dont l'un, en janvier, au profit de la souscription nationale. Elle a exécuté, dans un des deux autres, le fameux oratorio de Haëndel, *Le Messie;* un nombreux public l'a encouragée par sa présence, et a applaudi à son succès.

Les diaconies ont eu en mai leur septième assemblée générale. Tous les ans, à pareille époque, elles soumettent au Consistoire le résumé de leurs

travaux pendant l'exercice qui vient de finir. Le rapport de cette année a montré que cette institution, désormais entrée dans nos mœurs, a triomphé des objections qui lui avaient été faites, et s'est développée d'une manière éminemment utile. C'est ce que prouvent, en particulier, les dons nombreux et parfois importants, venus de toutes les classes de la population, qui ont encouragé l'œuvre et consacré l'institution. — L'impératrice-mère de Russie, à son passage à Genève, a envoyé 2,000 francs.

Le mode d'action varie suivant chaque diaconie, et nous voyons avec plaisir que, sauf des traits généraux de ressemblance, chacune conserve cependant la physionomie du quartier qu'elle administre. Depuis un an, les cinq bureaux ont des séances périodiques sous la présidence d'un membre du Consistoire ; cette nouvelle mesure a produit d'heureux résultats, en créant des relations plus étroites entre les diaconies, et en leur donnant l'occasion de discuter ensemble des questions d'utilité générale.

En ce qui concerne la distribution des aumônes, les diaconies ont usé, cette année, plus que jamais, d'une extrême réserve ; et si elles ont été appelées à donner parfois des secours en argent ou en nature, la plus grande partie de leurs dépenses a porté sur

des apprentissages facilités, des écolages payés, des pensions à la campagne pour enfants malades, etc. Ce sont là autant de points qui, loin d'affaiblir l'énergie et la responsabilité du pauvre, tendent, au contraire, à le moraliser en facilitant le travail pour lui et sa famille. Quant aux œuvres d'utilité publique, toutes celles que nous avions précédemment mentionnées ont continué d'occuper les diaconies. Quelques œuvres nouvelles ont été entreprises; nous citerons, entre autres, l'industrie du tressage de la paille, ressource précieuse pour certaines personnes, et l'essai d'une caisse de prévoyance pour les loyers.

La *Société de Prévoyance pour l'hiver* a vu le chiffre de ses membres s'élever à 1,600, et celui de ses recettes à 47,000 francs. Une autre société, ayant le même but, mais organisée sur des bases un peu différentes, fonctionne sous le patronage immédiat des diaconies de la Madeleine et du Temple-Neuf.

Celle de Saint-Gervais-Sud a réalisé une de ces idées qu'on s'étonne toujours de n'avoir pas eues plus tôt. *Que chacun fouille dans ses armoires*, disait la circulaire, et ce mot explique assez bien la chose; il allait droit au but, et ce but a été atteint. On a donc fouillé; on a rassemblé tout ce qu'on avait de vieux, d'inutile ou de peu utile; on l'a porté à

quelques dames dévouées, qui ont occupé des ouvrières à les transformer en vêtements divers et nombreux, vendus ensuite à bon marché. C'est l'art, non-seulement de faire du neuf avec du vieux, mais surtout d'employer à quelque chose ce qui ne servait à rien, de donner de l'ouvrage à des gens qui n'en avaient pas, et de procurer à d'autres ce dont, à cause du prix, elles auraient dû se passer.

La *Société des Domestiques protestantes,* qui compte près de 1,700 membres, a eu son assemblée générale dans le temple de Plainpalais. Le rapport annuel a constaté des progrès satisfaisants; l'œuvre religieuse s'est développée. Après avoir raconté deux morts édifiantes : « Que ce soit pour nous, a dit M. le pasteur Barde, un avertissement et une direction quant à la marche à suivre. Dieu nous a montré l'utilité d'un asile qui reçoit les sociétaires malades, d'une diaconesse qui les soigne, de pasteurs qui les visitent, de cultes qui répandent l'onction de la Parole Sainte. » M. le pasteur Germend, fondateur de l'établissement des diaconesses dans le canton de Vaud, a adressé quelques exhortations pleines de vie. « Jésus, a-t-il dit, était pauvre; mais la pauvreté n'a été qu'une des formes de son abaissement. Il a pris, nous dit saint Paul, *la forme de serviteur*. Il n'est

pas venu, nous dit-il lui-même, pour être servi, mais *pour servir*. Aimez-la donc, chères sœurs, cette condition que Jésus a choisie pour lui-même. Acceptez-la de bon cœur; soyez simples et modestes. *L'ouvrier est digne de son salaire*, sans doute; mais gardez-vous de courir à un salaire toujours plus élevé; qu'un motif plus pur vous excite dans l'accomplissement de votre tâche. La femme, plus encore que l'homme, doit bénir Dieu lorsqu'elle est placée sous une autorité qui la dirige et la protége. Des mécomptes amers l'attendent presque toujours en dehors. »

La *Société des Intérêts Protestants* a continué de veiller sur les grands *intérêts* dont elle s'occupe. Diverses modifications se sont successivement introduites dans son régime intérieur et dans son action au dehors. A mesure que les besoins et les événements traçaient la route, quelques œuvres se sont amoindries et d'autres se sont développées.

Mentionnons, parmi ces dernières, une école créée dans le quartier de Saint-Gervais, sur le principe d'une prépondérance sérieuse donnée à l'élément religieux. Une école semblable, en pleine prospérité, existait depuis plusieurs années dans l'autre partie de la ville; on a voulu que Saint-Gervais jouît

du même avantage, et que les parents qui approuvaient le principe eussent la possibilité immédiate de l'appliquer à l'éducation de leurs enfants. Le succès, lent d'abord, est aujourd'hui assuré, et, vu le nombre des élèves, l'école va être dédoublée. Cette œuvre était appelée, évidemment, par le premier des deux grands buts que poursuit la Société, savoir, la moralisation et l'éducation religieuse de la population protestante.

Parmi les œuvres qui se rattachent au second but, l'évangélisation des catholiques, mentionnons l'espèce de paroisse que la Société a constituée avec les 322 prosélytes et leurs familles. Il importait que ces personnes fussent plus particulièrement sous l'influence d'un pasteur, soit pour le développement de la vie chrétienne en eux, soit aussi pour l'œuvre future, que la constitution de ce noyau peut aider puissamment.

Comme les années précédentes, plusieurs paroisses de la campagne ont eu des réunions religieuses, dans lesquelles le pasteur, assisté de quelques collègues et souvent aussi de quelques laïques, rend compte à ses paroissiens des œuvres entreprises par les sociétés chrétiennes. Ces assemblées ont toujours excité un vif intérêt, et sont un symptôme heureux

du développement de la vie religieuse dans nos populations rurales. Il faut que cette vie aille chercher ceux qui ne la chercheraient pas, et qui, souvent, n'y sont restés étrangers que parce qu'on ne la leur a pas présentée.

L'Église de Nîmes a de nouveau appelé un pasteur genevois à aller prêcher dans ses chaires. M. Coulin fils accomplit en ce moment même (novembre et décembre) ce ministère honorable pour notre Église et pour lui.

M. le ministre Frundler, pasteur de la petite communauté protestante d'Annecy, a été reconnu en cette qualité par le gouvernement des États-Sardes. Comme les curés du pays, il tient, pour sa paroisse, les registres de l'Etat-Civil, et cette position officielle a facilité sa tâche, difficile encore, cela va sans dire, et délicate. Le parti catholique, toujours puissant en Savoie, se prête peu aux tendances libérales du gouvernement central.

M. Mallet-d'Hauteville, membre du Consistoire, a représenté notre Église au Synode des Églises vaudoises du Piémont; il leur a porté le témoignage de notre affection chrétienne, et du souvenir que nous gardons de leur longue persévérance au milieu des plus terribles épreuves.

M. le pasteur Eymar a assisté, à Berlin, à l'assemblée générale de l'Alliance Évangélique. Il nous en a rendu compte dans deux réunions intéressantes.

Le projet d'un monument à Luther, dans cette ville de Worms qui le vit si courageux et si grand, ne pouvait qu'avoir notre sympathie. Le Consistoire a pris sous son patronage la souscription ouverte à Genève à cet effet.

Les Églises de la Suisse nous ont été longtemps plus étrangères, semblait-il, que celles de France, de Hollande et de quelques autres pays; nous voyons avec joie qu'il n'en est plus ainsi. Berne et Zurich, particulièrement, échangent des communications fréquentes avec nos corps ecclésiastiques. Tout récemment, le Synode de Berne a mis à leur disposition des documents nombreux sur une question importante, souvent reprise et étudiée chez nous, celle de l'administration des sacrements dans les maisons particulières.

A ces relations officielles se joignent les relations inofficielles, mais plus intimes, que la Société Pastorale établit d'année en année davantage entre les ecclésiastiques de tous les cantons protestants.

L'assemblée annuelle a eu lieu, comme nous l'avions annoncé, à Lausanne; et quoique les journaux

en aient publié tous les détails, nous ne pouvons nous dispenser d'en consigner ici les principaux.

Le mardi 4 août, une première réunion familière eut lieu sur la belle terrasse de la Société de l'Arc, à Montbenon. Il y avait là, comme toujours dans les assemblées de ce genre, des hommes qui ne s'étaient pas vus depuis vingt ou trente ans, et qui, après des études faites ensemble, se retrouvaient vieillards ou presque vieillards. Les ecclésiastiques genevois, au nombre de trente-trois, étaient particulièrement heureux de rendre à leurs frères vaudois la visite que ceux-ci leur firent en si grand nombre en 1855, et les Vaudois, de leur côté, n'avaient pas oublié l'hospitalité genevoise. Le gouvernement vaudois et la municipalité de Lausanne avaient mis la plus grande bienveillance à faciliter la tâche du Comité Central. Le président de ce Comité, M. le professeur Fabre, inaugura la fête par une courte et chaleureuse allocution de bienvenue.

Le lendemain, au nombre de plus de deux cents, les pasteurs partirent de la Bibliothèque à huit heures, pour se rendre à la cathédrale. L'entrée fut émouvante. Les cloches, l'orgue, puis un beau chœur avec instruments de cuivre, saluèrent l'arrivée de la Société. M. le pasteur Vuilleumier, chargé de l'of-

fice, prononça un remarquable discours sur ces paroles de Jésus-Christ : « *Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* » Des idées justes, une onction profondément sérieuse, captivèrent puissamment l'attention de l'auditoire. Après les dernières prières, l'assemblée entonna le célèbre choral de Luther, et ce fut encore un moment d'une émotion profonde. Les instruments de cuivre vibraient sous ces hautes voûtes avec une indicible majesté, et la magnifique mélodie apparaissait dans toute sa grandeur.

On se transporta ensuite dans la salle du Grand Conseil, mise par le gouvernement à la disposition de l'assemblée. La question à l'ordre du jour était : *Le Baptême.* Le rapporteur, M. le pasteur Bauty, d'Yverdon, avait à rendre compte des travaux envoyés sur ce sujet par les sections cantonales, et à formuler, en son propre nom, les idées qui serviraient ensuite de terrain à la discussion. Son rapport a duré plus de deux heures, et n'a pas lassé un seul moment. Il serait difficile d'imaginer plus de sérieux et plus d'esprit à la fois ; M. Bauty a depuis longtemps fait ses preuves. Ce rapport sera publié, selon l'usage, ainsi que la discussion. Un fait cité a incidemment provoqué un assez long dé-

bat. Il s'agissait de certaines atteintes à la liberté religieuse dans un canton de la Suisse allemande, et un membre proposait un blâme contre ces mesures. L'assemblée, tout en se montrant unanime dans le sentiment de blâme qu'on lui demandait de formuler, est restée fidèle aux traditions de la Société, qui lui interdisent de voter sur tout ce qui touche aux rapports entre l'État et l'Église. Ces rapports variant d'un canton à l'autre, la Société ne pourrait, sans inconvénients très-graves, s'en constituer juge.

C'est ce qu'avait rappelé, au commencement de la séance, M. le professeur Fabre, président, dans une nouvelle allocution pleine de tact, d'esprit et de cordiale chaleur.

Vers quatre heures, l'assemblée se transporta au Casino, où l'attendait le dîner. La vaste salle se trouvait à peine suffisante, car de nouveaux hôtes étaient arrivés dans la journée; mais, grâce aux dispositions prises, il n'y eut nul encombrement. Plusieurs discours ont reproduit, au dessert, sous la forme plus familière qu'autorisaient le lieu et l'occasion, les sentiments déjà exprimés la veille et le jour même. On a remarqué, entre autres, un toast de M. Fabre au gouvernement vaudois; un de M. Chapuis, vice-président, à la municipalité de Lausanne; un de M.

Munier aux Vaudois et à l'hospitalité vaudoise; un de M. Hagenbach, de Bâle, à la Société Pastorale; un de M. Lagier aux vieux pasteurs, nombreux dans l'assemblée; un de M. Meystre, conseiller d'État, à l'Église et à ses ministres. Ce dernier toast, ou plutôt ce dernier discours, a produit une vive impression. L'orateur a envisagé l'Église et l'État, non dans leurs rapports discutables, mais dans leurs rapports moraux et civilisateurs. Il a montré la nationalité vaudoise existant et se formant dans l'Église, deux siècles et demi avant de pouvoir exister politiquement et civilement; malgré la domination bernoise, le Pays de Vaud avait son Église, dominée, sans doute, mais debout, respectée, refuge de beaucoup de belles intelligences et pépinière de citoyens. « Tout a changé dans le monde, a dit M. Meystre, et tout peut changer encore; mais, à travers les révolutions et les siècles, un homme ne change pas. C'est celui que nous retrouvons toujours au chevet du malade, sous le toit du pauvre et de l'affligé; c'est celui qui aime le peuple, et que le peuple aime, parce qu'il s'en voit aimé, aimé par devoir, par dévouement, aimé par des principes supérieurs à toutes les querelles de la terre. Cet homme, c'est le pasteur. » Félicitons M. Meystre de s'être élevé si bien lui-même

au-dessus des passions vulgaires, et d'avoir tenu un langage qui ressemble si peu à ce qu'on entend souvent ailleurs.

Une promenade au bois de Sauvabelin devait terminer la journée. La pluie ne le permit pas; mais la joie de la voir venir, après une si longue sécheresse, compensa amplement la perte du plaisir qu'on s'était promis, et on la salua comme une bénédiction de plus sur ce jour déjà béni.

Le lendemain, nouvelle séance. Le rapporteur, choisi par le Comité Central, était M. le professeur Munier, président de la Société en 1855, lors de la réunion à Genève. La question était celle-ci:

« *Quelles sont les causes des divisions entre les chrétiens? Comment faut-il les envisager? Comment faut-il se conduire en présence de ces divisions?* »

Ce sujet avait excité des craintes. L'union n'a rien à gagner, se disait-t-on, à l'examen des causes qui ont pu la rompre, surtout lorsqu'elle est en train de faire, comme c'est le cas aujourd'hui, de si réjouissants progrès. Laissez faire les cœurs, et ne mêlez pas à leur œuvre les spéculations toujours plus ou moins dissolvantes de l'esprit.

Le rapport de M. Munier a dissipé ces craintes, car jamais le cœur et l'esprit n'ont été mieux unis. Toute

analyse de ce travail nous mènerait beaucoup trop loin; nous ne pouvons ici que constater le succès qu'il a eu. Les pasteurs d'Églises séparées l'ont accueilli avec le même enthousiasme que ceux des Églises nationales. L'assemblée, aux derniers mots, s'est levée tout entière dans une émotion profonde, et M. le pasteur Chapuis, de l'Église libre de Lausanne, a exprimé, dans une fervente prière, les impressions et la joie de tous. Aucune discussion n'a eu lieu ni n'était possible. Les orateurs n'ont fait que déclarer leur adhésion; M. Haller, de Berne, a parlé avec une haute éloquence.

Après avoir voté sur quelques affaires courantes, on se rendit au Casino. Les discours, au dîner, se sont naturellement empreints des émotions de la matinée. M. Munier porta la santé du Comité Central. M. Le Fort, dans un toast religieusement patriotique, rappela les bénédictions de Dieu sur la Suisse, dans les temps passés et cette année même. MM. Henriod (de Neuchâtel) et Archinard (de Genève) ont chaleureusement et pittoresquement reproduit le sujet du jour, l'union. Quelques vers de M. Rœhrich, pleins d'esprit et de grâce, ont été fort applaudis. M. Gaberel a relevé l'assertion trop modeste d'un orateur vaudois, que le pays de Vaud avait été pour

peu de chose dans l'histoire de la Réformation ; il a montré l'Evangile établi ou presque établi dans la contrée longtemps avant que les armes bernoises en eussent amené l'établissement officiel.

Après d'autres toasts de MM. Lagier, Archinard (de Saint-Cierge), Chavannes et Pasquet, est venu M. Legrand, de Bâle, l'homme de toutes les belles et saintes œuvres, et, en outre, un des plus spirituels vieillards qui se puissent voir. Il a demandé une quête pour les vallées vaudoises du Piémont, ravagées par la grêle, et cette quête a eu lieu aussitôt, Mais un autre vieillard a surtout ému l'assemblée. Répondant au toast du jour précédent, M. le professeur Cellérier, au nom des vieillards, s'est adressé aux plus jeunes, et, avec cette jeunesse du cœur qui reverdit perpétuellement en lui, il a éloquemment légué aux hommes de l'avenir les bénédictions et les vœux des hommes du passé. M. Cellérier avait clos, par une admirable prière, la séance du matin ; il a également clos, par ce discours, le dernier repas de la session, et des larmes dans tous les yeux lui ont assez dit comment on l'avait écouté.

Terminons.

Malgré les réjouissants progrès qui s'accomplis-

sent et que nous venons d'enregistrer, malgré l'accueil que toute pensée chrétienne et toute œuvre chrétienne sont sûres de rencontrer auprès d'un nombre encore grand de nos concitoyens, et même d'un nombre croissant, — nous ne saurions nous dissimuler, d'autre part, les progrès que font en même temps, chez d'autres, l'indifférence et même l'hostilité. Au milieu de l'affaissement moral qui est un des caractères les plus marqués de notre époque, Genève peut encore se glorifier, devant les hommes, de l'avoir moins subi que d'autres peuples; mais, devant Dieu, devant son grave et glorieux passé, elle ne peut que s'humilier et s'effrayer.

Comment ne pas voir, en effet, de combien d'envahissements l'envahissement catholique se complique? Les étrangers qui nous sont le moins hostiles au point de vue protestant nous apportent cependant, trop souvent, des habitudes, des mœurs, des idées, dont nous avons tout à craindre au point de vue religieux. Apôtres du matérialisme, ils le prêchent, les uns, par le culte absolu des intérêts matériels, les autres, plus directement, par des systèmes subversifs de toute religion et de toute moralité.

Envahie donc par une foule étrangère à ses croyances, à ses mœurs, à son histoire, transformée de

plus en plus en une *grande* ville, dans le mauvais sens de ce mot en même temps que dans le bon, notre Genève est entraînée à accepter peu à peu tout ce qu'elle aurait proscrit jadis, tout ce qui contribue à lui ôter sa vieille physionomie protestante, c'est-à-dire, chrétienne. Voyez, comme symbole de cet état de choses, les progrès que fait l'inobservation du dimanche. Aux portes d'un grand pays où le dimanche, dans les villes, n'existe à peu près plus, une portion considérable de notre population industrielle s'achemine à l'oubli complet du jour du Seigneur. « Nous n'avons pu être indifférents, nous dit le rapport du Consistoire, à ce qui se passait dans les chantiers du chemin de fer de Genève à Lyon. Rien ne distinguait le dimanche des autres jours de la semaine; aux abords de la ville comme en rase campagne, à toutes les heures du jour, même activité, même travail, même bruit. Ne devions-nous pas redouter qu'il n'en résultât une influence fatale sur notre population, et un exemple déplorable pour beaucoup de nos compatriotes, enclins à agir de même? Le Consistoire a cru qu'il rentrait dans son mandat d'adresser quelques représentations à l'administration du chemin de fer. Il n'a eu qu'à se louer de la forme pleine d'égards dans laquelle il lui a été ré-

pondu, bien qu'au fond l'administration cherchât à lui faire comprendre que les termes dans lesquels avaient été passés les marchés avec les entrepreneurs, ne permettaient pas de leur imposer de nouvelles conditions. Elle a cependant fait suspendre les travaux pendant l'heure du service divin, et nous a donné l'assurance que, le chemin une fois fini, elle mettrait en vigueur, dans ses gares, le règlement adopté dans d'autres administrations du même genre, à la tête desquelles se trouve notre honorable compatriote M. Bartholony. Le Consistoire a dû se contenter du peu qu'il avait obtenu, et se borner à faire des vœux pour que, les travaux de construction une fois terminés, nous voyions, le plus tôt possible, mettre en activité des dispositions qui sauvegardent le respect du jour du Seigneur. Le Consistoire sera heureux si les démarches qu'il a faites contribuent à diminuer un mal qui avait laissé de pénibles impressions chez un grand nombre de nos concitoyens. »

Le temps n'est plus où le Consistoire intervenait, de droit, dans tous les actes de l'administration publique, censurant avec une égale liberté magistrats et citoyens, rappelant les uns et les autres au respect des lois violées, soit divines, soit humaines. Nous ne pouvons regretter pour lui un pouvoir qui

n'aboutirait, de nos jours, qu'à soulever des animosités contre lui, contre l'Église, contre le christianisme; mais il n'aurait, du reste, que trop d'occasions de l'exercer. Il faut donc que l'Église entière se fasse Consistoire, et que l'opinion publique, l'opinion chrétienne, apprenne à flétrir énergiquement tout ce qui n'est pas droit, tout ce qui n'est pas bien, tout ce qui démoralise, tout ce qui tend à démoraliser. Il ne faut pas qu'un grand scandale cesse de la scandaliser, parce qu'il sera passé à l'état de fait accompli; il ne faut pas, par exemple, qu'une maison de jeu puisse espérer qu'en bravant quelques premiers cris et en restant effrontément ouverte, elle lassera l'indignation et finira par faire en paix son infâme métier. Si les lois humaines, qui la condamnent[1], sont forcées de se taire, que l'autre loi parle d'autant plus haut, que chacun s'en fasse l'organe, et que l'impunité ne soit jamais acquise au mal. Sachons aussi ne pas garder toute notre indignation pour tel ou tel scandale plus

[1] Code pénal, article 410. « Ceux qui auront tenu une maison de jeux de hasard et y auront admis le public, soit librement, soit sur la présentation des intéressés ou affiliés, les banquiers de cette maison, tous administrateurs, préposés ou agents, seront punis d'un emprisonnement de deux mois au moins, et d'une amende de cent francs à six mille francs. »

en vue; les plus grands ne sont devenus possibles que parce qu'on a été trop indulgent pour de plus petits et de plus cachés. Sachons, enfin, ne pas être contents de nous, de notre vertu, parce que la vue du mal nous aura fait de la peine, parce que nous en aurons gémi tout bas. C'est tout haut que le chrétien doit gémir, doit s'indigner, doit parler; une indignation qui se tait, devient complice du scandale. Le christianisme est encore et sera toujours, croyez-le bien, l'épée de Dieu; malheur au bras timide qui n'ose pas s'en armer contre le mal!

Une page a été ajoutée, cette année, à l'histoire de nos délivrances. Ce que la patrie menacée a obtenu de nous si facilement et si vite, il faut, — et c'est là le plus grand des enseignements à recueillir de cette solennelle crise, — il faut que nous arrivions à nous sentir tenus de le reporter en plein sur la patrie d'en-haut; ce dévouement, qui était prêt, qui ne calculait plus, et qui, par la bonté de Dieu, n'a eu à se dépenser qu'en si faible partie, pourquoi quelqu'un n'en hériterait-il pas, et pourquoi ce *quelqu'un* ne serait-il pas notre Dieu?

Quand les événements de cette année ne devraient nous parler que par leur côté le plus grossier, le plus matériel, voici ce qu'ils nous diraient encore:

Vous étiez résignés, pour le salut de la patrie, à toutes les pertes d'argent que la guerre amènerait; vous aviez, en particulier, pourvu d'avance aux besoins des familles momentanément privées de leurs soutiens. Ces sommes que vous auriez doublées, triplées, s'il l'eût fallu, vous n'avez eu à en livrer qu'une partie, qu'une faible partie. Le reste est dans vos bourses. Qu'en ferez-vous? Ce reste est à Dieu, sachez-le bien, car vous le lui aviez donné dans la personne de vos concitoyens souffrants. Le reprendre, ce serait un de ces regards en arrière dont il est écrit qu'ils ferment le ciel; et quand il y a autour de vous, non-seulement tant de misères, mais tant d'œuvres chrétiennes dont le développement importe à la prospérité et à l'existence même de votre patrie religieuse, — voilà les héritiers naturels et légitimes de tout ce que vous n'avez pas eu à dépenser pour la patrie politique.

Mais laissons ce côté des choses. L'argent seul, ce ne serait encore rien, rien qu'une erreur de plus peut-être, si nous allions, en le livrant, nous figurer que nous voilà quittes envers Dieu.

Pères, mères, Dieu vous a rendu vos enfants. Rappelez-vous qu'avant d'être à vous, ils sont à lui et que le premier devoir imposé à votre amour par

le bonheur de les avoir vus revenir, c'est de leur apprendre à être véritablement à lui.

Et vous, que Dieu a rendus aux prières qui s'élevaient du foyer paternel, écoutez. Cette vie que vous étiez prêts à donner et que Dieu vous a conservée, il vous la redemande, et c'est encore au nom de la patrie. Il est des intérêts plus hauts que ceux que vous étiez allés défendre ; il est un dévouement auquel l'enfant de Genève n'est pas tenu de loin en loin, dans des occasions exceptionnelles, mais tous les jours et à tous les moments, dans sa vie privée comme dans sa vie publique, dans ses travaux, dans ses relations domestiques, partout. Vos pères n'ont pas été grands parce qu'ils savaient, au besoin, courir aux remparts ou aux frontières, mais parce que ce courage accidentel n'était qu'une des formes de ce courage permanent dont la source était dans la foi ; le dévouement à la patrie ne fut longtemps, chez nous, que le dévouement à Jésus-Christ. Voulons-nous séparer ce que nos pères ont uni ? Puisse, puisse plutôt le dévouement à la patrie n'avoir été, pour nous, qu'un apprentissage nouveau de ce qui fit leur force et leur grandeur !